LÉGENDE

DE

SAINT DENIS

REPRODUCTION DES MINIATURES DU MANUSCRIT ORIGINAL
PRÉSENTÉ EN 1317 AU ROI PHILIPPE LE LONG

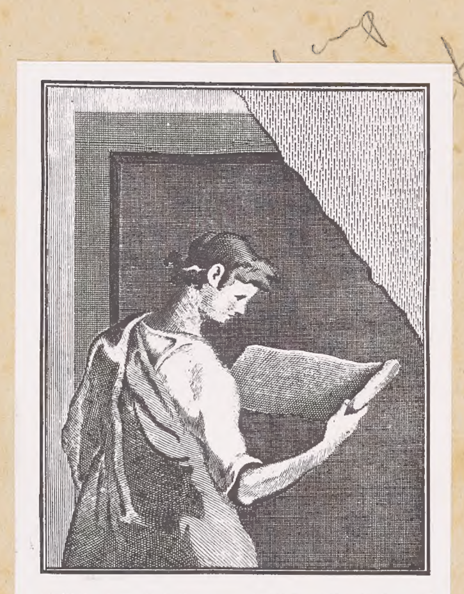
INTRODUCTION ET NOTICES DES PLANCHES

PAR

HENRY MARTIN
ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL



A PARIS
Chez H. CHAMPION
Libraire de la Société de l'Histoire de Paris
Quai Malaquais, 5
1908



LÉGENDE DE SAINT DENIS

La Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France a été à deux reprises, en 1903 et en 1908, honorée de récompenses sur la fondation Jean-Jacques Berger par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

LÉGENDE

DE

SAINT DENIS

REPRODUCTION DES MINIATURES DU MANUSCRIT ORIGINAL
PRÉSENTÉ EN 1317 AU ROI PHILIPPE LE LONG

INTRODUCTION ET NOTICES DES PLANCHES

PAR

HENRY MARTIN
ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL



A PARIS
Chez H. CHAMPION
Libraire de la Société de l'Histoire de Paris
Quai Malaquais, 5
1908



LA
LÉGENDE DE SAINT DENIS

Les miniatures représentant soit des monuments réels, soit des scènes d'actualité, sont singulièrement rares au moyen âge. Ce n'est pas d'hier que date le penchant marqué des artistes pour la peinture historique ou soi-disant telle. Si de nos jours la reconstitution d'une époque peut quelquefois être faite d'une façon assez correcte, il ne saurait en être ainsi dans un temps où les peintres ne possèdent presque aucun moyen de se renseigner, même imparfaitement, sur les mœurs des générations disparues. Pourtant, le goût du public les y poussant, ce sont bien ces reconstitutions qu'affectionnent nos miniaturistes anciens. Par un phénomène assez naturel, les spectacles qu'ils ont constamment sous les yeux ne les intéressent guère et peu nombreux sont ceux qui y portent leur attention. Dans leur impuissance à en imaginer d'autres, ils sont souvent forcés, il est vrai, de revêtir leurs personnages antiques de costumes contemporains; pour la même raison, ils copient assez fidèlement aussi les meubles dont se servent leurs voisins et dont ils se servent eux-mêmes. Mais la plupart ont négligé de reproduire les scènes populaires que leur offrait la rue, lorsqu'ils mettaient le pied hors de l'atelier, et qui devaient sans doute leur paraître très banales. Les tableaux de la vie quotidienne au XVe siècle ne

semblent-ils pas encore à beaucoup d'entre nous manquer d'originalité? Et combien, à tort je crois, les jugent peu dignes de tenter le pinceau d'un artiste sérieux?

Les enlumineurs du moyen âge paraissent avoir éprouvé le même sentiment de dédain pour l'actualité. On trouve en abondance à cette époque des représentations de héros, de rois, de chevaliers, de personnages occupant un rang élevé, soit dans la hiérarchie ecclésiastique, soit dans l'ordre civil, quelques types populaires aussi, mais toujours les mêmes, comme des soldats, des bourreaux, des mendiants, ou encore des figures conventionnelles, comme, par exemple, dans les innombrables manuscrits du *Roman de la Rose*, des femmes symbolisant la charité, l'avarice, la richesse, la pauvreté. Quant aux véritables scènes de la rue où revive un peu la physionomie d'une ville, on n'en peut presque point citer d'exemples.

Cette excessive rareté des tableaux populaires a eu pour résultat de faire attacher un très haut prix aux quelques spécimens qu'on en connaît. C'est aussi l'une des raisons qui ont fait porter le choix du Comité de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France sur les miniatures qui sont reproduites en phototypie dans ce recueil et dont un assez grand nombre nous montrent des citoyens de Paris au milieu de leurs occupations journalières.

Le manuscrit qu'elles décorent contient un récit de la vie légendaire ainsi que du martyre de saint Denis, apôtre des Gaules, et de ses deux compagnons Rustique et Éleuthère. C'est à dessein que je dis « le manuscrit », bien que ces peintures soient empruntées réellement à trois volumes conservés à la Bibliothèque nationale[1]; mais la division en trois tomes est tout arbitraire, et il est indubitable qu'au moment où ils furent exécutés ces volumes constituaient un unique manuscrit.

M. Léopold Delisle a consacré jadis à notre *Légende de saint*

1. Fonds français, nos 2090, 2091, 2092.

Denis une étude approfondie [1], qui, après quarante années et plus nous paraît tout aussi exacte et tout aussi complète que le jour où elle fut écrite. Le mieux eût été sans doute de la réimprimer simplement ici; mais M. Léopold Delisle ayant manifesté le désir que je fusse chargé de présenter ce recueil, je ne pouvais me soustraire à l'honneur périlleux de parler d'un sujet dont certaines parties ont été déjà traitées par le représentant le plus qualifié de l'érudition française. Il ne me restait qu'à tâcher de suivre un si bon modèle.

M. Delisle a montré que l'ouvrage contenu dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale a pour auteur un moine de l'abbaye de Saint-Denis nommé Yves et que l'exemplaire qui nous a fourni nos miniatures avait été offert, en 1317, au roi Philippe le Long par l'abbé de Saint-Denis, Gilles de Pontoise. Ce sont ces trois personnages qu'on voit à la planche II. Philippe le Long, couronné et tenant la main de justice, reçoit le volume que lui présente, un genou en terre, l'abbé Gilles, crossé et mitré. Derrière son abbé se tient, modestement agenouillé lui aussi et tête nue, le moine Yves auteur du livre.

Je ne suivrai point M. Delisle dans sa démonstration pour prouver l'identité des trois acteurs de cette scène; mais je lui emprunterai l'analyse du plan adopté par l'auteur dans la composition de son livre. « La division de l'ouvrage, écrit M. Delisle, est très nettement indiquée dans un des prologues qui viennent après l'épître préliminaire. En l'honneur des trois personnes de la Sainte-Trinité et en l'honneur des trois martyrs, saint Denys, saint Rustique et saint Éleuthère, l'auteur a cru devoir diviser le livre en trois parties [2] : la première com-

1. *Notice sur un recueil historique présenté à Philippe le Long par Gilles de Pontoise, abbé de Saint-Denis*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXI, 2e partie (1865), p. 249-265.

2. « Libellum autem istum quem ad honorem sancte et summe ac individue Trinitatis de vita et actibus istorum trium Domini testium indomabilium, ex predictorum patrum dictis hinc inde sparsis, conscribendum jussu suscepimus, utentes perfecto numero, silicet ternario, secundum materie distinctionem judicamus in tres particulas distinguendum. » Ms. français 2090, fol. 17; et ms. latin 5286, fol. 3 v°.

prend l'histoire de saint Denys depuis sa naissance jusqu'à la prédication de saint Paul à Athènes ; la deuxième est un récit des actes de saint Denys depuis sa conversion au christianisme jusqu'à sa mort ; la troisième est un abrégé de l'histoire de France, principalement envisagée dans ses rapports avec le culte de saint Denys. »

Le travail du moine Yves n'était donc pas seulement une vie de saint Denis et de ses compagnons martyrs, mais un véritable recueil historique, analogue, quoique de proportions bien moindres, aux *Grandes chroniques*, œuvre des religieux de la célèbre abbaye. Des trois parties de ce recueil, le manuscrit offert à Philippe le Long ne contient plus aujourd'hui que les deux premières. La troisième, qui résumait les annales du royaume de France depuis la destruction de Troie jusqu'au début du XIVe siècle, a disparu de notre exemplaire : c'était apparemment la plus intéressante. Le texte nous en a, d'ailleurs, été conservé par d'autres manuscrits dont on trouvera plus loin l'indication.

Outre la rédaction latine, le volume présenté au roi renferme encore une traduction française de l'ouvrage du moine Yves.

Bien que contemporaine du texte original latin, la version française, comme il est facile de s'en rendre compte, a été ajoutée sur des feuillets intercalés après coup. Dans les trois tomes du manuscrit, les feuillets du texte latin ont tous un titre courant ; ceux de la traduction française n'en ont point.

D'autre part, la réglure n'est pas identique pour les feuillets latins et les feuillets français.

La traduction française a donc été ajoutée dans un manuscrit qui n'était d'abord destiné à contenir qu'un texte latin.

Le volume avait certainement été préparé pour être offert à Philippe le Bel ; mais l'exécution matérielle d'une telle œuvre exigeait plusieurs années. Philippe le Bel mourut avant que le travail fût achevé et c'est seulement après le règne éphémère de son fils aîné Louis X que le manuscrit se trouva en état d'être

présenté au roi. Philippe le Bel était un prince lettré qui entendait bien le latin. Il est permis de supposer que son second fils Philippe le Long ne possédait pas une instruction aussi étendue : ce qui aurait engagé les religieux de Saint-Denis à joindre à leur œuvre une traduction pour la mettre mieux à la portée du monarque et lui en faciliter la lecture.

Afin d'apporter une nouvelle preuve à l'origine royale du manuscrit dont nous nous occupons, M. Delisle n'a pas manqué de constater qu'après avoir été offert à Philippe le Long ce beau livre paraît être resté entre les mains de ses successeurs. Cinquante ans après la mort du second fils de Philippe le Bel[1], le volume appartient encore au roi de France ; et dans son catalogue de la librairie du Louvre, dressé en 1373, Gilles Malet, bibliothécaire de Charles V, le mentionne ainsi :

« *La vie saint Denys et la vie de XLVI autres sains, bien ystoriée, à chemise de toille*[2]. »

Sous le règne de Charles VI, le manuscrit n'avait point quitté la bibliothèque du roi, et nous en trouvons la description plus détaillée dans les inventaires que Jean Le Bègue, greffier de la Chambre des comptes, rédigea en 1411 et 1413. Les notices dressées par Jean Le Bègue sont particulièrement précieuses : elles nous donnent les premiers mots du premier et du dernier feuillet et elles ont ainsi permis d'identifier avec certitude l'exemplaire de la *Légende de saint Denis* qui faisait partie de la librairie de Charles V et de Charles VI avec le manuscrit français 2090, 2091, 2092 de la Bibliothèque nationale.

Voici la description donnée par Jean Le Bègue :

« *Item, la vie saint Denis et la vie de quarante six autres sains, bien historiez, à chemise de toille à queue, escript de lettre formée, en françois et latin, commençant ou II° fo.* nobis ut mundi,

1. Philippe le Long mourut le 3 janvier 1322 après un règne de cinq années.
2. Bibl. nat., ms. fr. 2700, fol. 9 v°.

et ou derrenier donnant aux royaulx ; *à II fermouers d'argent dorez*[1]. »

Le signalement indique bien exactement notre manuscrit ; mais il nous fournit encore un autre renseignement intéressant. On remarquera qu'il n'est fait là aucune mention de la troisième partie du Recueil historique composé par le moine Yves : c'est que déjà à cette époque elle en avait été détachée. Charles V et Charles VI n'ont donc connu ce somptueux manuscrit qu'incomplet comme nous le possédons aujourd'hui.

Le volume, d'ailleurs, ne devait pas tarder à quitter la bibliothèque du roi ; il en sortit bien avant la mort de Charles VI, dès 1414, semble-t-il, c'est-à-dire dans l'année même qui suivit celle où Jean Le Bègue en donna sa seconde description.

Au cours du xve siècle notre manuscrit figura sans doute quelque temps entre les mains de Jeanne de Laval, deuxième femme du roi René d'Anjou, et l'on peut croire que c'est cette princesse qui fit peindre ses armes au bas du premier feuillet du tome I[2].

D'autres armes encore ont été ajoutées à la fin du dernier volume, *de gueules au léopard d'or, armé et lampassé d'azur*. Ce sont les armes de Guyenne; mais il serait difficile d'indiquer avec certitude le personnage qui les y fit mettre.

Après trois siècles et demi, le précieux ouvrage du moine Yves devait être réintégré dans la Bibliothèque du roi. A la suite de péripéties que nous ignorons, le manuscrit jadis offert à Philippe le Long avait été recueilli par le comte de Béthune, aux armes duquel il est relié. Est-ce ce grand seigneur bibliophile, ou plutôt son bibliothécaire qui eut la fâcheuse idée de faire diviser le livre en trois tomes pour en rendre le maniement plus aisé ? Cela n'a rien que de très vraisemblable. Quoi qu'il en soit, Hippolyte comte de Béthune résolut, comme on sait, d'offrir au

1. Bibl. nat., ms. fr. 2700, fol. 61.
2. Planche I.

roi tous ses manuscrits, formant environ deux mille volumes, ainsi que ses tableaux, crayons, statues, bronzes antiques, etc. C'est au mois de décembre 1662 que Louis XIV accepta le don princier du comte de Béthune. C'est donc aussi à ce moment que notre manuscrit reprit heureusement dans la Bibliothèque du roi la place qu'il n'aurait jamais dû quitter. Le joyau revenait intact : toutes les peintures avaient été respectées. Comme au temps de Philippe le Long, de Charles V, de Charles VI, le manuscrit contenait soixante-dix-sept miniatures et trois initiales à personnages.

La belle série de ces petits tableaux nous donne une illustration complète de la vie du premier évêque de Paris, depuis le temps où, attaché encore au culte des dieux du paganisme, il tenait à Athènes l'un des premiers rangs parmi les savants et les philosophes, jusqu'au jour où, en compagnie de Rustique et d'Éleuthère, il souffrit le martyre sur la colline de Montmartre et de là se rendit, portant sa tête dans ses mains, au village de Catulliacum. L'enlumineur, suivant fidèlement le texte du moine Yves, a même poussé les choses un peu plus loin. Il nous a montré les événements qui suivirent la mort du martyr : l'enlèvement des corps de Rustique et d'Éleuthère par Catulla et leur ensevelissement auprès des restes de saint Denis, l'arrivée de saint Rieule à Paris, la mort de Domitien, la conversion de Quintilien, gouverneur de Senlis, le départ pour Rome de saint Saintin et de saint Antonin, la mort et la résurrection de ce dernier, leur réception par le pape Anaclet, enfin leur retour à Meaux. La dernière miniature de notre recueil représente la mort ou plus exactement le service funèbre de saint Saintin, présidé par son successeur saint Antonin, entouré des chanoines de son église.

Autrefois le manuscrit, qui est sur parchemin, comprenait 422 feuillets. Depuis qu'il a été dépecé et relié en trois tomes, le premier contient 178 feuillets ; le second, 133 ; et le troisième, 111. Les volumes ont été inégalement rognés par le relieur : c'est ainsi

que, tandis que les deux derniers mesurent 240 millimètres sur 155, les dimensions du premier sont seulement de 235 sur 150. Le texte est écrit à longues lignes. Les pages sont formées de 24 lignes, quelques-unes de 26. Il y a des réglures. Les initiales sont en or et en couleurs. Les titres courants, qui sont rouges et bleus, ne sont tracés qu'au haut des pages comprenant le texte latin. Comme tous les manuscrits très soignés, celui-ci comporte des fins de lignes en or et en couleurs.

Il est hors de doute que le moine Yves a composé d'abord son ouvrage en latin : M. Delisle en a fourni des preuves, sur lesquelles je ne reviendrai pas. Quant à la traduction française, il semble tout aussi certain qu'elle est l'œuvre du même religieux ou qu'elle a du moins été faite sous ses yeux et avec son approbation.

Ce serait une comparaison fort instructive que celle de ces deux textes, dont l'un est l'original que l'autre essaie de reproduire aussi exactement que possible. Nous avons affaire là à un auteur qui, ayant composé un ouvrage dans une langue qui n'est pas la sienne, s'efforce, sans s'éloigner de sa pensée primitive, en la suivant même servilement mot par mot, de transporter dans sa propre langue son texte original. L'intérêt d'un semblable travail n'échappera à personne. Après avoir écrit un mot latin, Yves en donne l'équivalent français, et le sens que l'auteur attribue au mot français est souvent très inattendu et tout à fait différent du sens que nous lui donnerions si nous ne connaissions pas le texte latin. On en trouve des exemples à chaque page : j'en indiquerai deux que la présente publication met sous les yeux du lecteur. Nos planches XXI et XXII contiennent quelques phrases des chapitres XLVI et XLVII en latin et en français. Or, on constate que *mystica theologia* y est traduit par la *debonaire theologie*, et *simbolica theologia* par *la conqueillie theologie*. Je ne sache pas que jamais personne ait songé à attribuer au mot *debonnaire* le sens de *mysticus*, ni au mot *conqueilli* le sens de

symbolicus. Sans doute il est permis de supposer que le moine de Saint-Denis, un peu embarrassé pour se traduire lui-même, a pu exceptionnellement mal choisir ses mots ; mais avons-nous le droit de dire qu'un français de l'Ile-de-France, érudit et lettré, choisi par son abbé pour composer un ouvrage destiné au roi, ignorait la signification de la plupart des termes de sa langue ? Cela n'est guère admissible : aussi semble-t-il que la comparaison des mots latins et français employés par lui pour traduire identiquement la même pensée pourrait contribuer à faire mieux connaître ce qu'était notre langue au début du XIV[e] siècle. Il serait intéressant de faire à rebours le travail du moine Yves, c'est-à-dire de porter sur fiches certains mots français employés par ce religieux en les faisant suivre des mots latins dont les premiers ne sont que la traduction. Mais c'est là une question qui ne touche point directement l'histoire du premier évêque de Paris.

On connaît de la vie de saint Denis plusieurs rédactions que M. Paul Meyer a étudiées à diverses reprises et auxquelles il a consacré tout récemment d'excellentes notices [1]. Ce récit sous ses différentes formes se retrouve dans un assez grand nombre de manuscrits : je me contenterai de signaler ceux dont les illustrations ont du rapport avec les nôtres.

Le plus ancien paraît être celui qui fut offert, en 1877, par M. le duc de La Trémoïlle à la Bibliothèque nationale, où il porte le n° 1098 du fonds français des Nouvelles acquisitions. Au moment où la Bibliothèque nationale le reçut, M. Léopold Delisle a minutieusement et savamment décrit ce volume [2], dont les trente peintures ont été tout dernièrement réunies en

1. Cf. Paul Meyer, *Légendes hagiographiques en français*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXXIII (1906), p. 328-458, et plus spécialement p. 345, 385-387, 399, 400, 402, 407, 409, 417, 434, 437, 438.
2. Cf. *Bibl. de l'École des chartes*, t. XXXVIII (1877), p. 444-476 ; — et *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (1880), p. 239-255.

un album avec préface et notices des planches par M. Henri Omont [1]. Le manuscrit du duc de La Trémoïlle a été exécuté en l'année 1250, c'est-à-dire plus d'un demi-siècle avant celui qui fait l'objet de la présente publication. La comparaison entre ces deux séries de tableaux sera d'autant plus instructive que les sujets traités sont souvent les mêmes : on pourra donc juger des progrès considérables réalisés dans la seconde moitié du XIIIe siècle par les enlumineurs de la région parisienne. Je me borne à signaler l'intérêt de cette comparaison, renvoyant pour le surplus à l'étude approfondie qu'en ont faite MM. Delisle et Omont dans les publications déjà mentionnées.

Deux autres manuscrits contemporains du nôtre méritent plus encore de retenir l'attention.

Le premier, qui est le latin 5286 de la Bibliothèque nationale, renferme le texte complet du Recueil du moine Yves, avec la troisième partie consacrée à l'histoire abrégée des rois de France jusqu'au règne du second fils de Philippe le Bel. Le texte de ce manuscrit offre donc un très réel intérêt. Quant à l'illustration, elle nous fait connaître ce que devaient être les peintures décorant cette troisième partie qui a disparu dans l'exemplaire présenté à Philippe le Long. Pour la première et la seconde, les sujets, sauf quelques différences insignifiantes, sont traités de façon si exactement identique dans les deux manuscrits qu'il faut admettre, ou bien que les illustrateurs ont travaillé d'après les mêmes modèles, ou bien que le miniaturiste de l'un des manuscrits a copié les dessins de l'autre. Les vers latins qui accompagnent chaque tableau sont aussi les mêmes. Toutefois, le manuscrit latin 5286 ne contient aucune enluminure, mais seulement des dessins au trait, des portraits d'encre, comme on disait alors. Rien ne permet d'affirmer que ces dessins

1. *Vie et histoire de saint Denys, reproduction des 30 miniatures du manuscrit français N. A. 1098 de la Bibliothèque nationale.* Paris, Berthaud frères, s. d.

fussent destinés à être coloriés. L'illustration du manuscrit était restée, d'ailleurs, inachevée, et ce n'est que tardivement, sous le règne de Louis XII, qu'elle a été complétée par des artistes médiocres qui se sont efforcés assez maladroitement d'imiter la manière de leurs devanciers. Le pastiche n'est pas bon; mais il en est tout autrement des dessins originaux exécutés au commencement du XIVe siècle : ils sont fort remarquables et ne le cèdent guère à nos miniatures. Le 5286 contient même quelques figures qui ne se trouvent pas dans le manuscrit présenté au roi. C'est ainsi qu'après notre planche VII il nous montre (fol. 8) un grand dessin à pleine page : le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, avec les deux gardes, l'un perçant le flanc du Crucifié, l'autre lui présentant l'éponge. Au fol. 36 se voit également un dessin qui manque dans notre manuscrit et qui devrait se trouver entre nos planches XIX et XX. Cette figure est accompagnée des vers suivants :

Sunt hec digna Deo que describit Thimotheo
Ac toti mundo libro pater iste secundo.

La Bibliothèque nationale possède encore un autre manuscrit d'un grand intérêt : c'est le 13836 du fonds latin (anc. Saint-Germain 1082). Il est incomplet malheureusement et ne renferme que les chapitres LVII-CLXVIII de la troisième partie du Recueil historique du moine Yves. Exécuté en 1317 par Guillaume L'Escot, il nous donne le texte latin [1] ; mais la version française a été copiée sur les marges. Ce volume permet donc de combler, sauf pour les cinquante-six premiers chapitres de la troisième partie, la lacune créée dans le texte français par la perte de la fin du Recueil offert à Philippe le Long. L'illustration du manuscrit est fort remarquable et le fait proche parent de la *Bible de Robert de Billyng* ou *de 1327*, qui fut enluminée par Jean Pucelle et ses compagnons Anciau de Cens et Jaquet Maci.

1. Ce texte a été en partie publié, sous le nom du copiste *Guillelmus Scotus*, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XX, p. 45-57, 540-541, et t. XXI, p. 201-211.

Le texte complet de cette troisième partie se trouve dans deux autres manuscrits, l'un appartenant à la Bibliothèque royale de Berlin [1], le second à la Bibliothèque du Vatican [2].

Le recueil du moine Yves a donc été assez souvent copié; il fut aussi mis à profit dans les siècles suivants, notamment par un auteur qui, en 1445, écrivit une compilation sur la vie et le culte de saint Denis [3]. Plus tard, d'autres ouvrages consacrés à l'histoire du premier évêque de Paris furent établis probablement encore à l'aide du livre de notre religieux. L'un de ces manuscrits fut copié pour Charles VIII qui a mis sa signature sur le feuillet de garde [4]; un autre, qui contient d'assez nombreuses peintures traitant les mêmes sujets que les nôtres et peut-être inspirées par elles, a été vraisemblablement exécuté pour Louis XII [5]; un troisième encore, qui se trouve aujourd'hui à Oxford [6], paraît avoir été fait pour le cardinal d'Amboise. Il y en eut d'autres sans doute; mais les signaler n'apporterait pas grande lumière à ce qui a été dit du travail du moine Yves.

Je ferai pourtant une exception en faveur d'un petit livre renfermant une compilation du même genre: c'est un volume qui fut imprimé, semble-t-il, dans le premier quart du XVIe siècle. Il porte pour titre : *La cronicque saint de||nis pasteur de france.* Cette plaquette est formée de sept cahiers signés par A-G, les six premiers de 8 feuillets (compris dans A le feuillet de titre), et le septième de 4 feuillets seulement : le verso du dernier feuillet est blanc. Il y a 25 lignes à la page. Le volume est sans date et ne mentionne ni libraire ni imprimeur. Le commencement est ainsi : *Le prologue de lacteur traicte sommai||rement pour descendre a*

1. Cf. Stenzel, dans Pertz, *Archiv*, II, 77; — et Renan, dans *Archives des missions*, 1re série, I, 432.
2. Fonds de la Reine, n° 695. — Cf. Renan, dans *Archives des missions*, 1re série, I, 429; — et Élie Berger, *Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule VI, p. 14.
3. Bibl. nat., ms. lat. 17631, fol. 31-82.
4. Bibl. nat., ms. fr. 5868.
5. Bibl. nat., ms. fr. 24948.
6. Bibl. Bodléienne, Douce 92.

sa matière cōme no||stre seigneur monta es cielz veans tous ses||apostres. et sa mere ou milieu le jour de las||senscion. La vie et les miracles de saint Denis y sont si clairement racontés et dans une langue si savoureuse que je n'hésite pas à signaler ce petit volume que sa rareté seule suffirait à rendre précieux aux bibliophiles [1].

II

Afin de faciliter l'intelligence des divers tableaux qui composent ce recueil et d'aider à suivre la trame de l'histoire que les enlumineurs avaient reçu mission d'illustrer, je rappellerai avec quelques détails les principaux traits de la vie de saint Denis telle que le moyen âge l'a admise.

La légende ne faisait point distinction entre saint Denis l'Aréopagite et saint Denis apôtre de Paris. Non pas que l'identité des deux personnages ait jamais été reconnue par tous ; mais, malgré les polémiques nombreuses qui se sont élevées à ce sujet, l'église de Paris s'est, pendant des siècles, montrée favorable à l'origine athénienne de son premier évêque.

Dans cette hypothèse, Denis, que mentionnent les *Actes des apôtres* [2], était juge de l'Aréopage et professait la philosophie à Athènes, divisée alors en cinq quartiers, dont chacun était consacré à un dieu (pl. v). Il avait pour femme Damaris. Quand il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans environ, Denis attiré par la renommée des savants égyptiens se rendit à Héliopolis, avec un de ses compagnons d'étude, pour s'y perfectionner dans la connaissance des astres (pl. vi). C'est pendant qu'ils étaient l'un et l'autre en cette ville qu'eut lieu l'éclipse de soleil qui accompagna la mort

1. La Bibliothèque de l'Arsenal possède, sous la cote H. 5056, un exemplaire de ce livre, qui a appartenu à D. Fr. Secousse. La reliure, ornée d'abeilles et de roses, est à peu près contemporaine de l'impression.
2. Chap. XVII, v. 34.

du Christ. Denis fut très impressionné par ce phénomène, et, n'y trouvant point de cause naturelle, déclara que c'était là, à coup sûr, l'indice de la souffrance et de la mort d'un dieu (pl. VII). De retour à Athènes, il reprit son enseignement (pl. VIII); puis, toujours sous le coup de son émotion, il y fit élever le fameux autel au dieu inconnu (pl. IX) qui permit à saint Paul de commencer sa prédication aux Athéniens. Apollon fut des premiers à se convertir au christianisme (pl. X). Ayant écouté les discours de saint Paul aux philosophes (pl. XI) et en particulier son explication du dieu inconnu (pl. XII), Denis et sa femme Damaris ne tardèrent pas à suivre l'exemple d'Apollon (pl. XIII); mais ce n'est pourtant qu'après avoir été témoins d'un miracle opéré par saint Paul sur un aveugle, auquel il rendit la vue (pl. XIV et XV), qu'ils furent enfin baptisés par l'apôtre (pl. XVI). A quelque temps de là, saint Paul sacrait Denis évêque d'Athènes (pl. XVII). Aussitôt celui-ci commença à prêcher l'évangile aux Athéniens et à faire renverser les statues des dieux (pl. XVIII); puis il écrivit divers traités, entre autres celui de la *Hiérarchie céleste* (pl. XIX).

La légende admettait encore que l'Aréopagite avait été, comme les apôtres, transporté sur une nuée à Jérusalem pour y assister à la dormition de la Vierge. Nos miniatures nous le montrent présent en effet au moment de la mort et de l'assomption de la mère du Christ (pl. XX).

Après cet événement, saint Denis revint à Athènes et partagea son temps entre le gouvernement de son église et la composition d'ouvrages, tels que le traité des *Noms divins* (pl. XXI et XXII). Il se trouvait à Pélion quand lui parvint la nouvelle que les saints Pierre et Paul avaient été jetés en prison sur l'ordre de Néron. Désirant ardemment visiter les apôtres dans leur cachot, saint Denis s'empressa de confier l'église d'Athènes à un autre pasteur (pl. XXIV) et il s'achemina vers Rome. Au cours de son voyage, il s'arrêta auprès de saint Carpe, évêque de Beroë. Celui-ci

lui raconta une vision qu'il venait d'avoir (pl. XXIII) et dont saint Denis nous a conservé le récit dans sa VIIIe épître adressée au moine Démophile.

Lorsque saint Denis arriva à Rome, Néron avait déjà fait mettre à mort Pierre et Paul (pl. XXV) : c'est saint Clément qui occupait le siège pontifical. Le nouveau pape connaissait Denis depuis longtemps, aussi l'accueillit-il avec honneur (pl. XXVI); il conféra plusieurs fois avec lui et ne tarda pas à le charger du soin d'aller évangéliser les Gaules (pl. XXVII). L'Aréopagite, en compagnie de saint Rustique, de saint Éleuthère et de beaucoup d'autres clercs, se mit en route sur-le-champ.

La ville d'Arles devait être sa première station. Par la seule force de sa prière, il y détruit une statue du dieu Mars qui était en grande vénération aux habitants (pl. XXVIII). Après avoir opéré quelques conversions, il y fait la dédicace d'une église, y établit pour évêque saint Rieule, y sacre encore d'autres évêques, y ordonne des prêtres (pl. XXIX), les envoie de toutes parts prêcher l'évangile, puis il quitte lui-même la ville (pl. XXX).

La légende est muette sur les incidents qui marquèrent les diverses étapes du voyage de saint Denis à travers les Gaules, et nous le perdons de vue jusqu'au jour où il arrive enfin à Paris, but suprême de la mission que le pape Clément lui avait confiée (pl. XXXI). A peine a-t-il pénétré dans la ville des Parisiens qu'il y commence sa prédication. Lisbius fut le premier qui, vaincu par la parole de Denis, adopta la religion du Christ (pl. XXXII).

Encouragé par ce premier succès, le saint construit une église, baptise quelques néophytes (pl. XXXIII); puis, comme il l'avait fait à Arles, il ordonne des prêtres, sacre des évêques (pl. XXXIV) et les charge d'aller porter l'évangile chez les autres peuples de la Gaule (pl. XXXV). Toutefois, malgré le zèle déployé par saint Denis (pl. XXXVI), les conversions ne paraissent pas avoir été dès le début très abondantes à Paris, car, si l'on en croit le P. Chifflet,

les Parisiens de ce temps-là « estoient plus muets que des poissons et si abrutis qu'ils sembloient estre incapables de recevoir les lumières divines » [1].

Peu à peu cependant le nombre des conversions étant venu à s'accroître, les prêtres païens en prirent de l'ombrage et décidèrent d'envoyer des délégués à Rome vers Domitien pour lui demander aide et protection contre saint Denis et les sectateurs de la nouvelle religion (pl. XXXVII). L'empereur accueillit les délégués avec bienveillance (pl. XXXVIII) ; il fit former sans retard une troupe d'hommes d'armes (pl. XXXIX), et, ayant mis à leur tête le « prévôt » Sisinnius, il leur donna l'ordre de marcher en hâte sur Paris (pl. XL). Averti de l'approche des soldats romains (pl. XLI) et connaissant d'avance le sort qui lui était réservé, Denis fit appeler Saintin, évêque de Meaux, et Antonin, les chargea de noter avec soin tous les détails de sa vie et de son martyre, ainsi que ses discours et ses réponses à l'envoyé de Domitien, et leur enjoignit d'en porter, après sa mort, le récit au pape de Rome pour l'édification des nouveaux chrétiens et plus spécialement de ses anciens disciples les néophytes d'Athènes (pl. XLII).

Sisinnius étant arrivé aux portes de Paris, les prêtres païens accompagnés des citoyens restés fidèles au culte des anciens dieux se portent en foule au-devant de lui (pl. XLIII) et réclament une action immédiate contre les adversaires de la religion établie (pl. XLIV). Le prévôt romain fait aussitôt rechercher (pl. XLV) et amener à son tribunal saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère ; il les adjure de renoncer à leurs intrigues qui agitent et divisent le peuple et de faire acte de soumission à l'empereur en adorant les dieux. Devant leur refus, Sisinnius s'emporte et traite Denis de misérable vieillard. Celui-ci lui répond qu'il est vieux par l'âge en effet, mais

1. *Dissertation touchant saint Denys l'Aréopagite, évesque de Paris, extraite du latin du P. Pierre-François Chifflet, de la Compagnie de Jésus, et traduite en françois par le mesme auteur* (Paris, Jean de la Caille, 1676, in-12), p. 26.

jeune et vaillant pour la défense de sa foi (pl. XLVI). Puis les saints personnages proclament tout d'une voix qu'ils adorent un dieu unique en trois personnes (pl. XLVII).

Sur ces entrefaites, une femme de Paris, nommée Larcia, se présente devant le prévôt et accuse Denis et ses compagnons d'avoir séduit Lisbius, son mari, par leurs enchantements et de l'avoir éloigné d'elle (pl. XLVIII). Lisbius s'avance à son tour; il crie son mépris pour les dieux et se proclame disciple du Christ que lui a enseigné saint Denis (pl. XLIX). Il est immédiatement mis à mort (pl. L) : c'est le premier martyr chrétien de Paris.

Alors commence pour les saints personnages une série d'interrogatoires et de tortures, que devait terminer un arrêt de mort prononcé par l'envoyé de Domitien. Les interrogatoires ne diffèrent point entre eux : c'est toujours la reconnaissance des dieux et l'abjuration de la foi chrétienne qu'exige le prévôt de Rome. Les réponses de saint Denis, de saint Rustique et de saint Éleuthère sont aussi toujours identiques : ils refusent nettement d'obéir aux ordres de Sisinnius.

Chacun de ces refus est suivi de l'application d'une peine. Saint Denis et ses compagnons sont d'abord dépouillés de leurs vêtements et flagellés (pl. LI); ils sont ensuite chargés de chaînes et jetés en prison (pl. LII). Amenés de nouveau devant Sisinnius (pl. LIII), ils sont attachés sur des planches et flagellés pour la seconde fois (pl. LIV). Abandonnant alors saint Rustique et saint Éleuthère (pl. LV), le prévôt romain donne l'ordre de faire subir à Denis seul diverses épreuves sous les yeux de ses deux compagnons (pl. LVI). Le saint est successivement étendu sur un gril ardent (pl. LVII), exposé comme Daniel à la colère de bêtes affamées (pl. LVIII), enfermé dans un four brûlant (pl. LIX) et enfin attaché sur une croix (pl. LX). Toutes ces tortures n'ayant pu vaincre la résistance de l'évêque, Sisinnius donne l'ordre de le reconduire dans la prison, où il fait

enfermer avec lui non seulement saint Rustique et saint Éleuthère, mais aussi tous les nouveaux convertis qu'il a pu découvrir (pl. LXI).

C'est ici que se place l'un des épisodes les plus connus de la vie légendaire de notre saint. Pendant une messe que célébrait Denis dans sa prison, le Christ lui apparut et lui administra lui-même la communion (pl. LXII). Peintres et enlumineurs du moyen âge ont figuré à l'envi cette scène. Toutefois, dès la fin du XIV[e] siècle et dans tout le cours du XV[e], les artistes l'ont comprise d'une façon un peu différente. L'auteur de nos miniatures nous montre ici le Christ dans la prison même, au milieu des captifs. Plus tard, Jésus sera figuré au dehors présentant l'hostie à saint Denis à travers les barreaux de la grille qui ferme le cachot.

Sisinnius ayant fait ramener les chrétiens devant lui les met en demeure ou d'adorer les dieux ou de se résoudre à mourir (pl. LXIII). Ceux-ci n'hésitent pas, ils choisissent la mort. Espérant toutefois vaincre encore leur résistance, le prévôt romain leur montre les corps pantelants des Parisiens qu'ils avaient convertis au christianisme et qui viennent d'être suppliciés à cause d'eux (pl. LXIV). Cet affreux spectacle est impuissant à modifier leur attitude. Sisinnius les fait alors flageller pour la troisième fois (pl. LXV), et, en proie à une colère violente, donne enfin l'ordre de trancher la tête à saint Denis, à saint Rustique et à saint Éleuthère (pl. LXVI). La sentence de Sisinnius est exécutée sur-le-champ. Après la décapitation, les bouches des trois martyrs prononcèrent encore distinctement le nom de : *Jésus* (pl. LXVII).

A ce moment se produit le miracle qui de toute la vie et du martyre de saint Denis est resté le plus populaire. En présence de Larcia, et tandis que les âmes des martyrs sont transportées au ciel, l'évêque décapité se relève, prend sa tête dans ses mains, puis, guidé et soutenu par deux anges, il s'éloigne (pl. LXVIII). De Montmartre, où a eu lieu l'exécution, il chemine, portant son

précieux fardeau, « l'espace d'une bonne lieue », disent les vieilles chroniques, et arrive enfin à la maison d'une « preude femme » nommée Catulla, habitant un village appelé de son nom Catulliacum. Après que Catulla eut reçu des mains du martyr la tête sanglante, elle fit placer le corps dans un tombeau à proximité de sa demeure et y déposa elle-même le chef si miraculeusement transporté (pl. LXIX). C'est le village de Catulliacum qui prit plus tard le nom de Saint-Denis.

Quant à Larcia, femme ou plutôt veuve du martyr Lisbius, elle n'a pu résister. Témoin du miracle du saint portant sa tête, elle se convertit, brave la colère de Sisinnius, se proclame chrétienne et marche héroïquement à la mort (pl. LXX).

Moins favorisés que saint Denis leur patron, Rustique et Éleuthère avaient subi le sort ordinaire des condamnés. Leurs dépouilles mortelles, têtes et corps, étaient restées sur le lieu du supplice ; et, de peur que les chrétiens ne les ensevelissent honorablement, il fut décidé que les restes des deux compagnons de Denis seraient jetés à la Seine. On les plaça donc dans une barque pour les conduire à l'endroit le plus profond du fleuve; mais Catulla survenant détourne l'attention des hommes chargés de cette besogne, elle les invite à un festin, et, pendant qu'ils boivent, peut-être un peu plus que de raison, elle donne à ses serviteurs l'ordre d'enlever les corps des saints (pl. LXXI) et de les enfouir en un champ labouré, prêt pour les semailles. Peu de temps après elle les fit déterrer secrètement et réunit leurs restes mortels à ceux de saint Denis (pl. LXXII).

Tandis que ces événements se déroulaient à Paris, il advint qu'un jour saint Rieule célébrant la messe à Arles ajouta par mégarde et comme mû par une volonté extérieure les noms de saint Denis et de ses compagnons aux noms des apôtres. Étonné il s'arrête et ne sait à quelle cause attribuer sa distraction, quand, levant les yeux sur le crucifix de l'autel, il y voit trois colombes, chacune portant le nom de l'un des martyrs écrit en lettres de

sang sur sa poitrine (pl. LXXIII). Saint Rieule ne doute plus alors que l'apôtre des Parisiens vient d'être mis à mort, ainsi que Rustique et Éleuthère. Sa résolution est prise aussitôt : il remet l'église d'Arles aux mains d'un autre évêque et se dirige vers Paris. Dès son arrivée il s'enquiert du lieu où ont été déposés les corps de ses saints amis ; après bien des recherches, il découvre la maison de Catulla qui le reçoit avec honneur et le conduit à la sépulture des martyrs. Afin de perpétuer à jamais leur souvenir, saint Rieule, sous la dictée de Catulla, écrit sur la pierre de chaque tombe le nom et les faits mémorables de celui qui y repose. Cependant la sainte femme qui avait tant fait pour la gloire de ces premiers disciples du Christ n'était point encore chrétienne elle-même : elle reçoit enfin le baptême des mains de saint Rieule (pl. LXXIV).

C'est vers ce même temps que Domitien, qui venait de se proclamer dieu, fut frappé tandis qu'il siégeait sur le trône impérial. Il périt sous les coups de ses assassins, et son corps profané, traîné par les rues, fut jeté aux chiens (pl. LXXV). A la nouvelle de la mort de son protecteur, Sisinnius épouvanté abandonna son poste et se hâta de regagner l'Italie.

La persécution contre les nouveaux chrétiens s'étant un peu apaisée après le départ de Sisinnius, saint Rieule, à la demande de Catulla, se rendit à Senlis qui avait alors pour gouverneur Quintilien. Dans la nuit qui précéda l'arrivée à Senlis de l'évêque d'Arles, saint Denis et ses deux compagnons se montrèrent en songe au gouverneur et l'exhortèrent à se convertir. Aussi Quintilien ne fit-il aucune difficulté pour recevoir le baptême que lui offrait saint Rieule (pl. LXXVI).

Pendant l'absence de ce dernier, Catulla n'était point demeurée inactive. Sur la tombe des trois martyrs elle avait fait élever une modeste église de bois, que saint Rieule à son retour s'empressa de consacrer (pl. LXXVII).

Mais il restait encore à accomplir une des dernières volontés

exprimées par saint Denis peu de temps avant sa mort. Saintin, évêque de Meaux, et son compagnon Antonin n'avaient point oublié les ordres de l'Aréopagite. Fidèles à leurs promesses, ils avaient noté tous les détails de la passion des saints Denis, Rustique et Éleuthère. Ils se mettent donc en route pour Rome afin d'en présenter le récit au pontife; mais à leur arrivée dans une ville de Lombardie, l'un des deux compagnons, saint Antonin, tombe gravement malade. Saintin, forcé de continuer seul le voyage, remet à leur hôte une bourse bien garnie, en lui recommandant de prodiguer au malade les soins les plus empressés et en l'adjurant, si Antonin venait à mourir, de l'ensevelir avec toute la révérence et tous les honneurs dus à un si saint personnage. L'hôte promit avec serment de se conformer aux prescriptions de l'évêque de Meaux; mais à peine celui-ci était-il parti qu'Antonin rendait le dernier soupir. Sans se soucier des promesses faites ou tout au moins de l'argent reçu, l'hôte se hâta de se débarrasser du cadavre de la façon la plus ignominieuse : il ne craignit pas de le jeter dans la fosse où se déversaient toutes les ordures de la maison et des étables (pl. LXXVIII).

Un tel acte ne pouvait demeurer impuni. Averti miraculeusement, Saintin rebrousse chemin; il revient à la maison de l'hôte infidèle; il lui réclame son ami. Le coupable avoue sa faute et est l'objet d'une sévère réprimande; mais Saintin, touché de son repentir, lui accorde néanmoins le pardon. Puis il s'approche de la fosse, appelle Antonin, le ressuscite, le lave, le communie, et tous deux reprennent le voyage interrompu (pl. LXXIX). Ils arrivent à Rome, y sont honorablement reçus par le pape Anaclet et remettent entre ses mains le Recueil de la vie, des actes et de la mort de saint Denis (pl. LXXX).

Ayant ainsi accompli les volontés dernières de l'apôtre des Parisiens, les deux compagnons revinrent en France. Saint Saintin, après avoir gouverné quelque temps encore son diocèse, s'éteignit doucement, assisté de son fidèle Antonin (pl. LXXXI) qui lui succéda sur le siège épiscopal de Meaux.

Telle fut la légende de saint Denis admise par l'église de Paris et par le peuple pendant la plus grande partie du moyen âge. Il est à peine besoin d'ajouter que la critique moderne a distingué deux saints Denis. L'un, l'Aréopagite, évêque d'Athènes, disciple de saint Paul, aurait été martyrisé vers l'an 95. L'autre, évêque de Paris dans la seconde moitié du IIIe siècle, aurait quitté Rome pour évangéliser les Gaules en l'an 250 ; il aurait eu pour compagnons Rustique et Éleuthère et aurait été mis à mort sur l'ordre d'un gouverneur romain nommé Pescennius ou Sicinnius Lescennius.

C'est à l'Aréopagite qu'on a attribué le traité des *Noms divins*, le traité de la *Hiérarchie céleste*, celui de la *Hiérarchie ecclésiastique*, la *Théologie mystique* et divers autres ouvrages qui semblent avoir été, en réalité, composés au Ve siècle. Aujourd'hui l'Église admet l'existence des deux saints Denis ; elle fête l'Aréopagite le 3 octobre, et l'évêque de Paris le 9 du même mois. Il suffira d'avoir indiqué ici les traits principaux de la légende de notre saint, telle que l'a admise le moine Yves, telle surtout que l'a illustrée l'enlumineur du manuscrit offert à Philippe le Long.

III

Cet enlumineur, quel était-il ? Nous aurions un véritable intérêt à le connaître, car son œuvre est peut-être la plus remarquable qui ait été exécutée à Paris au commencement du XIVe siècle. Malheureusement tout ce qu'on pourrait dire sur la personnalité de cet artiste excellent ne serait qu'hypothèse. Il ne nous a laissé nul moyen de dévoiler son anonymat. D'ailleurs, bien qu'on puisse constater dans toutes les peintures du recueil une grande homogénéité, il n'est guère probable qu'elles soient l'œuvre d'un seul enlumineur. Les manuscrits illustrés par une même main sont sans doute très rares, et nous avons

vraisemblablement affaire ici à plusieurs miniaturistes inconnus.

Si nous ignorons les noms de ces enlumineurs, nous pouvons du moins essayer de nous représenter le milieu artistique dans lequel ils ont vécu. On doit se demander, avant tout, si c'est là un travail exécuté par des clercs ou par des artistes laïques. Étant donné le sujet de bon nombre de peintures qui mettent en scène des hommes du peuple avec beaucoup de vérité et souvent avec humour, on aurait quelque peine à imaginer que de graves religieux aient porté une attention soutenue sur des gens de si modeste condition. Il paraît, au contraire, très vraisemblable que pour avoir pris ainsi sur le vif les travailleurs de la cité nos miniaturistes habitaient au milieu d'eux, partageaient leurs occupations et vivaient de leur vie.

Nous ne sommes plus, du reste, au temps où l'on regardait tous nos anciens manuscrits enluminés comme des œuvres sorties des monastères. C'était là une idée qui s'adaptait assez bien à la conception romantique du moyen âge ; mais la théorie ne peut plus raisonnablement être soutenue aujourd'hui. A l'époque où furent peintes nos miniatures il y avait déjà longtemps que l'art s'était en partie laïcisé. C'est à Paris vraisemblablement que s'étaient formés les premiers ateliers d'enlumineurs laïques. C'est bien à Paris, en tout cas, qu'eut lieu, au XIIIe et au XIVe siècle, la plus merveilleuse floraison d'images chatoyantes sur les pages des missels et des psautiers, des chroniques et des romans de chevalerie. En aucune autre ville, à ce moment, la production artistique ne fut aussi brillante et aussi intense. Pour le prouver on a cité souvent, trop souvent peut-être, un vers célèbre de Dante, où il est dit :

.... quell'arte
Ch'alluminare è chiamata in Parisi.

« Cet art qu'on nomme à Paris *enluminer* ». De ce que Dante emploie une expression parisienne pour désigner l'art des illustrateurs de livres, on a conclu sans doute un peu vite que c'est à

Paris que se trouvaient les meilleurs enlumineurs. L'interprétation est, semble-t-il, hasardée. Dante, on le sait, a vécu à Paris; il y habita le quartier de l'Université. Son domicile, si l'on en en croit la tradition, n'était pas éloigné de cette rue Boutebrie, où les enlumineurs avaient alors leur quartier général. Il a pu voir ceux-ci à l'œuvre; il a certainement feuilleté des livres qu'ils avaient illustrés. Il a entendu vanter leurs travaux; il a jugé leur talent par ses propres yeux. Se trouvant amené plus tard à parler des peintures des manuscrits, le nom sous lequel on les désignait à Paris a pu lui revenir tout naturellement en mémoire; mais il ne cite point les enlumineurs parisiens comme les premiers en leur art. Si nous n'avions pour prouver leur supériorité que le texte de l'auteur de la *Divine Comédie*, le doute serait en vérité très légitime. Fort heureusement nous avons de meilleures preuves et de meilleurs documents : ce sont les œuvres mêmes de nos illustrateurs de manuscrits, et à l'aide de ces œuvres nous pouvons, en effet, constater que nulle part à cette époque l'art de la miniature ne fut plus florissant et plus parfait.

Dès le XIII[e] siècle, il semble y avoir eu à Paris certains groupements de miniaturistes qui furent comme des embryons d'ateliers. Le rôle de la taille de Paris pour l'année 1292 est à ce sujet un document précieux, qui peut nous donner une idée de ce qu'était, au début du règne de Philippe le Bel, la corporation des enlumineurs parisiens. Dix-sept seulement figurent au rôle de la taille. Ce sont : Raoul; Thomas; Jehan l'Englois; Grégoire; Courrat; Bernar; Baudouin; Nicolas, sa mère et Guiot leur valet; Guiot; Honoré, Richard de Verdun son gendre et Thomassin son valet; sire Jehan; sire Heude; et enfin Climent. Ces illustrateurs de livres, dont la plupart nous sont entièrement inconnus, étaient disséminés sur divers points de la ville. Il y en avait à la Croix-Neuve, près de Saint-Eustache, à la Foulerie, aujourd'hui rue de l'Hôtel-de-Ville, dans la rue aux Porées, c'est-à-dire dans notre rue Toullier actuelle, au Clos-Bruneau,

dans la rue Saint-Victor; mais la plupart étaient établis dans la rue Érembourc-de-Brie. Sur dix-sept miniaturistes portés au rôle de la taille de 1292, on en trouve douze installés dans cette rue Érembourc-de-Brie, nous disons maintenant rue Boutebrie, tout près de l'église Saint-Séverin.

Il est aisé de deviner les raisons qui pouvaient guider ces modestes artistes dans le choix de la rue ou tout au moins du quartier. Bien qu'ils ne fussent pas encore, semble-t-il, rattachés directement à l'Université, comme ils devaient l'être au siècle suivant [1], le voisinage des maîtres et des étudiants offrait pour leur industrie des avantages qu'il n'est pas besoin d'expliquer longuement. Il leur était, en outre, à peu près indispensable de se trouver à proximité de leurs collaborateurs naturels les libraires et les copistes. Or, ces copistes et ces libraires étaient, pour la plupart, groupés dans la rue aux Écrivains, aujourd'hui rue de la Parcheminerie, qui, au XIIIe siècle, comme à présent, débouchait à angle droit sur la rue Boutebrie.

Dans cette rue Boutebrie vivaient, en 1292, deux enlumineurs, Nicolas et Honoré, qui paraissent avoir été des chefs d'atelier. Le premier, comme on vient de le voir, avait pour collaborateurs sa mère et un valet nommé Guiot. Le second, Honoré, et c'est cet Honoré qui de tous les enlumineurs parisiens paye la taille la plus élevée, Honoré a sous ses ordres son gendre Richard de Verdun et Thomassin son valet.

1. Par lettres du 5 novembre 1368, Charles V, à la requête de l'Université de Paris, accordait l'exemption du guet aux libraires, écrivains, enlumineurs, relieurs et parcheminiers, serviteurs de ladite Université. Ces lettres comprennent les noms de quatorze libraires, onze écrivains, quinze enlumineurs, six relieurs et dix-huit parcheminiers. Voici les noms des quinze enlumineurs : Jean Le Noir, Pierre de Blois, Phelibert Langele, Pierre Le Normant, Jacques Le Riche, Jean de Sez, Jean Darcy, Perrin Remy, Joachim Troislivres, Guillaume Le Lorrain, Jean Passemer, Robert Lescuyer, Robin Quarré, Jean Grenet et Perrin Darraines. — Cf. Du Boulay, *Privilèges de l'Université de Paris* (Paris, 1674), p. 82; — Secousse, *Ordonnances des rois de France*, t. V (1736), p. 686-687; — H. Denifle et Ém. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. III (1894), p. 178-179; — P. Delalain, *Étude sur le libraire parisien du XIIIe au XVe siècle* (1891), p. 43-48.

Honoré est un nom qu'il faut retenir : car c'est celui d'un homme qui a vraisemblablement joué un rôle assez important dans le développement de l'art de l'enluminure. En 1288, il vendait un *Décret de Gratien*, qui est conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Tours [1]. Il est qualifié dans ce volume « Honoratus illuminator » [2]. Huit ans plus tard, le compte du trésor du Louvre du terme de la Toussaint 1296 nous offre cette mention [3] :

« ..... *et pro uno breviario facto pro rege*........ *107 l. 10 s.*

....

« *Honoratus illuminator, pro libris regis illuminatis*....... *20 l.* »

Nous voyons donc, en 1296, Philippe le Bel payer une certaine somme pour l'exécution d'un bréviaire et dans le même compte, à quelques lignes d'intervalle, Honoré recevoir 20 livres pour enluminer des « livres du roi ». M. Delisle n'a pas manqué de rapprocher ces deux textes : « Ne peut-on pas se demander, écrit-il, si nous n'avons pas là le bréviaire pour la façon duquel Philippe le Bel paya 107 livres 10 sous en 1296, et si les peintures n'en sont pas dues à cet Honoré qui travaillait alors à l'enluminure des livres du roi ? [4] » Ce bréviaire de Philippe le Bel peut vraisemblablement être identifié avec un très intéressant manuscrit de la Bibliothèque nationale [5], dont j'ai donné ailleurs [6] une reproduction de la miniature la plus caractéristique.

Honoré fut donc vers la fin du XIIIe siècle l'un des enlu-

1. N° 558.
2. « Anno Domini M° CC° LXXX octavo, emi presens Decretum ab Honorato illuminatore, morante Parisius in vico Herenenboc de Bria, precio quadraginta librarum parisiensium ». *Catalogue général des bibliothèques publiques de France* (*Tours*, par M. Collon), t. XXXVII (1900), p. 450.
3. Publié par Julien Havet dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLV (1884), p. 252 et 253.
4. Léopold Delisle, *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 62.
5. Ms. lat. 1023.
6. Cf. Henry Martin, *Les Miniaturistes français* (1906), p. 58, fig. 8.

mineurs du roi. C'est lui qui, en 1292, paye la taille la plus élevée; il s'est adjoint deux collaborateurs, son gendre Richard de Verdun et Thomassin son valet. Ne sommes-nous pas en droit de penser que cet Honoré fut de son temps l'un des illustrateurs de livres les plus recherchés? Je ne saurais dire à quelle date il mourut; mais j'ai acquis la certitude que l'atelier d'Honoré ne disparut point avec lui. Bien qu'il eût changé de maître, cet atelier était encore florissant en 1318. C'est ce qui ressort d'un texte publié par M. A. Vidier [1], texte qui nous permet d'affirmer que Richard de Verdun avait, sous Philippe le Long, succédé à son beau-père Honoré et pris la direction de la maison d'enluminure. On lit, en effet, dans le compte de Guy de Laon, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, année 1318 :

« *Item, Nicolao, ligatori librorum, pro tribus magnis antiphonariis novis ligandis et pro aliis libris religandis per annum.... VIII l. X s.*

« *Item, Richardo de Verduno et Johanni de La Mare, socio suo, pro dictis antiphonariis illuminandis de grossis et minutis. XI l. XIII s.* »

On remarquera que Richard de Verdun, qui en 1292 était l'associé de son beau-père, a dû lui-même prendre un collaborateur et que la raison sociale de la maison, comme nous dirions aujourd'hui, est devenue : Richard de Verdun et Jean de La Mare. N'est-ce pas que l'atelier est toujours achalandé? En 1296, Honoré enluminait des livres pour le roi : en 1318, Richard de Verdun et son associé en décorent pour la Sainte-Chapelle.

Il serait sans doute téméraire de faire un rapprochement trop étroit entre les enlumineurs qui, en 1318, travaillaient pour la Sainte-Chapelle et ceux qui, vers 1317, illustraient pour le compte de l'abbaye de Saint-Denis un somptueux ouvrage que l'abbé Gilles de Pontoise se proposait de présenter au roi. Mais, si l'on admet que les miniatures dont il s'agit ont été faites, comme je

1. *Notes et documents sur le personnel, les biens et l'administration de la Sainte-Chapelle du XIII*e *au XV*e *siècle*, par A. Vidier (*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVIII (1901), p. 339).

le crois, par des artistes laïques et par des artistes parisiens, il faut bien songer aux enlumineurs que nous voyons à cette époque en possession de la faveur du roi ou des établissements religieux importants. Sous le règne des fils de Philippe le Bel, on peut citer quelques noms de miniaturistes qui se recommandent par la qualité de ceux qui les emploient.

Ce sont d'abord les successeurs d'Honoré, c'est-à-dire Richard de Verdun et Jean de La Mare dont il vient d'être parlé.

C'est ensuite un enlumineur nommé Maciot, dont le talent paraît avoir été fort goûté des princes français dans le premier quart du XIVe siècle. Le 7 octobre 1302, Maciot l'enlumineur et sa femme Marote de Compiègne recevaient d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, et de Mahaut d'Artois la maison qu'ils habitaient à Paris pour en jouir leur vie durant [1]. Quelques années plus tard, en 1313, nous trouvons notre « Maciot l'enlumineur » en possession de la faveur du roi de France; il fait à cette époque partie de l'hôtel de Philippe le Bel [2]. Son domicile à Paris est alors rue Simon-le-Franc, au coin de la rue Beaubourg [3]. La mort de Philippe le Bel ne semble pas avoir éloigné de lui la protection royale. Il n'a sans doute point cessé de figurer parmi les gens de l'hôtel; et sous Philippe le Long, en 1319, Maciot est toujours le seul miniaturiste mentionné sur les états de la maison du roi [4]. Un artiste ainsi protégé devait, à n'en pas douter, occuper un rang enviable parmi ses confrères. De ce que Maciot figure au milieu des « valeti » de Philippe le Bel et qu'il est le seul miniaturiste faisant partie de l'hôtel en

1. Cf. *Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne*, par J.-M. Richard (1887), p. 99 et 164-165.

2. Cf. *Liste des artistes mentionnés dans les états de la maison du roi et des maisons des princes, du XIIIe siècle à l'an 1500*, par B. Prost, dans *Archives historiques, artistiques et littéraires*, t. Ier (1889-1890), p. 426.

3. Cf. *Livre de la taille de Paris en 1313*, publié par Buchon (1827), p. 88.

4. Cf. *Liste des artistes mentionnés dans les états de la maison du roi et des maisons des princes, du XIIIe siècle à l'an 1500*, par B. Prost, dans *Archives historiques, artistiques et littéraires*, t. Ier (1889-1890), p. 426.

1313 et 1319, on serait bien tenté de conclure qu'il fut, en quelque sorte, un enlumineur officiel. Plus tard, en 1327, nous voyons encore un miniaturiste dont le nom se rapproche de celui de Maciot (il se nommait Jaquet Maci) travailler à l'illustration d'un livre en collaboration avec Jean Pucelle ; mais, à vrai dire, je ne pense pas qu'on puisse identifier notre Maciot de Mahaut d'Artois, de Philippe le Bel, de Philippe le Long, avec le Maci (Jaquet) de 1327. Le nom de Maci était alors très répandu à Paris.

Dans cette première moitié du XIVe siècle l'un des rares enlumineurs dont on possède des œuvres certaines est Jean Pucelle, qui nous est connu aujourd'hui grâce aux savantes recherches de M. Léopold Delisle. Jean Pucelle devait jouir à Paris d'une véritable renommée. C'est à lui que s'adressent les confrères de Saint-Jacques-aux-Pèlerins pour pourtraire, ou dessiner, le grand scel de leur confrérie [1]. Quelques années plus tard, avec ses associés Anciau de Cens, Jaquet Maci et J. Chevrier, il enluminera, d'abord la *Bible de Robert de Billyng* ou *de 1327* [2], puis cet admirable *Bréviaire de Belleville* [3], dont l'influence devait être si grande sur les enlumineurs qui, pendant près d'un siècle, allaient suivre docilement le sillon tracé par Jean Pucelle. Enfin, lorsque Charles IV le Bel, en 1325, épousa en troisièmes noces Jeanne d'Évreux, il commanda un petit volume, « un bien petit livret d'oroisons », disent les inventaires. Or, à qui s'adresse-t-il pour faire enluminer ce livre qu'il destine à la

1. Cf. Henri Bordier, dans *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. II (1876), p. 345 ; — Marcel Poëte, *Les Primitifs parisiens* (1904), p. 29 ; — Henry Martin, *Les Miniaturistes français* (1906), p. 66-67.

2. Bibl. nat., ms. lat. 11935. — A la fin du volume, on lit : « Jehan Pucelle, Anciau de Cens, Jaquet Maci, il hont enluminé ce livre ci. Ceste lingne de vermeillon que vous veés fu escrite en l'an de grace M. CCC. et XXVII, en un jeuedi darrenier jour d'avril, veille de mai, Vto die. » Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, I, 13 ; — *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XXIX (1884), p. 285 ; — *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 74.

3. Bibl. nat., mss. lat. 10483 et 10484. — Cf. L. Delisle, *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XXIX (1884), p. 284 ; — *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 75.

nouvelle reine sa femme? A Jean Pucelle, comme au plus habile miniaturiste de Paris [1].

Richard de Verdun, Maciot, Jean Pucelle. Voici donc les trois noms qui dans ce premier quart du XIVe siècle semblent avoir été ceux des enlumineurs parisiens les plus renommés. Est-ce parmi eux que se trouvait l'illustrateur de notre *Légende de saint Denis*? Cela peut paraître assez vraisemblable ; mais rien n'autorise autre chose qu'une simple hypothèse. Ce qu'il est permis de dire, c'est que si le miniaturiste de la *Légende de saint Denis* n'est pas l'un des trois qui viennent d'être cités, il fut certainement de la même école, il a travaillé dans le même milieu et il a été pour eux sans doute un concurrent.

En parlant de l' « enlumineur de la *Légende de saint Denis* », il va sans dire que j'entends le directeur de l'illustration, car un livre comme celui-ci a dû occuper pendant de longs mois plusieurs artistes. Quel qu'ait été ce chef d'atelier, ce directeur de l'illustration, Richard de Verdun, Maciot, Jean Pucelle ou tout autre, il était parisien. Il a vécu de la vie commune du peuple de Paris. Il connaît trop bien tous les corps de métier de la ville pour ne les avoir pas fréquentés intimement.

Lorsqu'on étudie avec soin les miniatures de nos peintres de manuscrits, il est des détails qui ne trompent guère. Certes, la fantaisie de ces ingénieux artistes se donne souvent libre carrière ; mais, avec un peu d'attention, il n'est pas impossible de faire le départ de ce qui est sorti de leur imagination et de ce qu'ils ont réellement observé et copié avec fidélité. Un livre d'Heures qui dans son calendrier nous montre, aux mois de janvier ou de février, hommes, femmes et enfants évoluant sur la glace, les pieds chaussés de longs patins flamands, ne saurait passer pour l'œuvre d'un miniaturiste de l'Ile-de-France. Si nous constatons que les maisons sont pourvues de ces pignons à gradins ou à redans si

1. Cf. Henry Martin, *Les Miniaturistes français* (1906), p. 70-72.

communs dans les miniatures vers la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, nous croirons avec assurance que l'auteur était originaire soit de la Flandre, soit de l'Allemagne, peut-être de l'Amiénois ou de la région de Laon. Dans le très beau psautier conservé au British Museum sous la cote : Addit. 24686, psautier qui fut peint en 1284, qu'on examine le fol. 11, où débute le psaume *Beatus vir*. L'encadrement en est très orné, et beaucoup d'oiseaux y sont représentés. Au bas de la page se voit un merveilleux goëland, d'une intensité de vie et d'un réalisme vraiment extraordinaires. Un peintre parisien eût mis là un chardonneret, une pie, un hibou, un coq, un faisan, un paon. L'enlumineur capable de dessiner un tel goëland, pouvons-nous conclure, vivait au bord de la mer.

Pour faire du peuple de Paris des croquis si pittoresques et si précis, l'illustrateur de la *Légende de saint Denis* était lui-même sans aucun doute un artiste parisien.

IV

Les peintures qui décorent notre manuscrit sont toutes consacrées à reproduire des épisodes de la vie et du martyre du premier évêque de Paris ; mais au bas de trente d'entre elles le miniaturiste a eu l'heureuse inspiration de placer des scènes populaires qui se déroulent à Paris, soit sur le fleuve, soit sur les ponts devant les portes de la ville.

Le tableau le plus remarquable est celui qui nous donne une représentation du grand pont de Paris, situé, comme on sait, un peu plus haut que l'endroit où est aujourd'hui le Pont au Change. Sous les trois arches qui nous sont montrées, tournent les roues des moulins sur bateaux auxquels des meuniers apportent, à l'aide de barques, les sacs de blé à moudre (pl. LXIV).

C'est, d'ailleurs, dans le voisinage de la Seine, sur les ponts, que se manifeste plus particulièrement la vie de la cité. Voici un paveur et son conducteur (pl. XXXI), un homme poussant sa brouette (pl. XXXVI), un ânier qui conduit son âne avec la barbarie ordinaire en le piquant d'un bâton armé d'une pointe (pl. XXXV), des muletiers guidant leurs mules chargées de bâts (pl. LIII). Ici, l'on voit passer une charrette de gerbes (pl. XLIX). Ailleurs, rentrent dans la ville un bouvier et ses bœufs (pl. LVII), un porcher, un berger chassant devant lui ses moutons (pl. LV). Puis, voici encore des jongleurs, montreurs d'ours (pl. LXII) ou de singe (pl. II), des mendiants de diverses catégories : l'un, portant son enfant sur son dos, reçoit l'aumône d'un marchand assis dans sa boutique (pl. XXXVI); l'autre, un aveugle, est conduit par son chien qui tient la sébile aux dents (pl. XLV). D'autres sont estropiés affreusement (pl. XLVII); d'autres enfin marchent à l'aide de béquilles ou plus exactement de potences (pl. LI). Les portefaix apparaissent fréquemment dans ces petits tableaux parisiens (pl. XXXII, XLIX, LIX, etc.).

Parmi les passants de la rue, notons encore : un fauconnier à cheval (pl. XXXII), un crocheteur (pl. XXXVII), un pèlerin (pl. XLVI), un porteur d'eau (pl. XLVIII), un ménétrier jouant de l'orgue de main (pl. L), un valet de chiens (pl. LI), un crieur de vin (pl. LX), un marchand à la saison (pl. LX), un fripier ambulant (pl. LXI), un chiffonnier (pl. LXIII), un garçon talemelier (pl. LXII), des marchands d'oublies (pl. LXV).

Ici, deux cavaliers rentrent dans la ville (pl. II). Plus loin, un jeune seigneur et une dame chevauchent sur le pont (pl. XXXVII). Ailleurs, ce sont des traîneaux, haquets ou voitures pour le transport du vin en fût qui circulent en hâte (pl. XLVI, XLVIII, LVI), ou encore un banneau chargé de pierres (pl. XLVII). Un haquet a été laissé sur la rue : des enfants en quête de distractions s'en sont emparés et se livrent au jeu de la bascule (pl. LIV).

Mais voici que s'avance majestueusement un char de prome-

nade. C'est l'ancêtre du carrosse, ou mieux de l'omnibus. Le véhicule est couvert et clos de tous côtés; il est monté sur quatre roues et attelé de deux chevaux en flèche, avec un postillon sur le limonier. En cette vaste machine, trop grande pour circuler à l'aise parmi les rues étroites et tortueuses du Paris du XIVe siècle, les voyageurs, au nombre de cinq, sont assis dans le sens de la longueur sur un seul rang (pl. XLII).

Du haut des échauguettes qui couronnent la porte de Paris, les gens du guet à leur poste surveillent les entrées (pl. XXXI); mais ils ne peuvent avoir l'œil partout. Aussi deux truands déguenillés profitent-ils de la tranquillité que leur laisse la police pour vider seul à seul leur querelle et se livrer à un énergique pugilat (pl. LVI).

Si nous passons en revue les Parisiens qui exercent des professions plus honorables ou plus assises, nous remarquerons beaucoup de commerçants dans leurs boutiques, surtout des changeurs et des orfèvres; mais nous verrons aussi un marchand d'armes et d'escarcelles (pl. XXXII), des épiciers ou apothicaires travaillant à piler dans un mortier certaines denrées (pl. XLIV et LIX). Ici, nous surprendrons un barbier dans l'exercice de son art (pl. LXV). Là, plus heureux que ses confrères d'aujourd'hui qui ne peuvent vendre publiquement que des oiseaux exotiques, un oiselier offre à son client un chardonneret [1] prisonnier dans sa cage (pl. XLIV).

Beaucoup de femmes figurent aussi dans ces scènes vivantes de la rue. Voici une laitière installée à l'entrée de la porte (pl. XLIV). Plusieurs bourgeoises sont occupées à filer leur quenouille (pl. XXXVII et LVIII), tandis qu'une autre travaille au dévidoir (pl. LIII). Nous voyons ailleurs une ménagère recevant la farine que lui apporte dans un sac un garçon meunier (pl. LVII).

1. Le chardonneret a été l'oiseau de cage favori des Parisiens pendant tout le moyen âge : c'est aussi celui que les enlumineurs ont le plus souvent représenté, soit dans les miniatures, soit dans les bordures et les encadrements.

Les médecins ne sont pas non plus oubliés par nos miniaturistes. Un malade vient de demander à l'un d'eux une consultation. Suivant la formule traditionnelle des peintres du moyen âge pour figurer le médecin, l'homme de l'art élève et mire l'urinal ; mais, comme la satire ne perd jamais ses droits, il n'a pas encore rabaissé la main droite dans ce geste familier que déjà il a tendu la gauche pour recevoir son salaire. Le malade docilement y dépose une pièce de monnaie (pl. XLII).

Sur le fleuve même, la vie ne paraît guère moins active. On y peut observer certains types qui sont demeurés bien parisiens jusqu'à nos jours, comme les pêcheurs à la ligne, par exemple. Les pêcheurs à la ligne abondent dans nos miniatures (pl. XXXVII, XLVIII, LVI, LXIII); ils ne prennent, d'ailleurs, guère plus de poissons que leurs confrères modernes, et c'est une chose remarquable que cette persistance à travers les siècles de la profession si désintéressée du pêcheur à la ligne parisien, toujours aussi malchanceux et toujours aussi enthousiaste de son art. Pourtant, la rivière de Seine devait être alors extrêmement poissonneuse, si l'on s'en rapporte aux témoignages nombreux qui nous sont restés, si l'on s'en rapporte même aux dessins de nos enlumineurs qui nous montrent des pêcheurs au filet faisant une riche capture (pl. XXXI).

Les documents qui ont trait à la batellerie de la Seine sont aussi fort intéressants. Outre quelques barques montées dont il serait assez difficile d'indiquer très exactement l'usage (pl. II, XXXV), on y voit beaucoup de bateaux servant au transport du vin (pl. XXXVI, LIII, LVIII, LIX, LXV); l'une de ces embarcations est conduite par un remorqueur, comme nous dirions aujourd'hui : c'était, à l'époque où fut fait notre dessin, la barque de l' « avaleur de nefs » (pl. LIX). Les miniaturistes nous font encore assister à une déclaration et à un essai de vin au port de Paris (pl. XLII).

On n'ignore pas que de tout temps, et même jusqu'à notre

époque, l'approvisionnement de Paris en denrées et en toutes sortes d'objets de consommation s'est fait principalement par eau. Les illustrateurs de notre manuscrit ne manqueront donc pas de nous montrer des bateaux chargés de citrouilles ou de melons (pl. XLIX et LV), des bateaux de charbon (pl. XLVI), des bateaux de bois qu'on décharge (pl. XLV), d'autres bateaux couverts de bâches qui étaient utilisés pour le transport du blé (pl. XLIII). Voici les bateaux-viviers des poissonniers d'eau douce (pl. XLIV) : la mode n'en est point tout à fait passée aujourd'hui, et, bien que rares, quelques poissonniers d'eau douce exercent encore leur industrie sur la Seine, au milieu même de Paris; mais peu de Parisiens ont remarqué cette vieille coutume.

Certaines barques semblent être celles du passeur (pl. XLVII et LII), d'autres celles du garde de la rivière (pl. LXI).

Il y a aussi plusieurs canots de plaisance, car c'est sur la Seine que nos ancêtres, lassés de leurs rues étroites, prenaient volontiers leurs ébats. Dans des barques attachées à un piquet au milieu du fleuve, il n'était pas rare qu'on s'installât pour faire la sieste (pl. L et LX). Ici, quelques hommes, montés sur une barque, tiennent élevé devant eux un long rouleau de parchemin : ils chantent. Toute la minutie du peintre apparaît dans cette image. Vu à la loupe le parchemin du rouleau est bien réglé pour recevoir la musique : on en pourrait transcrire les notes; la bouche des chanteurs est largement ouverte (pl. XXXII).

Dans un autre bateau qu'ils ont amarré au pont, quatre personnages sont assis; sur une planche placée en travers, ils ont posé un hanap et ils semblent causer avec entrain (pl. LXII).

Enfin, nos miniaturistes ne pouvaient omettre la natation, si chère de tout temps aux Parisiens. Cinq amateurs de bains froids ont pris un bateau : deux d'entre eux sont fort occupés à retirer leurs vêtements; un troisième du bout de la barque s'élance dans la rivière; les deux autres nagent déjà, tandis que des poissons

en grand nombre et presque aussi gros que les baigneurs se promènent à leurs côtés et semblent partager leurs jeux (pl. LI). Partout, du reste, où ils ont figuré la Seine, les miniaturistes semblent s'être quelque peu laissés entraîner par leur imagination, car ils ont peuplé les eaux du fleuve de véritables bataillons de gardons et de chevennes évoluant en rangs si pressés que la navigation eût pu en être gênée. Mais cela n'enlève rien au mérite de ces tableaux si vivants, si pittoresques et qui nous montrent mieux qu'aucun autre document quel était l'aspect des rues de notre ville il y a quelque six cents ans.

L'intérêt que présente cette suite de croquis parisiens n'avait point échappé à l'un de nos plus sûrs érudits et archéologues du dernier siècle. Dans le *Magasin pittoresque* de 1846, Jules Quicherat leur a consacré un assez long article[1], que l'on pourra consulter avec fruit. M. Léopold Delisle, dans son étude citée plus haut sur le Recueil du moine Yves, n'a pas manqué non plus d'attirer l'attention sur ces petits tableaux accessoires des grandes peintures et de montrer les renseignements qu'on en peut tirer pour l'histoire archéologique et anecdotique de la ville de Paris.

V

Ce qui double l'intérêt de nos miniatures, c'est qu'on peut, comme on l'a vu, leur assigner une date certaine, puisque le manuscrit qui les contient, M. Delisle l'a démontré, a été présenté au roi en 1317. Certes, la date indiquée par M. Delisle ne me paraît pas discutable, et j'admets aussi sans hésitation que c'est bien là le volume qui fut offert à Philippe le Long par l'abbé de Saint-Denis; mais, ce point acquis, il pouvait être intéressant d'en comparer les miniatures à d'autres œuvres de même époque.

1. Pages 217-222.

J'avais cru d'abord pouvoir trouver certains éléments de comparaison en examinant un somptueux manuscrit contemporain du nôtre et dont les pages sont ornées de cent soixante-seize belles peintures : je veux parler de la *Bible de Jean de Papeleu*[1], qui fut achevée précisément dans le cours de cette année 1317, en plein centre de la production du livre à Paris, rue des Écrivains, aujourd'hui rue de la Parcheminerie, comme en témoigne une note inscrite à la fin du volume[2]. Mais rien ne permet d'attribuer les miniatures de ces deux manuscrits au même pinceau. Le dessin et le coloris présentent en effet de très notables différences. On peut, toutefois, relever certains détails qui indiquent des tendances communes et le même milieu artistique. Dans le manuscrit offert à Philippe le Long, le personnage qu'on voit le plus fréquemment représenté, exception faite pour l'apôtre de Paris, est le « prévôt » romain Sisinnius envoyé par l'empereur Domitien pour étouffer le christianisme naissant dans les Gaules. Partout où il est figuré, Sisinnius se montre vêtu d'une sorte de justaucorps à manches demi-longues, recouvert de lamelles de métal en forme de tuiles plates imbriquées. Cette même disposition, nous la retrouvons dans l'armure d'un farouche Goliath peint au fol. 135 v° de la *Bible de Jean de Papeleu.* Sisinnius a sur les épaules des ailettes et aux genoux des genouillères formées de disques de métal. Des genouillères et des ailettes assez semblables se voient aux genoux et aux épaules du Goliath. Les jambes de Sisinnius sont armées de grèves de plates : celles du Goliath le sont également. Chez Goliath, ainsi que chez Sisinnius, les grèves n'abritent point le cou-de-pied. D'autre part, il ne semble pas que les armures de tuiles de métal imbriquées aient été, au commencement du XIVe siècle, d'un usage fréquent : la mode en était

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5059.
2. « Anno Domini millesimo trecentesimo septimo decimo hoc opus transcriptum est a Johanne de Papeleu, clerico, Parisius commoranti in vico Scriptorum, quem velit servare Deus, qui est retributor omnium bonorum in secula seculorum. Amen. »

passée, et les chevaliers se servaient alors presque exclusivement de l'armure de mailles. Les peintres de Sisinnius et du Goliath, ayant à représenter des personnages très anciens, ont donc fait ici de l'archaïsme et adopté une façon à peu près identique de figurer des hommes de guerre qu'ils entrevoyaient confusément perdus dans les brouillards de la légende.

Les soldats compagnons de Sisinnius, qui nous sont montrés dans la *Légende de saint Denis*, n'ont rien de romain; ils portent le haubert de mailles, quelques-uns avec cotte par dessus. Leur tête est coiffée du heaume rond, avec ou sans nasal, posé sur le camail. Parmi ces heaumes, il en est, comme ceux de la pl. XXXIX, qui sont pourvus du viaire articulé. Des genouillères et des grèves de plates, qui ne couvrent point le cou-de-pied, se voient sur les genoux et les jambes des soldats. Plusieurs sont armés de boucliers dont les dimensions sont loin d'être partout les mêmes.

Je n'ai point à insister sur le costume des quelques femmes qui paraissent dans nos miniatures : c'est celui qu'on observe dans la plupart des manuscrits parisiens du commencement du XIVe siècle. Quant aux coiffures, elles rappellent sans doute celles des personnages féminins du *Bréviaire de Belleville*; mais cette ressemblance dans certaines parties du costume des femmes est-elle suffisante pour nous autoriser à rattacher au même atelier, c'est-à-dire à l'atelier de Jean Pucelle, les peintures qui composent le présent recueil?

Il existe entre les illustrations de la *Légende de saint Denis* et celles du *Bréviaire de Belleville* des divergences très accentuées : les attitudes des personnages, la manière de draper les étoffes et d'en figurer les plis, le coloris, la méthode même du dessin éloignent assez ces deux œuvres pour qu'on ne songe point à leur assigner avec assurance un auteur commun. Du reste, ces deux séries de miniatures, qui sont, semble-t-il, les plus remarquables du commencement du XIVe siècle, ne sauraient être con-

sidérées comme ayant été exécutées à la même époque. Il est peu probable que le *Bréviaire de Belleville* ait reçu son illustration avant 1330. Quant à la *Légende de saint Denis*, on a vu que le manuscrit en était certainement terminé en 1317. Aussi l'ornementation de ce dernier livre présente-t-elle des caractères d'archaïsme qui ne se retrouvent plus dans le *Bréviaire de Belleville.*

Mais nous avons une autre œuvre incontestée de Jean Pucelle, la *Bible de Billyng* ou *de 1327* [1]. Là, de très nombreux rapprochements s'imposent. Si l'on compare entre eux la plupart des feuillets qui ont reçu une décoration, par exemple, le feuillet 5 de la *Bible de 1327* et le feuillet 20 v° (pl. IV) du tome Ier de la *Légende de saint Denis*, on ne pourra s'empêcher de constater une ressemblance presque absolue dans la conception générale, dans le dessin, dans les fonds. Les ornements des initiales et des bordures sont si parfaitement identiques dans les deux manuscrits qu'il me semble bien difficile de supposer que des miniaturistes opérant loin l'un de l'autre se soient si exactement rencontrés. Il paraîtra donc assez vraisemblable que certains illustrateurs de la *Légende de saint Denis* ont pu travailler plus tard à la *Bible de 1327*. Or, nous savons que les trois enlumineurs de ce dernier volume sont Jean Pucelle, Anciau de Cens et Jaquet Maci. Mais je n'insisterai pas davantage sur ces rapprochements et ces comparaisons de peur de glisser sur la pente si facile qui conduit aux hypothèses peu sûres.

VI

La crainte de donner à cette introduction un trop grand développement m'a empêché d'insister sur beaucoup de détails pittoresques qui abondent dans les trente petits tableaux parisiens de

1. Bibl. nat., ms. lat. 11935.

nos miniatures ; mais je ne saurais trop engager ceux que ces questions intéressent à examiner chaque scène avec soin. On y découvrira sans effort le souci de l'artiste pour la vérité, son horreur du convenu, son goût pour le réalisme, souligné quelquefois d'une intention malicieuse plutôt que méchante ; on y verra aussi combien peu ont changé depuis six cents ans les mœurs de la rue.

Voici, à la pl. LXII, un ménage de montreurs d'ours. L'homme fait danser sa bête sur les pattes de devant, la tête en bas et l'arrière-train dressé. A droite cependant la femme commence à faire la quête, elle tend la main sollicitant une pièce de monnaie du badaud le plus rapproché ; celui-ci, d'un air dolent, s'exécute sans enthousiasme et fouille à regret dans son aumônière. Mais les assistants de gauche ont vu venir le moment où la même demande leur sera faite, et déjà celui qui est au premier rang s'est retourné prêt à se retirer. Les choses ne se passent guère autrement aujourd'hui dans la foule qui s'assemble autour des hercules ou des équilibristes de nos carrefours. Quand vient l'heure de faire appel à la générosité de l'assistance, un discret mouvement de retraite se dessine aussitôt parmi les spectateurs. Le geste n'est pas très chevaleresque sans doute, il n'est pas nouveau, et les miniaturistes de 1317, observateurs attentifs, l'avaient déjà surpris chez leurs contemporains.

On pourrait relever beaucoup d'autres détails du même genre qui contribuent à rendre vivantes et très modernes ces multiples scènes populaires de la rue parisienne ; mais ne vaut-il pas mieux laisser à chacun le soin et le plaisir aussi de les découvrir ? Ce qui sera fait avec facilité, surtout si l'on s'aide d'une loupe pour examiner ces tableaux pleins d'intérêt, malheureusement de dimensions un peu trop exiguës.

Dans toute cette illustration, du reste, les artistes ont semé une foule de traits qui dénotent leur amour de l'exactitude. S'ils figurent une rivière, ils n'oublient point de la peupler de pois-

sons variés, mais seulement de poissons d'eau douce. Cependant, la planche XXVIII nous montre Denis débarquant à Arles, qui, d'après le récit légendaire de la vie de notre saint, était alors une ville purement maritime. Que fera le miniaturiste pour établir une différence entre la Méditerranée et la Seine ? Tout à côté de la barque il placera une sole, qui ne saurait vivre en effet que dans l'eau salée de la mer.

Je dois encore faire une remarque qui permettra de comprendre mieux, non pas la partie des miniatures qui traitent des sujets parisiens, mais les grandes peintures consacrées à la vie de saint Denis. Au moyen âge comme de nos jours, lorsqu'il y a sur une même page plusieurs tableaux, quatre par exemple, se faisant suite, l'artiste place d'ordinaire la première scène en haut à gauche, la deuxième en haut à droite, la troisième en bas à gauche et la quatrième en bas à droite. Dans notre manuscrit, c'est bien de cette façon que procèdent quelquefois les enlumineurs. Ainsi, sur la planche XXV, qui est formée de deux compartiments, on voit en haut Néron faisant crucifier saint Pierre et décapiter saint Paul, puis, en bas, d'après l'ordre habituel, la suite de la scène, c'est-à-dire la mort de Néron et l'entrée de son âme dans l'enfer. Toutefois, cet ordre, auquel nous sommes si bien accoutumés aujourd'hui et qui nous paraît si logique, n'est adopté qu'exceptionnellement par les illustrateurs de la *Légende de saint Denis.* Pour saisir leur pensée, il faut le plus souvent suivre les scènes à rebours, en commençant par le bas. Je prendrai comme exemple la planche LXXIX. Cette miniature ne contient pas moins de six compartiments inégaux, mais nettement délimités par de frêles colonnettes : elle représente l'histoire de la résurrection de saint Antonin par son compagnon de voyage saint Saintin. Dans le premier compartiment, en bas à gauche, Saintin est averti miraculeusement que saint Antonin vient de mourir. En suivant sur la droite, toujours en bas, nous voyons dans le deuxième compartiment saint Saintin reprochant à l'hôte infidèle sa conduite

vis-à-vis du cadavre de saint Antonin. Le troisième compartiment, tout à fait à droite, en bas, nous montre Saintin, aidé de l'hôte, retirant saint Antonin de la fosse aux ordures. Après quoi, remontant en haut à gauche, nous trouvons le quatrième compartiment dans lequel Saintin débarrasse Antonin des immondices dont il fut souillé dans la fosse. Il le communie au cinquième compartiment. Puis, tout à fait à droite en haut, Saintin suivi d'Antonin ressuscité, nettoyé, conforté, reprend le chemin de Rome : c'est le sixième et dernier tableau.

Pour les figures formées de plusieurs compartiments, il faudra donc généralement prendre d'abord les compartiments du bas, en suivant de gauche à droite, puis remonter à ceux du haut en commençant toujours par la gauche. Cet ordre, qui nous paraît illogique, est pourtant observé encore de nos jours en certaines occasions. Dans la plupart des bibliothèques, et non les moindres, les numéros des livres se suivent de gauche à droite sans doute, mais de bas en haut et non de haut en bas. C'est donc là simplement affaire d'habitude. Toutefois, cette manière de procéder pouvait offrir des inconvénients. Si l'enlumineur voulait exécuter ses petits tableaux suivant l'ordre normal, il risquait fort de gâter son œuvre, à moins d'attendre que les premières peintures fussent sèches avant d'exécuter celles du haut. Mais ce sont là des questions de métier qui n'offrent plus aujourd'hui un grand intérêt.

Quelle qu'ait été la méthode employée par nos miniaturistes, l'œuvre qu'ils nous ont laissée est excellente. La technique en est fort curieuse. On ne manquera pas de remarquer d'abord l'encadrement gothique de chaque peinture. Cet encadrement varie si peu de l'une à l'autre qu'on est en droit de se demander s'il n'a pas été fait à l'aide d'un patron unique, ou plutôt de trois ou quatre patrons, car il y a plusieurs modèles présentant de légères différences. Les motifs d'architecture, les ponts, les portes, d'autres ornements encore paraissent avoir été exécutés

suivant un procédé analogue. Les principaux personnages, Sisinnius, saint Denis, saint Rustique, saint Éleuthère, sont, en général, si ressemblants dans les diverses miniatures où ils sont représentés, qu'on en arrive à songer à quelque moyen mécanique de reproduction.

Les fonds, toujours de couleurs, offrent des dessins de la plus grande variété. La façon de figurer les villes est fort simple, et nos artistes ne se sont point encore dégagés de la tradition conventionnelle du siècle précédent. Les arbres, notamment aux pl. XLI, LXVI et suivantes, sont bien archaïques, mais il y a néanmoins une tendance au réalisme qui constitue déjà un léger progrès.

On ne trouvera peut-être pas dans ce recueil des renseignements archéologiques exceptionnellement précieux, si ce n'est, bien entendu, dans les trente petits tableaux consacrés à la vie populaire de Paris; mais l'arrangement des scènes, le naturel des mouvements des personnages, la correction du dessin et, par dessus tout, une entente incomparable des couleurs font de ces miniatures de la *Légende de saint Denis* un document de premier ordre. Il n'en est point d'autre, semble-t-il, qui soit mieux capable de nous faire connaître l'état de notre art national à cette époque de première Renaissance, dont l'épanouissement devait coïncider avec l'avènement de la branche des Valois.

NOTICES DES PLANCHES

I (Tome I, fol. 1). — Titre ajouté postérieurement, après grattage de l'ancien titre :

EN CE VOLUME EST CONTENU LA VIE DE MONS[r] S. DENIS, GLORIEUX APPOSTRE DE FRANCE, COMME IL APPERT PAR LES CHAPITRES QUI CY APRÈS ENSUIVENT.

Dans la marge du bas, armes peintes de Jeanne de Laval, deuxième femme du roi René d'Anjou.

II (Tome I, fol. 4[vo]). — Gilles de Pontoise, abbé de Saint-Denis, accompagné du moine Yves, auteur du livre, offre au roi Philippe le Long le manuscrit de la *Vie de saint Denis*.

Patroni gesta regi dantur manifesta
Libro presenti, quem debet tradere menti :
Ortus, decursus, conversio, dogmata rursus,
Martirii genera. Post hec miracula vera,
    Actus regales inde videre vales.
Et post scripturam, pictoris percipe curam.
Versus subjuncti videantur in ordine cuncti.
Sic poterit vere liber quemcumque docere
    Hec que sunt in eo scripta juvante Deo.

Ces neuf vers sont accompagnés d'une traduction en dix-huit vers français écrits alternativement en bleu et en rouge.

Du patron au roy sont les gestes
Données toutes manifestes

Dedenz ce livre ci present
(S'en doit faire a son cuer present) :
Cours, conversion, nessement,
Derechef son ensaignement,
Les manières de son martire.
Après ce, les miracles lire,
Les faiz de la roial lignée
Pues véoir aprez ensaignée.
Et, aprez toute l'escripture,
Aparçoif du paintre la cure.
Les vers aprez soient véus,
Touz conjoins par ordre et léus.
Ainsinc pourras voir cesti livre
Chascun ensaigner a delivre
Ces choses qui sont en ce lieu
Escriptes aïdant li Dieu.

Sur le pont : deux cavaliers entrant dans Paris ; un montreur de singe.
Sur la Seine : un batelier.

III (Tome I, fol. 12vo). — Au centre, saint Denis. Autour de lui, neuf personnages qui ont rendu témoignage de sa vie et de son martyre. Ce sont, en commençant par le haut, à gauche : saint Saintin, évêque de Meaux ; saint Luc, évangéliste ; saint Antonin, évêque de Meaux ; saint Méthode, patriarche de Constantinople ; Michel, syncelle du patriarche de Jérusalem ; saint Eusèbe de Césarée ; Aristarque ; Anastase le Bibliothécaire ; Lisbius, appelé ici par erreur Visbius.

Istos scriptores per scripta, gradus et honores
Scire potes, gnaros famaque per omnia claros.
Isti sincere nobis conscripta dedere
Ariopagite mortis genus actaque vite.

IV (Tome I, fol. 20vo). — L'Ascension du Christ.

V (Tome I, fol. 26). — La ville d'Athènes, divisée en cinq parties, dont chacune était consacrée à un dieu : la première à Saturne, la deuxième à Neptune, la troisième à Pan, la quatrième à Mercure, la cinquième enfin, qui était au milieu de la cité, au dieu Mars.

Laude diu plenas urbs ista figurat Athenas,
Nomina falsorum per tot distincta deorum.

VI (Tome I, fol. 32). — Denis et son compagnon étudiant les astres à Héliopolis.

Est Heliopolis urbs hec a sydere solis,
Hii duo qua mire conantur sydera scire.

VII (Tome I, fol. 34). — Denis ayant, en compagnie de son disciple, observé à Héliopolis les ténèbres qui couvrirent la terre à la mort du Christ, proclame que la cause en est dans la souffrance d'un dieu.

Hoc tenebre fiunt moritur quo tempore dire
Christus, et adveniunt pariter sol lunaque mire.
Hoc admiratur Dyonisius, hoc speculatur;
Et, quia sol linquit lumen, patitur deus, inquit.

VIII (Tome I, fol. 35vo). — De retour à Athènes, Denis, reprend son enseignement de la philosophie.

Doctor doctorum Dyonisius et via morum
Fulsit, Athenarum lux, primas, rector earum.
Hiis prelatus erat, quos magna sophia replerat;
Totaque gaudet ali patrono Grecia tali,
Cui fuit in cura cunctis sua reddere jura.

IX (Tome I, fol. 37vo). — Denis fait élever à Athènes un autel au dieu inconnu.

Diis pater iste deum jubet ignotum numerari,
Ut veneretur eum concio mente pari.

X (Tome I, fol. 41). — Prédication de saint Paul à Athènes et conversion d'Apollon.

De celi vita baratri dum Paulus et igne
Exhortatur, ita consentit Apollo benigne.

XI (Tome I, fol. 45). — Saint Paul prêchant devant les philosophes d'Athènes.

Elatas mentes ac mundanos sapientes
Paulus confundit et eos racione retundit.

XII (Tome I, fol. 46vo). — Saint Paul enseigne à Denis et aux Athéniens ce qu'est le dieu inconnu.

Iste deus quid erit vel sit Paulus modo querit.
Visus, ait vates, non est inter deitates.
Non erit hic solum deus aut homo, fiet utrumque;
Venturoque solum seclo reget ille polumque.

XIII (Tome I, fol. 48vo). — Denis et sa femme Damaris, entraînés par la prédication de saint Paul, se convertissent au christianisme.

Preco virtutis Paulus dum dogma salutis
Taliter assereret, illi Dyonisius heret.

XIV (Tome I, fol. 50vo). — Saint Paul rend la vue à un aveugle.

Plebs gaudet de quo, quia dantur lumina ceco.
Plebes mirantur, quia ceco lumina dantur.
Crescit honor Christi, quia ceco lux datur isti.

XV (Tome I, fol. 52vo). — L'aveugle guéri par saint Paul raconte à Denis et à Damaris le miracle dont il a été l'objet.

Qui cecus fuerat, nunc sanus, in ordine cuncta
Facta sibi reserat Dyonisio sine cuncta.

XVI (Tome I, fol. 54vo). — Baptême de saint Denis par saint Paul.

Errori cedens Christumque per omnia credens,
Mundatur sacro Dyonisius ipse lavachro.

XVII (Tome I, fol. 78vo). — Saint Denis est sacré évêque d'Athènes par saint Paul.

Sanctus Paulus ei dat Athenis pontificatum,
Nomen ut ipse Dei doceat finemque beatum.

XVIII (Tome I, fol. 85vo). — Saint Denis prêche l'Évangile aux Athéniens et fait renverser les statues des dieux.

Claro sermone, cum factis et ratione,
Attrahit ad Christum populum Dyonisius istum.

XIX (Tome I, fol. 107vo). — Saint Denis composant son traité de la *Hiérarchie céleste.*

Une Deus trine, te collaudant sine fine
Cives angelici, quos subjectos tibi dici.
Agmina per tria ter edocet iste pater.

XX (Tome II, fol. 1). — Les apôtres et saint Denis sont transportés sur des nuées à Jérusalem pour y assister à la mort de la Vierge.

Migrat Virgo pia, fertur super astra Maria.
Nubibus hos texit Deus hosque per ethera vexit.
Illius ad funus fuit et Dyonisius unus.

XXI et XXII (Tome II, fol. 2 et 17). — Saint Denis écrivant son traité des *Noms divins.*

Ces deux initiales à miniature se trouvent, l'une en tête du texte latin, l'autre en tête du texte français du chapitre consacré à ce traité.

XXIII (Tome II, fol. 34). — Vision de saint Carpe, évêque de Beroë.

Exemplo Christi Carpo pretenditur isti
Condonare reis utque pius sit eis.

XXIV (Tome II, fol. 63). — Avant de partir pour Rome, saint Denis sacre son successeur à l'évêché d'Athènes.

Ut Romam peditet, ut plebis scandala vitet,
Urbis Athenarum curam dedit huic animarum.

XXV (Tome II, fol. 64vo). — Martyre de saint Pierre et de saint Paul. Mort et damnation de l'empereur Néron.

Istic morti dat sanctos Nero seque trucidat.
Huic locus horroris est, hiis celestis honoris.
Hunc tenet infernus, hos suscipit ordo supernus.

XXVI (Tome II, fol. 70vo). — Saint Denis aux pieds du pape Clément.

Presul morosus Dyonisius hic preciosus
Se dat Clementis pedibus tunc jura regentis
Summi pastoris socius sibi factus honoris.

XXVII (Tome II, fol. 80vo). — Le pape saint Clément envoie en Gaule saint Denis et ses compagnons.

Gallis directus summus fit apostolus horum,
Ut, spe subvectus, gerat illis semina morum
Papa Clemente Dyonisius iste jubente,
Adjunctis pariter patribus hiis ad iter.

XXVIII (Tome II, fol. 89). — Arrivée de Denis à Arles. La statue du dieu Mars tombe devant le saint en prières.

Cursu dante ratis, portum subeunt Arelatis.
Est vis divina Martis monstrata ruina.
Signum dumque dedit Deus istud, plebs sibi credit.

XXIX (Tome II, fol. 91). — Saint Denis fait la dédicace d'une église et sacre saint Rieule évêque d'Arles.

Hic domus aptatur Christo, presulque sacratur
Regulus, ut turbe det dogma salutis in urbe.

XXX (Tome II, fol. 93). — A Arles saint Denis, ayant sacré des évêques et ordonné des prêtres, les envoie de toutes parts prêcher l'Évangile.

Dantur pastores in plures a patre partes,
Ut doceant mores, ut perdant demonis artes.

XXXI (Tome II, fol. 97). — Arrivée de saint Denis à Paris.

Arcem Gallorum subit urbem Parisiorum,
Non senis etatem, non gentilem feritatem,
Non penas veritus hic pater emeritus.

Dans les échauguettes de la porte de Paris, les gens du guet.
Sur le pont : un paveur et son conducteur.
Sur la Seine : quatre hommes, en deux barques, pêchant au carrelet.

XXXII (Tome II, fol. 99). — Prédication de saint Denis à Paris. Conversion de Lisbius.

Dum docet assidue, tunc Lisbius ydola sprevit
Doctrineque sue vi Christi gloria crevit.

Sur le pont : une boutique de changeur ; un orfèvre au travail ; un fauconnier et son valet ; un portefaix ; une boutique de marchand d'armes et d'escarcelles.
Sur la Seine : une barque montée par des hommes qui chantent en lisant sur un rouleau de parchemin.

XXXIII (Tome II, fol. 100vo). — Saint Denis fait élever et consacre une église à Paris ; il y baptise les nouveaux chrétiens.

Parisius pridem pater ecclesiam facit idem,
Qua plebs mundetur ac baptismo recreetur.

XXXIV (Tome II, fol. 102vo). — Saint Denis ordonne des prêtres et sacre des évêques.

Suppremus donis plenus pater iste beatus
Justis personis dat honorem presbiteratus ;
Pontificatque bonos dandos hinc inde patronos.

XXXV (Tome II, fol. 105vo). — Saint Denis envoie des évêques et des prêtres évangéliser les peuples de la Gaule.

Mittit prelatos pater hos hinc inde beatos,
Ut cultus fidei crescat honorque Dei.

Sur le pont : un pâtissier; un cloutier; un ânier conduisant et piquant son âne.

Sur la Seine : deux bateliers.

XXXVI (Tome II, fol. 111). — Prédication de saint Denis: il convertit les Parisiens qui brisent leurs idoles.

Verbis affatim pater exemplisque docebat,
Salvans paulatim quos a phanis retrahebat.
Et gens effrenis dum vult hunc tradere penis,
Nonnulli credunt, alii terrore recedunt.
Ac eadem fregit manus ydola que prius egit.

Sur le pont : un changeur; un orfèvre; un portefaix poussant sa brouette (les brancards de la brouette sont soutenus par une courroie passée sur les épaules); un mendiant portant son enfant sur son dos et recevant l'aumône d'un marchand assis dans sa boutique.

Sur la Seine : un bateau chargé de tonneaux et remorqué par une barque.

XXXVII (Tome II, fol. 115). — Les prêtres païens de Paris envoient des messagers à Rome pour demander du secours contre saint Denis.

Sur le pont : un homme et une femme à cheval; un crocheteur; une fileuse.

Sur la Seine : un pêcheur à la ligne dans une barque conduite par un de ses compagnons.

XXXVIII (Tome II, fol. 117). — Les envoyés des prêtres païens de Paris sont reçus à Rome par l'empereur Domitien.

XXXIX (Tome II, fol. 119). — L'empereur Domitien envoie des soldats à Paris avec mission d'exterminer tous les chrétiens.

Dirigit insanus insanos Domicianus,
Ut perdant cunctos dono baptismatis unctos.

XL (Tome II, fol. 121). — Il met à leur tête le prévôt Sisinnius.

XLI (Tome II, fol. 123). — L'armée de Sisinnius en marche sur Paris.

Hic debachatur hec concio gentis inique
Ut deperdatur per eam grex sanctus inique.

XLII (Tome II, fol. 125). — Saint Denis, prévoyant l'arrivée de Sisinnius, charge saint Saintin et saint Antonin d'écrire le récit de sa vie et de son martyre et de le porter au pape.

Istos prelatos ad se pater iste vocatos
Admonet, ut presto sint hii certamine gesto
Pape gestorum seriem deferre suorum.

Sur le pont : un char couvert à quatre roues, attelé de deux chevaux en flèche, sur le limonier un postillon, dans le char cinq voyageurs ; une consultation médicale, le médecin élève l'urinal de la main droite et tend la main gauche au malade qui y dépose une pièce de monnaie.

Sur la Seine : déclaration et essai de vin au port de Paris.

XLIII (Tome II, fol. 127). — Arrivée à Paris de Sisinnius et de ses hommes. Les prêtres païens se portent à leur rencontre et les reçoivent à l'entrée de la ville.

Parisios fines dum prefectus sociique
Intrant, affines occurerunt sibi quique.

Sur la Seine : bateaux couverts de bâches pour le transport du blé ; un homme déchargeant un sac.

XLIV (Tome II, fol. 129). — Sur l'invitation des prêtres païens Sisinnius donne l'ordre à ses soldats de lui amener saint Denis et ses compagnons.

Hic sanctos queri, duris vinclisque teneri,
Preses et adduci precipit ore truci.

Sur le pont : un fauconnier ; un marchand d'oiseaux offrant un chardonneret dans une cage ; un épicier ou apothicaire pilant des drogues dans un mortier.

Sur la Seine : bateaux-viviers de poissonniers d'eau douce.

XLV (Tome II, fol. 130vo). — Une foule en fureur entoure saint Denis et ses compagnons, les frappe, les accable d'outrages et leur lie les mains.

Hic circumcludit sanctum gens plena furoris,
Conspuit, illudit, cedit, stringit quoque loris.

Sur le pont : un étal d'oublaieur ; un orfèvre ; un aveugle conduit par son chien qui porte la sébile aux dents ; un promeneur et un mendiant.

Sur la Seine : bateaux de bois et déchargeurs.

XLVI (Tome III, fol. 1). — Saint Denis et ses compagnons sont conduits devant Sisinnius, qui interroge saint Denis et l'appelle « misérable vieillard ». Saint Denis répond que, s'il est vieux, il est pourtant rempli de vigueur pour la défense de sa foi.

Se fore longevi dicit Dyonisius evi,
Mente tamen vere fidei fervore vigere.

Sur le pont : un traîneau à barriques tiré par quatre hommes ; un pèlerin marchant pieds nus et portant ses souliers pendus sur son dos.

Sur la Seine : bateaux de charbon et charbonniers.

XLVII (Tome III, fol. 2vo). — Saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère confessent la foi du Christ devant Sisinnius.

A sanctis una responsio redditur una :
Unum, corde pari, trinumque Deum venerari.

Sur le pont : un banneau à pierres tiré par deux chevaux ; mendiants estropiés.

Sur la Seine : barque d'un passeur parisien.

XLVIII (Tome III, fol. 4vo). — Larcia accuse saint Denis et ses compagnons d'avoir trompé son mari Lisbius par leurs enchantements.

Corde nimis mesta, clamando Larcia plangit ;
Inque virum questa prefectum fletibus angit.

Sur le pont : un traîneau à barriques tiré par six hommes ; un porteur d'eau.

Sur la Seine : un pêcheur à la ligne prenant un poisson.

XLIX (Tome III, fol. 6vo). — Sisinnius, assisté du grand-prêtre, engage Lisbius à adorer les dieux ; Lisbius, en présence de saint Denis et de ses compagnons, se proclame disciple du Christ.

Sur le pont : une charrette de gerbes traînée par deux chevaux ; un portefaix.

Sur la Seine : bateaux chargés de citrouilles.

L (Tome III, fol. 8vo). — Sisinnius fait mettre à mort Lisbius sous les yeux de saint Denis et de ses compagnons.

Lisbius ex mundo transit mortem subeundo,
Quondam Parisii concivis, nunc paradysi.

Sur le pont : une boutique de changeur ; un orfèvre au travail ; un ménétrier jouant de l'orgue de main ; la sieste à la porte.

Sur la Seine : la sieste en bateau.

LI (Tome III, fol. 10vo). — Sisinnius fait flageller saint Denis et ses compagnons.

Verbera perpessi, virtute Jhesu roborati,
Sunt indefessi cetera dura pati.

Sur le pont : un estropié marchant avec deux béquilles ; un changeur dans sa boutique ; un valet de chiens.

Sur la Seine : le bain.

LII (Tome III, fol. 12vo). — Sisinnius fait charger de chaînes et jeter en prison saint Denis et ses compagnons.

Constantes mente, prefecto precipiente,
Subdendi penis variis junctique cathenis,
Carceris angusti subeunt ergastula justi.

Sur le pont : une boutique de marchand de joyaux ; un orfèvre au travail ; un bourgeois assis à sa porte.

Sur la Seine : un passeur dans sa barque.

LIII (Tome III, fol. 14vo). — Sisinnius demande à saint Denis et à ses compagnons pourquoi ils refusent d'adorer les dieux ; saint Denis répond que ce sont des dieux sourds, muets et aveugles.

Sur le pont : des muletiers ; une femme à son dévidoir.

Sur la Seine : un bateau chargé de vin.

LIV (Tome III, fol. 16vo). — Saint Denis et ses compagnons sont attachés sur des planches et flagellés.

Plagis affecti nequeunt per verbera flecti.
Flagris arctari possunt, sed non superari :
Namque flagellari corde ferunt hilari.

Sur le pont : des enfants jouant à la bascule avec une voiture à bras (haquet à vin) ; un écuyer conduisant un cheval.

Sur la Seine : un passeur dans sa barque.

LV (Tome III, fol. 18vo). — Sisinnius engage encore une fois saint Denis à adorer les dieux ; saint Denis répond que lui et ses compagnons sont liés au Christ et qu'ils ne cèderont ni à la terreur ni aux honneurs.

Sur le pont : un berger conduisant ses moutons ; un porcher.

Sur la Seine : un bateau chargé de melons.

LVI (Tome III, fol. 20vo). — Sisinnius accuse saint Denis et ses compagnons d'user d'enchantements pour séduire le peuple ; ils répondent qu'ils ne font point d'enchantements, mais qu'ils glorifient le Christ.

Sur le pont : un haquet de vin traîné par deux chevaux ; une bataille de truands.

Sur la Seine : un pêcheur à la ligne.

LVII (Tome III, fol. 22vo). — Saint Denis est étendu sur un gril ardent.

Sancte Dei vates, tibi non nocet ignea crates,
Dum super hanc plaudis, dans Christo cantica laudis.

Sur le pont : un bouvier et ses bœufs; un garçon meunier apportant un sac de farine chez une ménagère.

Sur la Seine : un passeur dans sa barque.

LVIII (Tome III, fol. 24vo). — Saint Denis est exposé aux bêtes.

Vim mutare fere, dum sancto non nocuere,
Ac, famis oblite, non dant discrimina vite.

Sur le pont : un changeur; des aveugles mendiants ; une fileuse ; un singe assis.

Sur la Seine : des bateaux de vin.

LIX (Tome III, fol. 28). — Saint Denis est jeté dans un four brûlant.

Hunc servat Jhesus ne flammarum foret esus.
Non clibanus lesit, quia Christo semper adhesit.
Sevit flamma foris, premit illam fervor amoris.
Tollitur hinc justus, splendens ut sol et inustus.

Sur le pont : des portefaix chargés de paquets de diverses couleurs, bleus, rouges, verts; un épicier ou apothicaire pilant des drogues dans un mortier.

Sur la Seine : un bateau de vin conduit par un avaleur de nefs.

LX (Tome III, fol. 30). — Saint Denis est mis en croix.

In cruce torquetur, qua celi regna meretur.
Dum sic artatus, fuit in nullo superatus;
Dumque crucem scandit, precepta salubria pandit.

Sur le pont : une boutique de changeur; un orfèvre au travail; un crieur de vin; un marchand à la saison.

Sur la Seine : la sieste en bateau.

LXI (Tome III, fol. 32). — Saint Denis est enfermé dans une prison avec ses deux compagnons et ceux qu'il a convertis.

Sepius illusus, in carcere nuncque reclusus,
Rupta clausura, secum trahit agmina plura,
Non cessans monita de celi tradere vita.

Sur le pont : une voiture à bras traînée et poussée par deux hommes ; un fripier ambulant.

Sur la Seine : les gardes de la rivière.

LXII (Tome III, fol. 33vo). — Le Christ communie saint Denis dans sa prison.

Dum, velut in celis degens, athleta fidelis
Missarum cara mysteria tractat in ara,
Tunc Jhesus, absque mora, panis qua frangitur hora,
Illuc advenit, et eum solamine lenit ;
Escam seque dedit, et sic super astra recedit.

Sur le pont : un montreur d'ours entouré par la foule ; un garçon talemelier.

Sur la Seine : dans un bateau amarré à une pile du pont, quatre personnages assis.

LXIII (Tome III, fol. 35vo). — Sisinnius dit à saint Denis et à ses compagnons qu'ils doivent ou adorer les dieux ou mourir ; ils choisissent la mort.

Preside despecto mortisque timore neglecto,
Elegere mori plus quam parere furori.

Sur le pont : un changeur ; un orfèvre au travail ; un chiffonnier ; un acheteur et un marchand.

Sur la Seine : un pêcheur à la ligne.

LXIV (Tome III, fol. 37vo). — Sisinnius montre à saint Denis et à ses compagnons les corps des chrétiens qu'il a fait mettre à mort.

Funera dum vidit, que presidis ira cecidit,
Terrores abicit et corde Deum benedicit.

Qui sic prosterni sinit hoc et tempore sperni,
Quos exaltandos, quos presciit ipse beandos
In regno gratis dando sine fine beatis.

Sur la Seine : les moulins sous le grand pont de Paris.

LXV (Tome III, fol. 42). — Sisinnius fait flageller de nouveau saint Denis et ses compagnons.

Hic velut in primis flagra portarunt iterato,
Devotis animis subnixi fine beato ;
Verbere nec flecti possunt a tramite recti ;
Verbera sed spernunt, quia proxima premia cernunt.

Sur le pont : un changeur dans sa boutique; des marchands d'oublies ambulants; un barbier.
Sur la Seine : un bateau de vin.

LXVI (Tome III, fol. 44). — La prière de saint Denis et de ses compagnons au moment où Sisinnius les condamne à mort.

Tollit ad astra manus campi doctor veteranus;
Orat et ipse Deum sibi det celeste tropheum
Collegisque suis, vocibus assiduis.

LXVII (Tome III, fol. 45vo). — Sisinnius fait décapiter saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère. Les trois martyrs prononcent après leur mort le nom de : *Jésus*.

Fiunt morte pari digni Christo sociari,
Collis truncatis horum dolabris hebetatis.
Quorum ferventes in Christo conspice mentes,
Ut per signa foris virtus monstretur amoris ;
Postque caput cesum credantur dicere : *Jhesum*.

LXVIII (Tome III, fol. 48vo). — Les âmes des trois martyrs sont portées au ciel. En présence de Larcia, saint Denis, soutenu par deux anges, prend sa tête dans ses mains.

Larcia miratur corpus quasi vivificatur.
Insuper et propere celos anime petiere,
Auditis odis celi cum voce melodis.
Credit tortorum pars, pars discessit eorum.

LXIX (Tome III, fol. 53vo). — Saint Denis, guidé et soutenu par deux anges, transporte sa tête et la remet à Catulla. Catulla fait ensevelir saint Denis et dépose la tête du martyr dans le tombeau.

Corporis abscisi defers caput, o Dyonisi,
Cum cursu celeri sancte tradens mulieri,
Que, quantum quivit, te devote sepelivit.

LXX (Tome III, fol. 58vo). — Larcia convertie est jugée et condamnée par Sisinnius. Martyre de Larcia.

Jam supradicta dum Larcia mira tuetur,
Diis prius astricta Christum devota fatetur,
Menteque non ficta celos gladiata meretur.

LXXI (Tome III, fol. 63). — Les corps de saint Rustique et de saint Éleuthère sont transportés dans une barque pour être jetés à la Seine. Catulla reçoit à table ceux qui étaient chargés de cette besogne, et, pendant qu'ils boivent, elle fait enlever les corps des saints par ses serviteurs.

Corpora sanctorum portantur nave duorum,
Secaniis undis subito mergenda profundis;
Sed pia matrona non sustinet ista maligna,
Dum post vina bona procurat furta benigna.

LXXII (Tome III, fol. 65). — Catulla fait enlever les corps de saint Rustique et de saint Eleuthère et les fait déposer auprès du corps de saint Denis.

Matrone studium sanctos conjungere querit,
Cui plebs obsequium consociata gerit.
Sanctorum posita sic corpora conspicis una,
Quorum par vita, similis mens, mors fuit una.

LXXIII (Tome III, fol. 67). — Saint Rieule, célébrant la messe à Arles, ajoute aux noms des apôtres les noms de saint Denis et de ses deux compagnons. A ce moment apparaissent sur le crucifix trois colombes, chacune portant le nom de l'un des martyrs écrit en lettres de sang sur sa poitrine.

Nominat in missa dum Regulus iste beatus,
Lingua submissa, sanctos, non premeditatus,
Celitus est missa, per quam fit certificatus,
Trina columba Dei, de morte dieque trophei;
Datque coloris ei nomina sanguinei.

LXXIV (Tome III, fol. 69). — Saint Rieule confie l'église d'Arles a un autre pasteur et se met en route pour Paris. Il y consacre la première église dédiée à saint Denis et donne le baptême à Catulla.

Commisse sedis cathedre nunc, Regule, cedis
Corde gerens studium pergere Parisium.
Istic de vita sanctorum plurima scita
In petra celas, lectoribus atque revelas
Omnibus ex titulo quo quis adest tumulo.
Hinc per te numen sacrum capit ista Catulla.
Postque sacrum flumen remanet sordes sibi nulla.

LXXV (Tome III, fol. 71). — L'empereur Domitien se proclame dieu : il est assassiné, et son cadavre, dépouillé par les voleurs, devient la proie des chiens.

Durus, inhumanus, infandus Domicianus,
In dando rarus, rapiendo semper avarus,
Cunctis exosus, plus Bruto luxuriosus,
Omnibus infestus, per crimina cuncta scelestus,
Menteque cecatus voluit deus esse vocatus.
Turpiter hic moritur et turpius hic sepelitur.
Corpus latrones rapiunt et vispiliones.
Spiritus ad baratrum merito perducitur atrum.

LXXVI (Tome III, fol. 72vo). — Sur la demande de Catulla, saint Rieule se rend à Senlis auprès de Quintilien, gouverneur de la ville. Celui-

ci, ayant vu en songe saint Denis, accompagné de saint Rustique et de saint Éleuthère, reçoit le baptême des mains de saint Rieule.

Matrone gratus, sanctus per eam recreatus
Regulus abcessit ac vite dogmata gessit
Silvanectanis ; sed eum gens pellit inanis.
Attamen ad Christum Dyonisius attrahit istum
Silvanectanum prefectum Quintilianum,
Qui, pura mente, sancto consentit eidem ;
Cumque sua gente baptismum suscipit idem.

LXXVII (Tome III, fol. 75vo). — Catulla fait construire une église sur les tombeaux des trois martyrs. Saint Rieule la consacre.

Supra sanctorum tumulos a plebe piorum
Fit domus ex lignis, curis pro tempore dignis ;
Quam, pater insignis, sacratis, Regule, signis.

LXXVIII (Tome III, fol. 80). — Saint Saintin et saint Antonin partent pour Rome. Saint Antonin tombe gravement malade ; saint Saintin le recommande à l'hôtelier, auquel il donne de l'argent pour le soigner et l'ensevelir honorablement s'il vient à mourir, puis il continue seul sa route. Saint Antonin meurt, et son corps est jeté dans une fosse à ordures.

Pergunt maturi Christi simul ambo ministri,
Romam facturi regnantis jussa magistri.
Ytalicis horis hic huic fit causa doloris,
    Correptus calida febreque pervalida.
Isti dat plura Sanctinus eumque precatur
Pro socii cura, si vivat vel moriatur.
Solus abire pater festinat ; postea frater
Vita privatur ac stercore precipitatur.

LXXIX (Tome III, fol. 82). — Saint Saintin, averti, revient sur ses pas et réprimande sévèrement le maître de l'hôtellerie. Il ressuscite saint Antonin, le lave, le communie; puis tous deux repartent pour Rome.

Fit procul astanti sceleris noticia tanti
Sanctino : quare festinat item repedare.

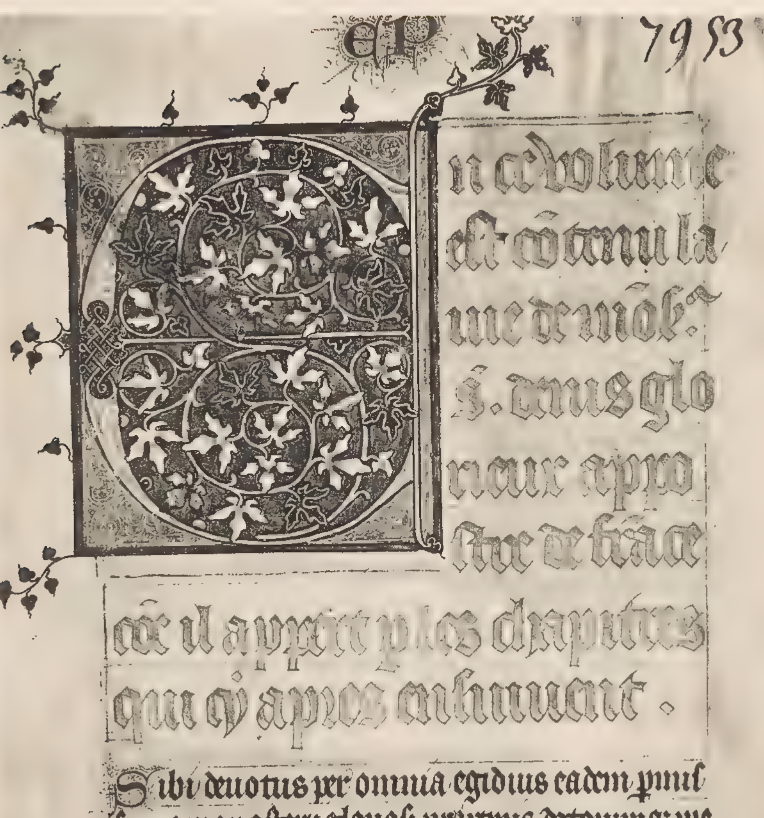
Hunc amor accendit, dominumque domus reprehendit.
Utque sibi jussit, hunc ad stabuli loca ducit.
Postea, divino nutu per cuncta potente,
Huic Antonino donatur vita repente.
Post, pater hunc lavit ac Christi corpore pavit.
Sic ceptum pariter aggrediuntur iter.

LXXX (Tome III, fol. 82vo). — Saint Saintin et saint Antonin remettent au pape Anaclet le recueil de la vie, des actes et de la mort de saint Denis.

Sedis Sanctinus fulgens Meldensis honore
Ac Antoninus, sociali vinctus amore,
Patris sermones, actus et mortis agones,
Ordine completo, pape referunt Anacleto.

LXXXI (Tome III, fol. 84). — Saint Saintin et saint Antonin reviennent à Meaux. Mort et service funèbre de saint Saintin, à qui succède saint Antonin.

Corpore finiris ac more patrum sepeliris,
Presul Sanctine, Christo vinctus sine fine.
Cum nos finire dabitur, fac regna subire,
Qui non labuntur, immo sine fine dabunt[ur].



Sibi devotis per omnia egidius eadem pmis
sione monasterij gloriosi martyris doctorumq; pre
cellentissimi magni ac nobilis areopagite dyonisij
regni francorum fidei latoris et patroni precipui ubi
et ipse gloriosus martyr dei et sua electione sacro corpore
requiescit abbas humilis eiusdemq; maiestatis regie
capellanorum minimus cum sui prefatiq; monasterij





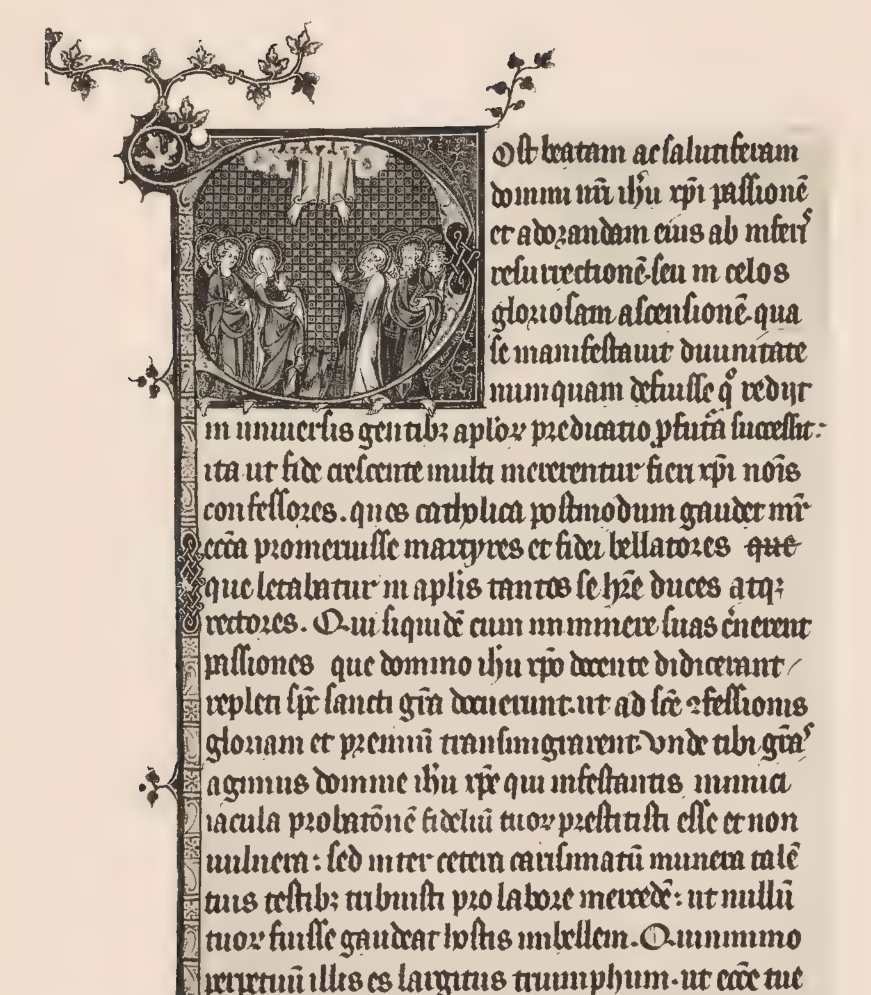
Phototypie Berthaud, Paris

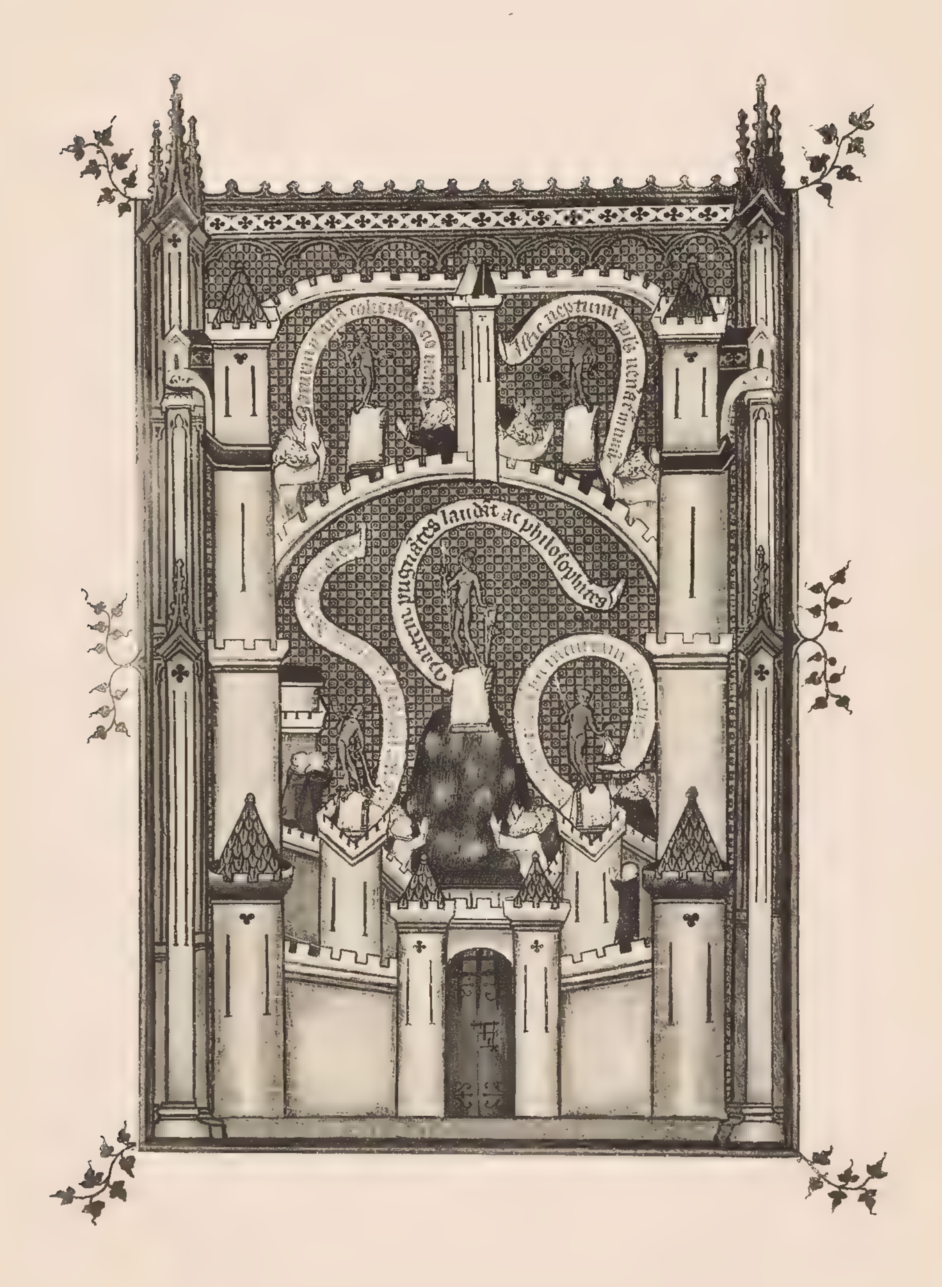
II

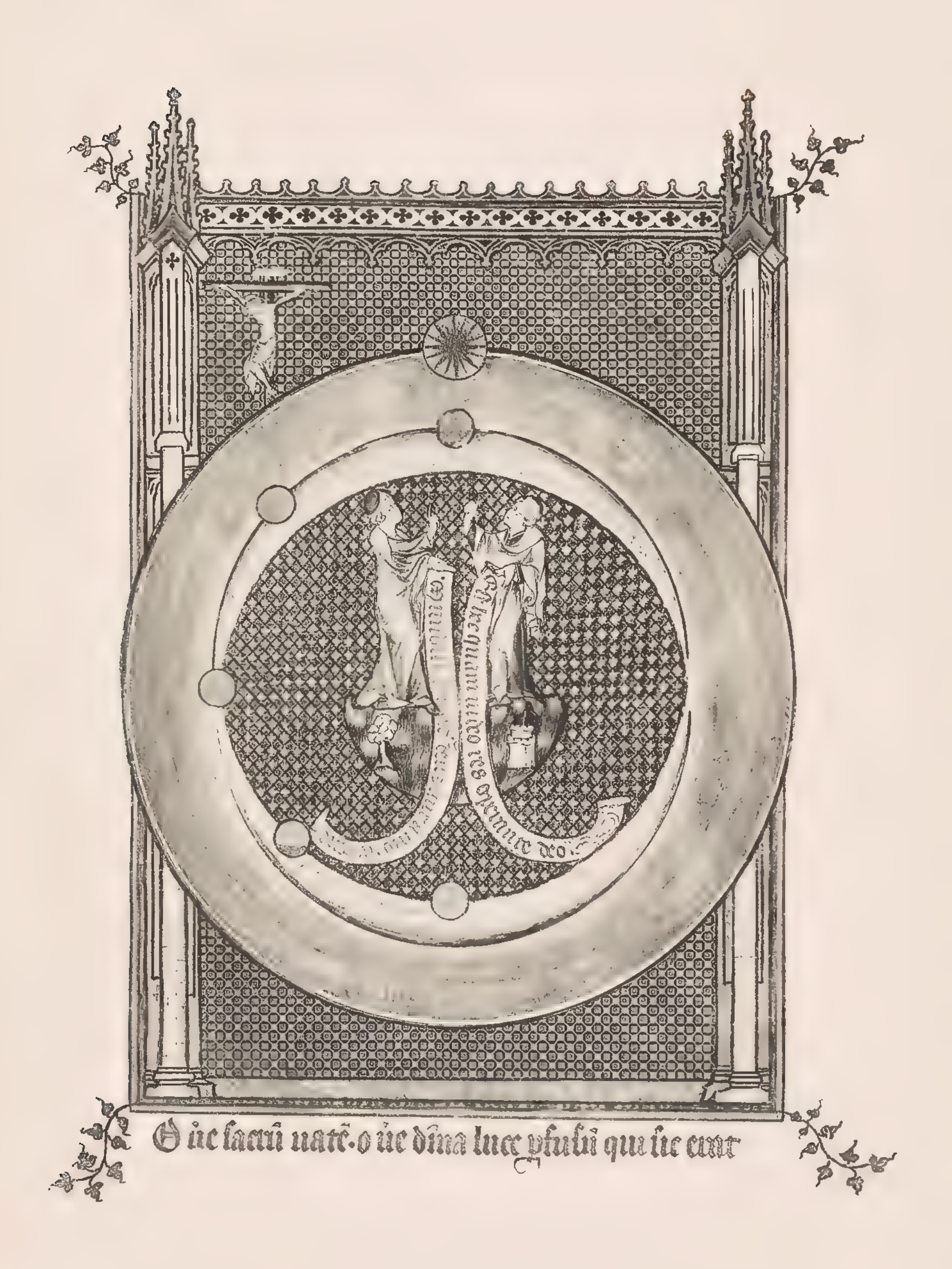


III




Ost beatam ac salutiferam
domini nr̃i ihũ xp̃i passionẽ
et adorandam eius ab inferis
resurrectionẽ. seu in celos
gloriosam ascensionẽ. qua
se manifestauit diuinitate
numquam defuisse q° redixit
in uniuersis gentib; aploꝝ predicatio pfuta successit:
ita ut fide crescente multi mererentur fieri xp̃i nois
confessores. quos catholica postmodum gaudet mr̃
ecc̃a promeruisse martyres et fidei bellatores ~~que~~
que letabatur in aplis tantos se hr̃e duces atq;
rectores. Qui siquidẽ cum in mundo suas enererent
passiones que domino ihu xp̃o docente didicerant
repleti sp̃c sancti gr̃a docuerunt. ut ad sc̃e ɔfessionis
gloriam et premiũ transmigrarent. Unde tibi gr̃as
agimus domine ihu xp̃e qui infestantis inimici
iacula probatonẽ fideliũ tuoꝝ prestitisti esse et non
uulnera: sed inter ceterã carismatũ munera talẽ
tuis testib; tribuisti pro labore mercedẽ: ut nullũ
tuoꝝ fuisse gaudeat hostis imbellem. Quinimmo
perpetuũ illis es largitus triumphum. ut eo͡re tue
semper sint in exemplum. De quorũ collegio beatus
paulus aplus quem celo presidens hũanitas i benignitas



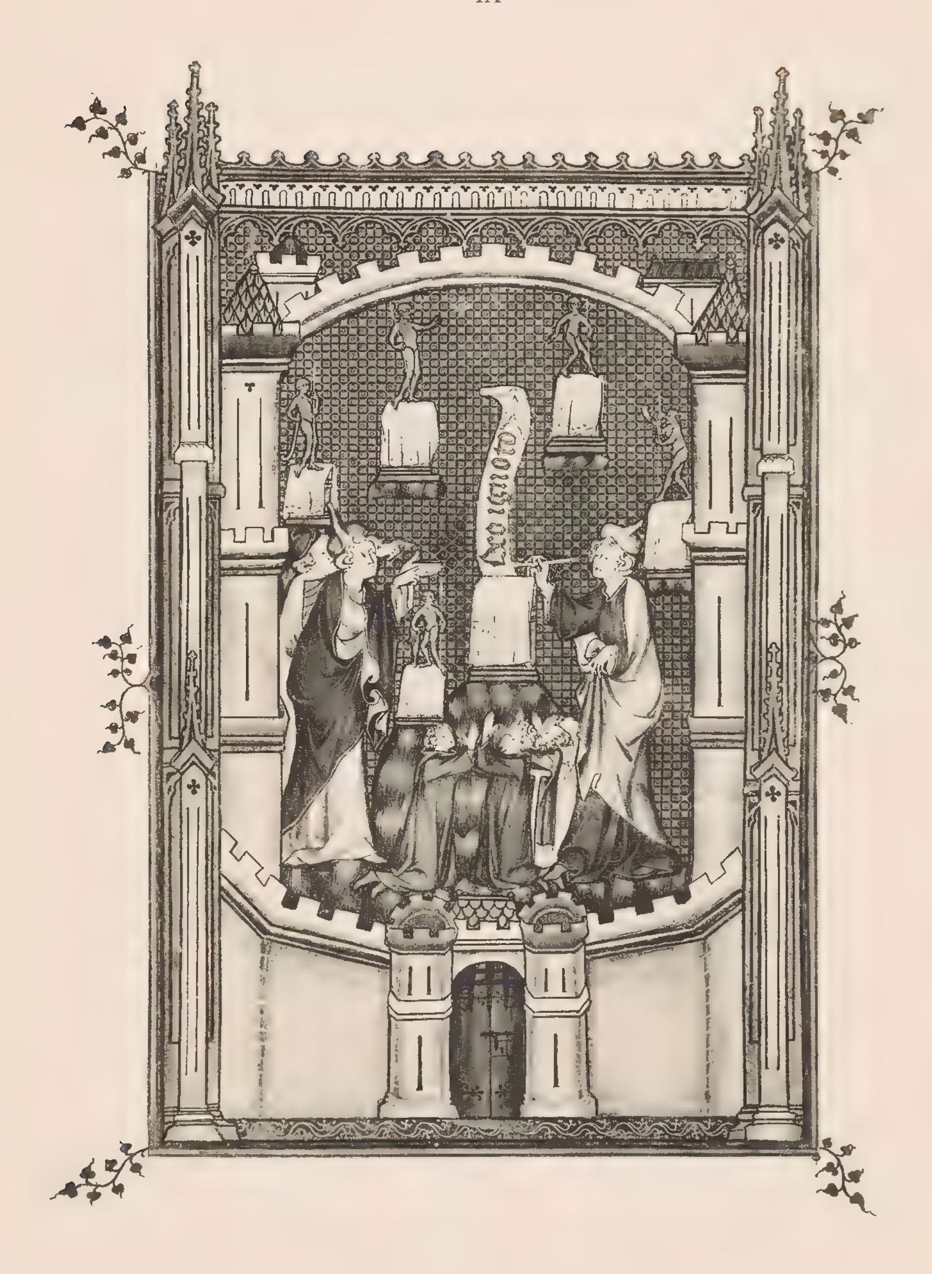


O ue sacrū natē· o ue dīna luce ꝑfusū qui sic erat

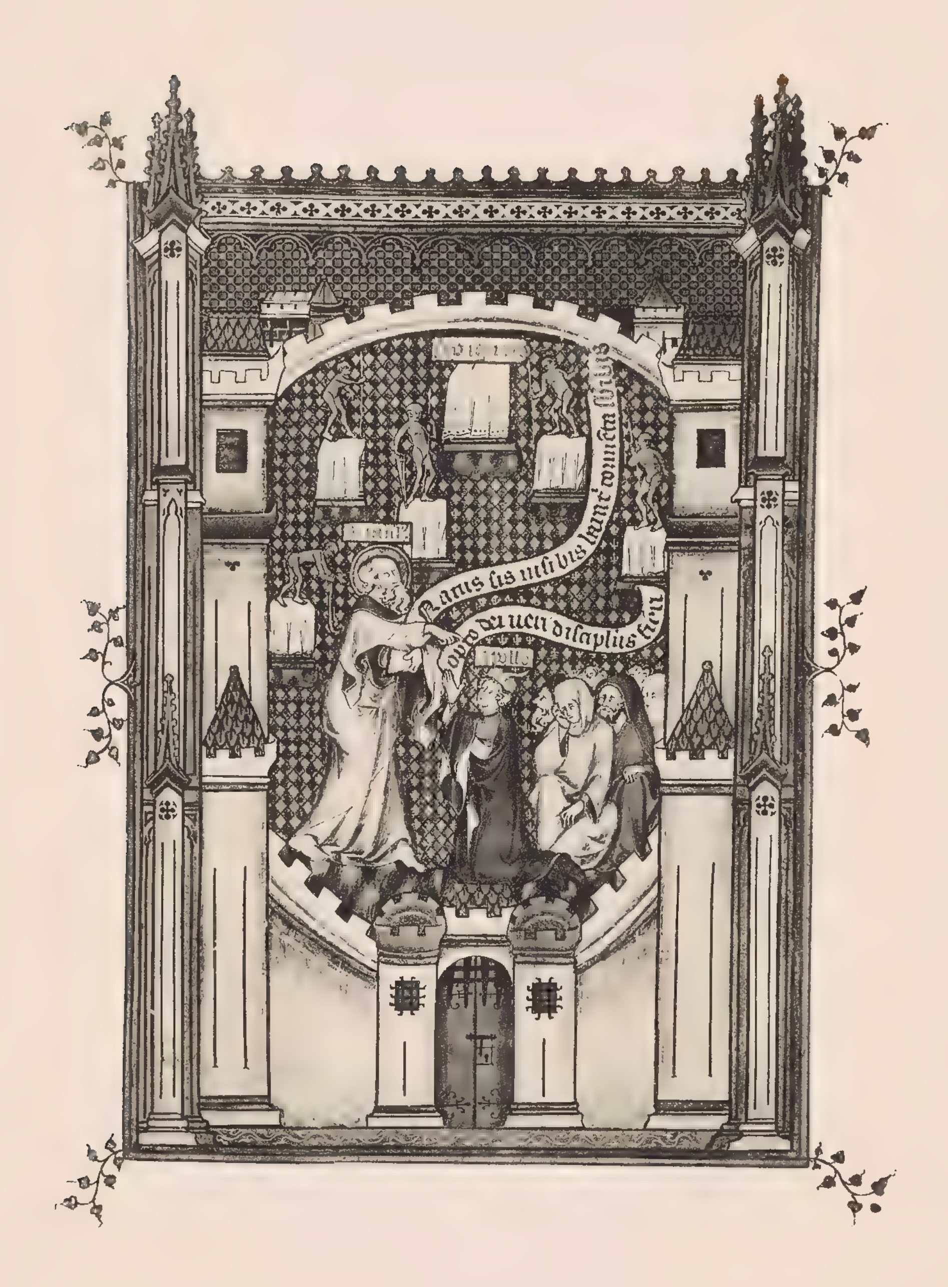
VIII



IX

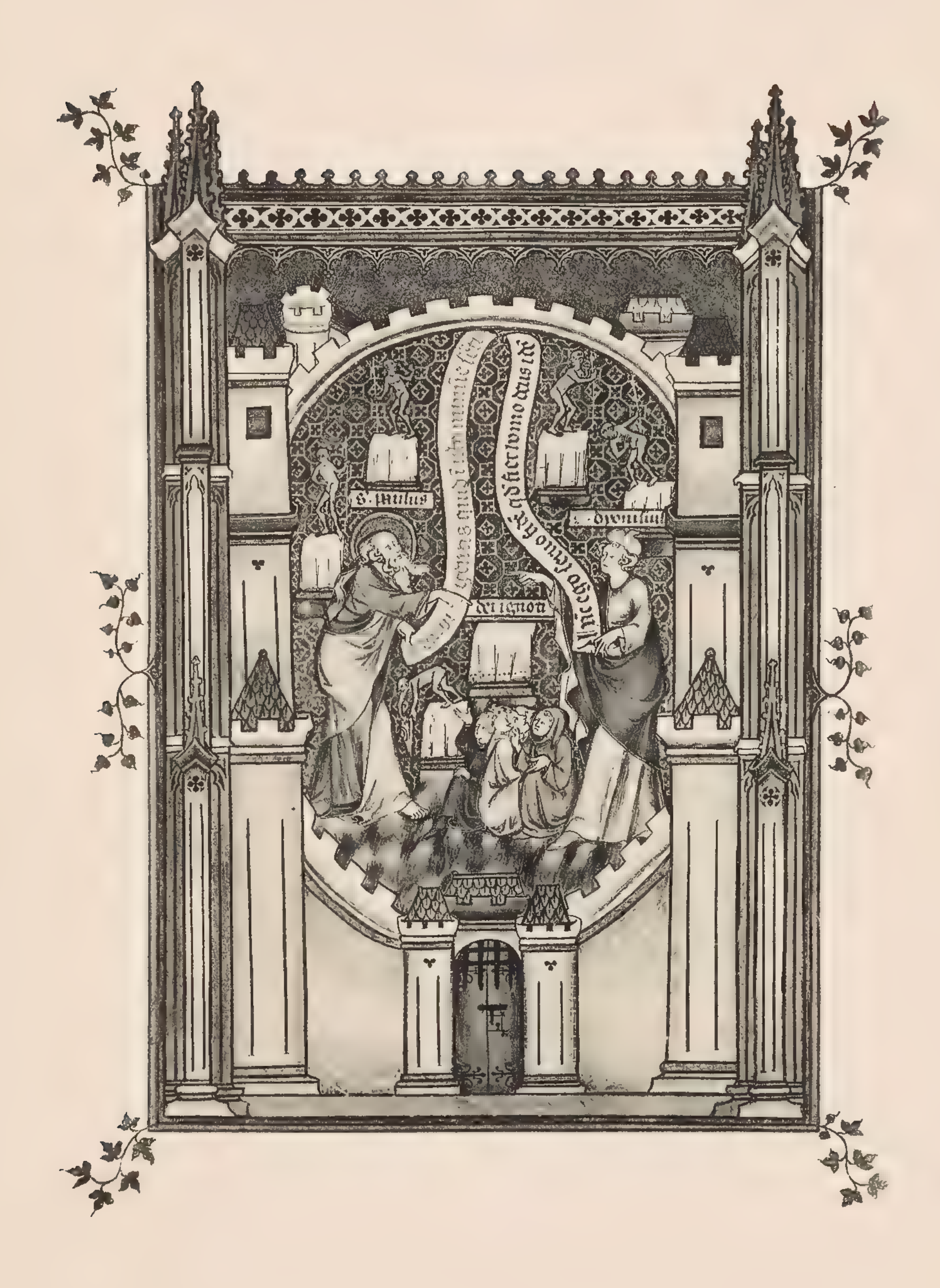


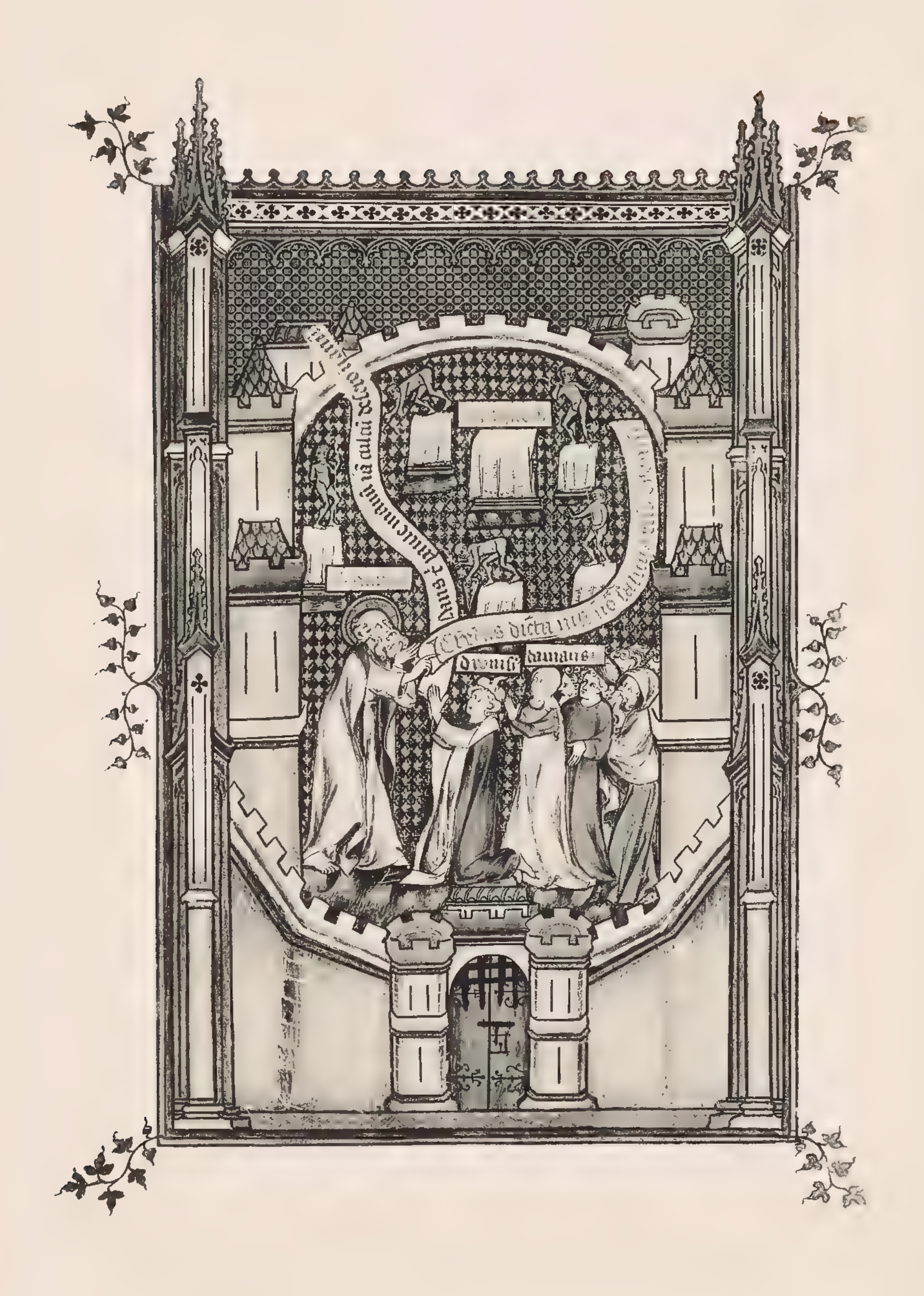
X



XI

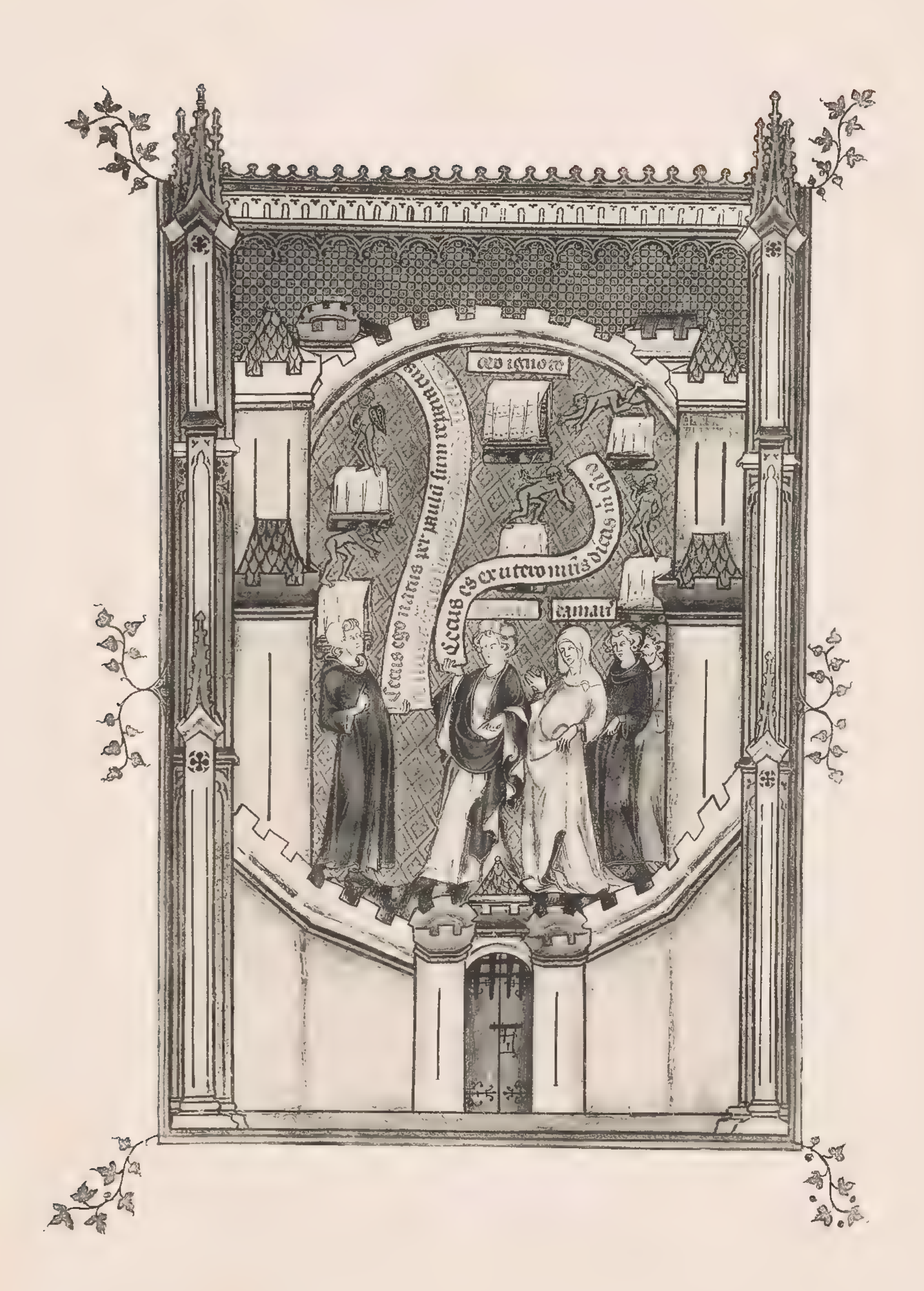



S. paulus

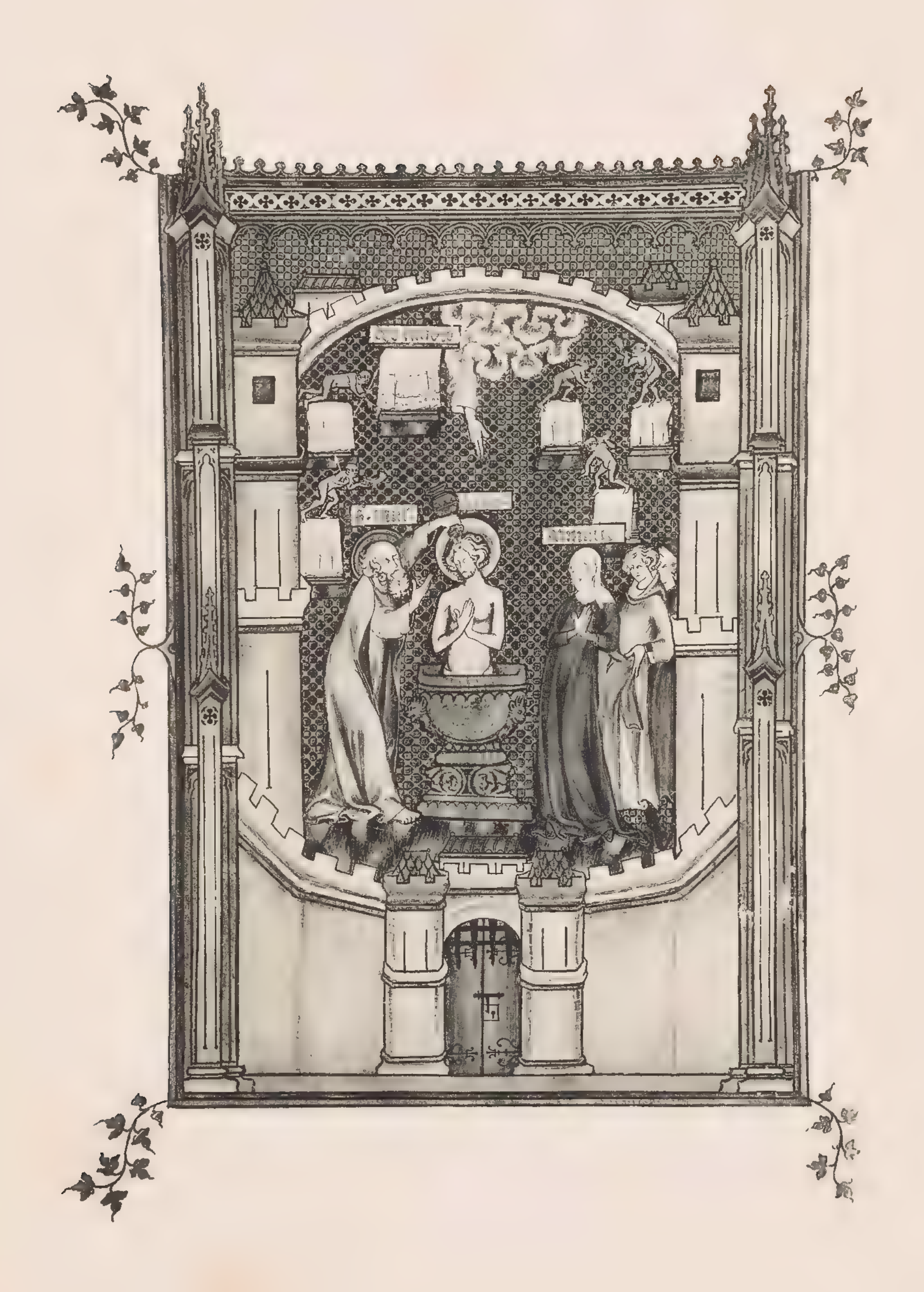




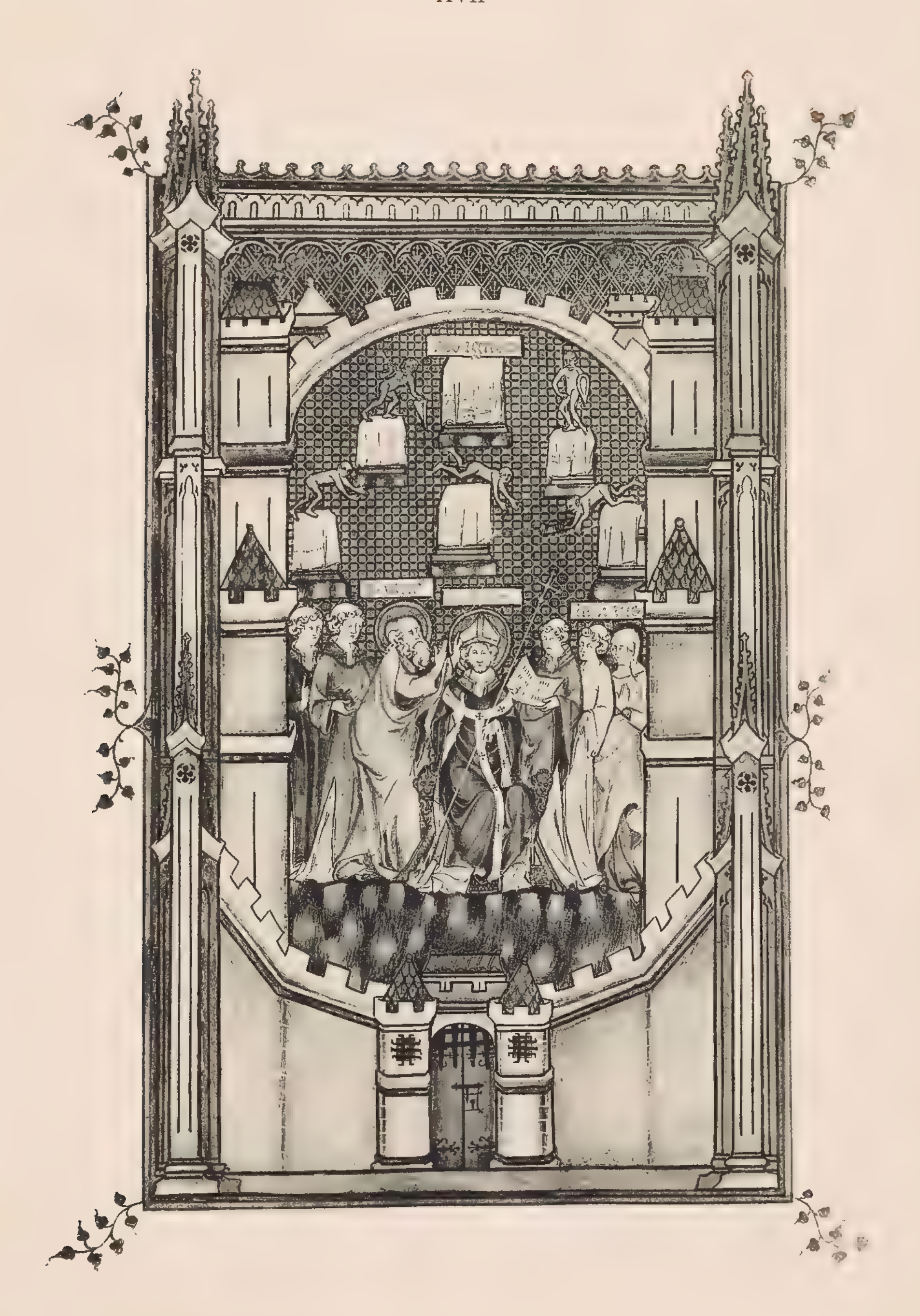
XV



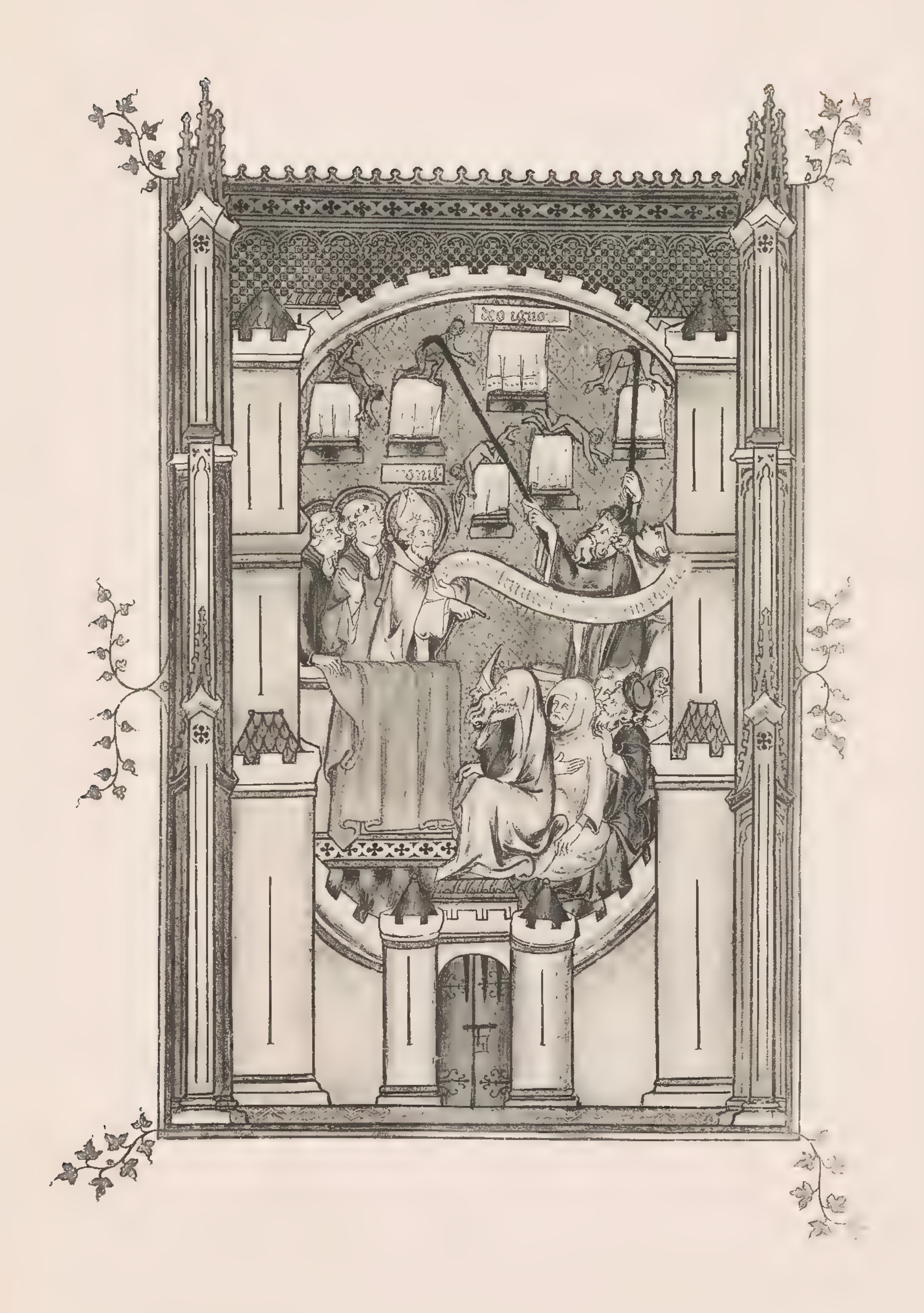
XVI



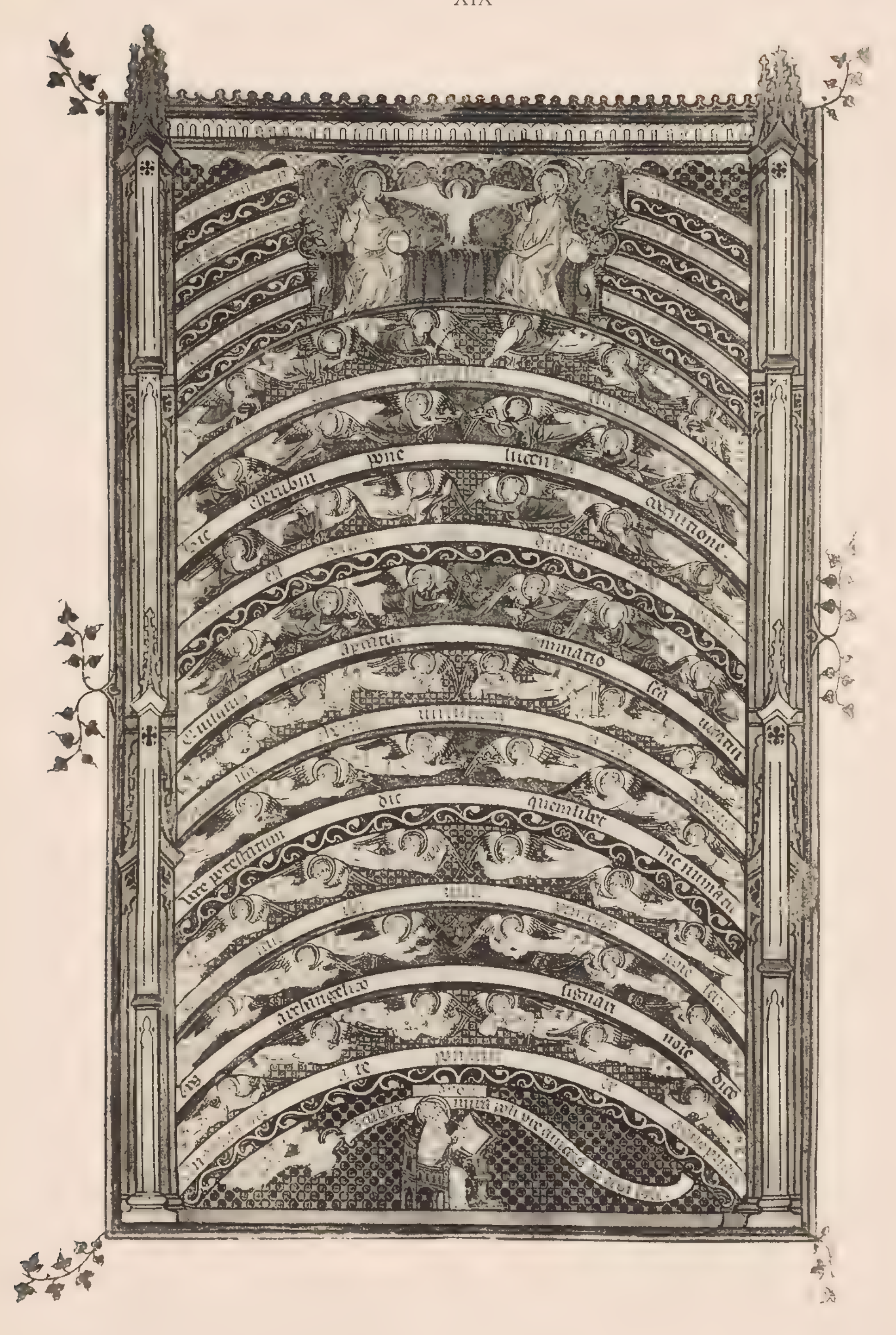
XVII



XVIII



XIX

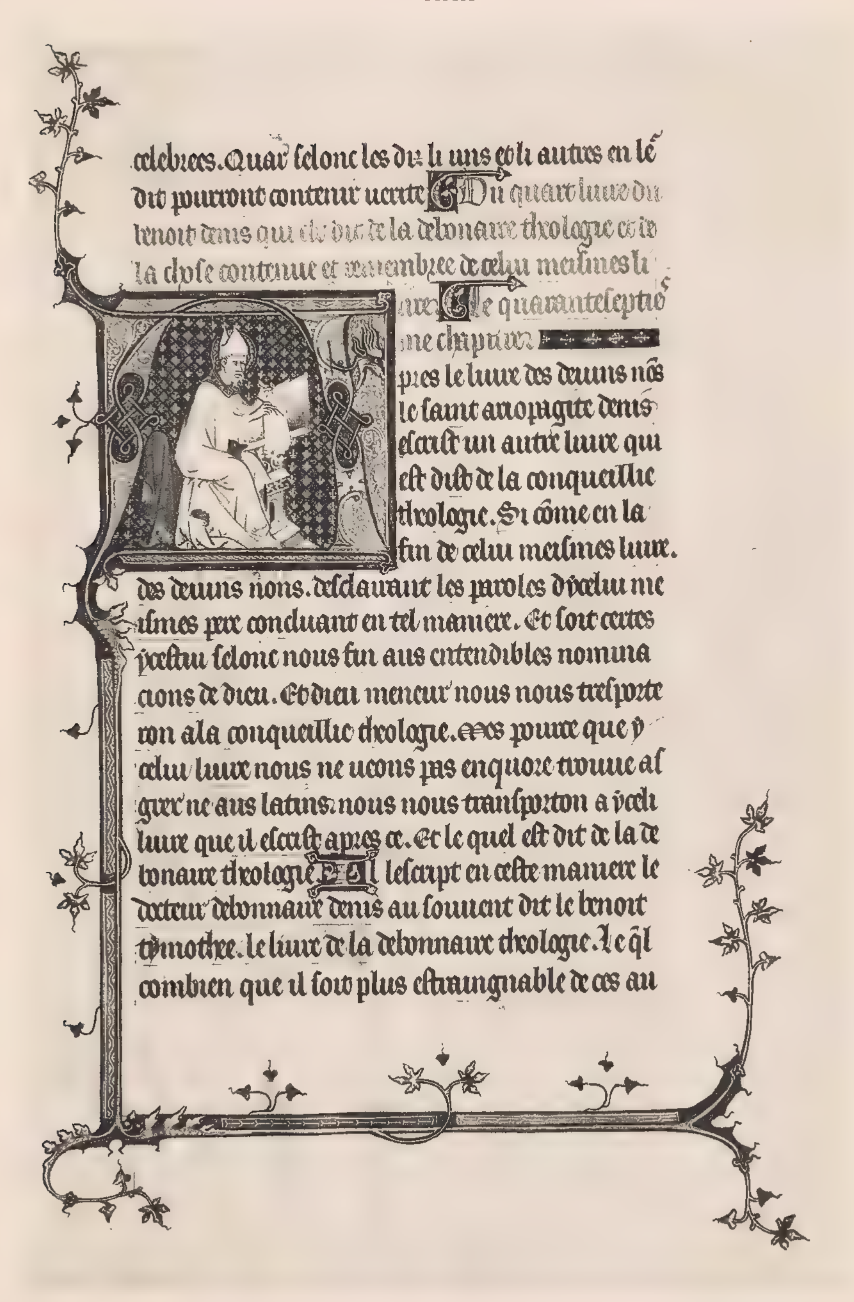




ihu ut premissum est deuotis sermonib; collaudas
se. Rebz enim sicut dictũ est se habentib; conuenie
ter uerificari poterit quod de isto sancto patre dyo
nisius alibi reperitur. uidelicet quod beatum pe
trum apostolum una cum magistro suo paulo iu
xta idem sepulchrum predicantem audiuit pariť
et docentem. Ad unitatis nichilominus concor
diam ex dictis reduci poterunt. hij qui sanctos pre
dictos patres ad uisionem domini ihu conuenisse di
cunt. et alij qui eosdem conuenisse dicunt ad beate
dei genitricis celebrandas exequias. quia secdm dcã
utriq; in suo dicto continere poterunt ueritatem
De quarto libro beati dyonisius qui dicitur de my
stica theologia et de continentia et commemoratio
one eiusdem libri. Cxlvii.

Post librum de diuinis nominibus
scripsit sanctus ariopagita dyoni
sius alium librum qui de simboli
ca theologia dicitur ut in fine eius
dem libri de diuinis nominib; de
clarant uerba patris eiusdem taliter concludentis
Et sit q̃dẽ iste intelligibzlib; dei nominationibus
secundum nos finis. ad simbolicam autem theo
logiam duce deo transsibimus. Sed quia librũ istũ





celebrees. Quar selonc les dis li uns & li autres en le dit pourront contenir ucrite. Du quart liure du benoit denis qui est dit de la debonaire theologie & de la chose contenue et remembree de celui meismes liure. Le quarante septiesme chapitre.

[A]pres le liure des deuins nons le saint ariopagite denis escrist un autre liure qui est dist de la conquellie theologie. Si come en la fin de celui meismes liure des deuins nons. desclairant les paroles d'icelui meismes pere concluant en tel maniere. Et soit certes icestui selonc nous fin aus entendibles nominacions de dieu. Et dieu meneur nous nous tresporteron a la conquellie theologie. Mes pource que y celui liure nous ne auons pas enquore trouue al grec ne aus latins. nous nous transporton a icelui liure que il escrist apres ce. Et le quel est dit de la debonaire theologie. Il lescript en ceste maniere le docteur debonnaire denis au souuent dit le benoit tymothee. le liure de la debonnaire theologie. Le quel combien que il soit plus estraingnable de ces au

XXIII

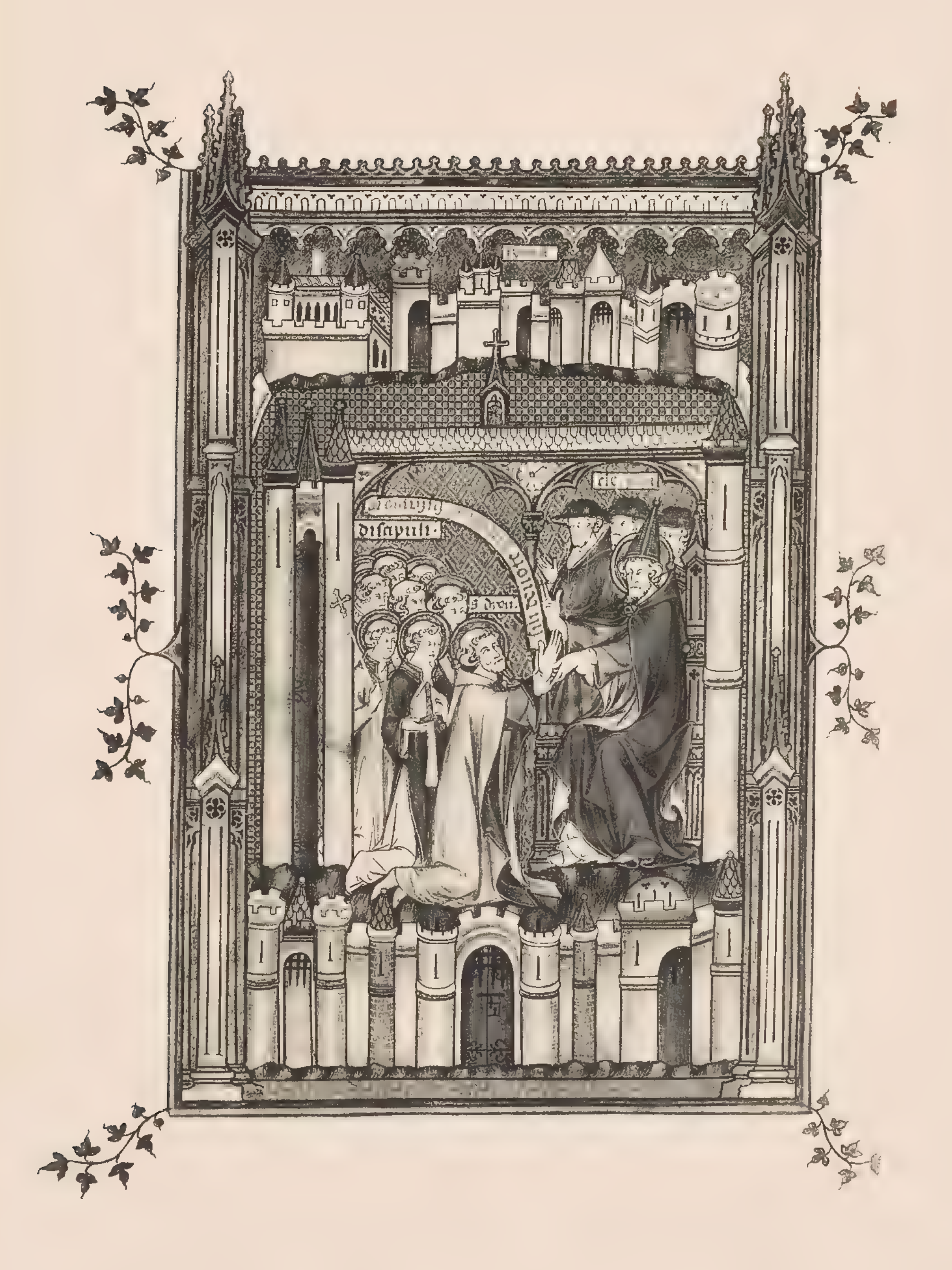


XXIV



XXV



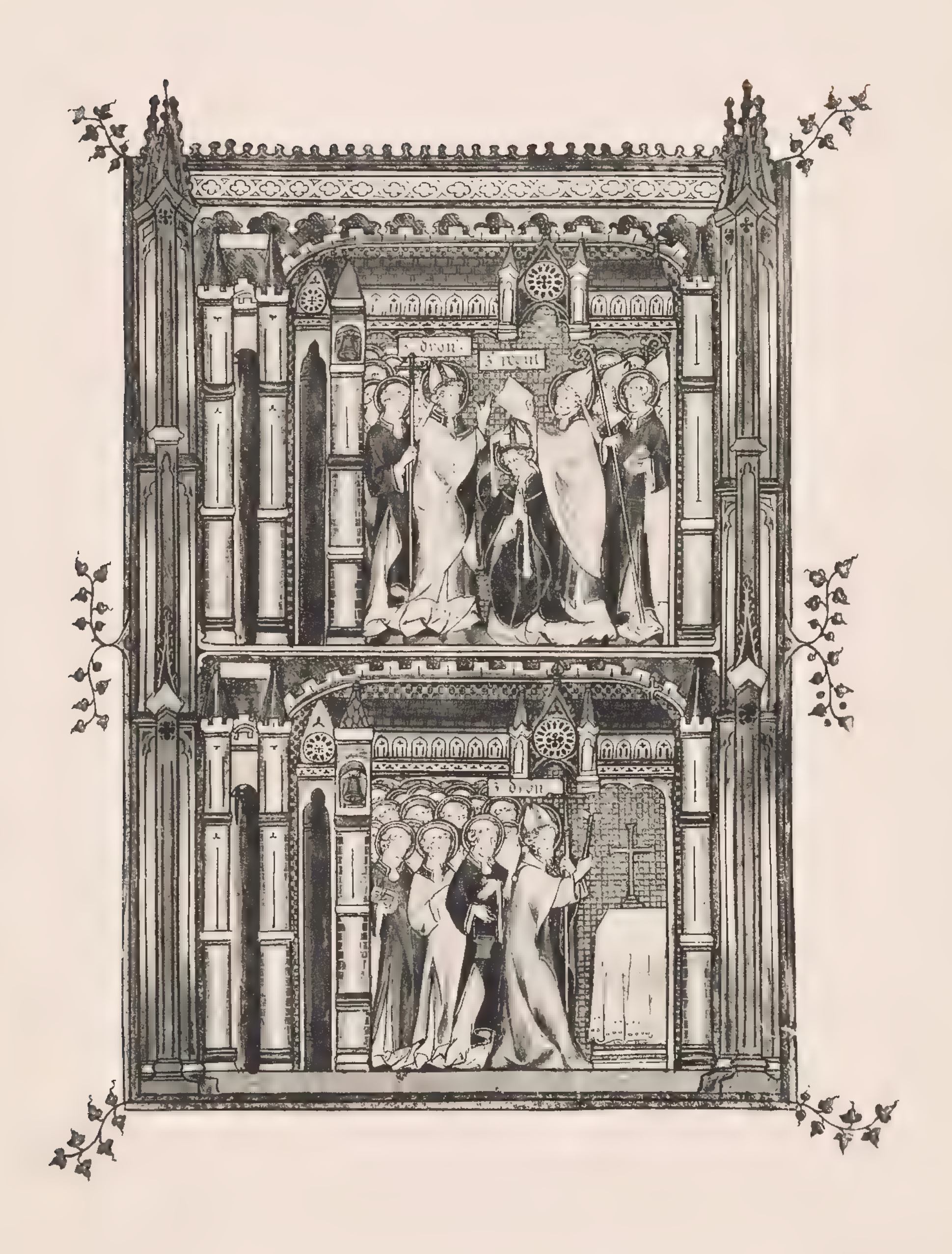

disapuli·
s dion·

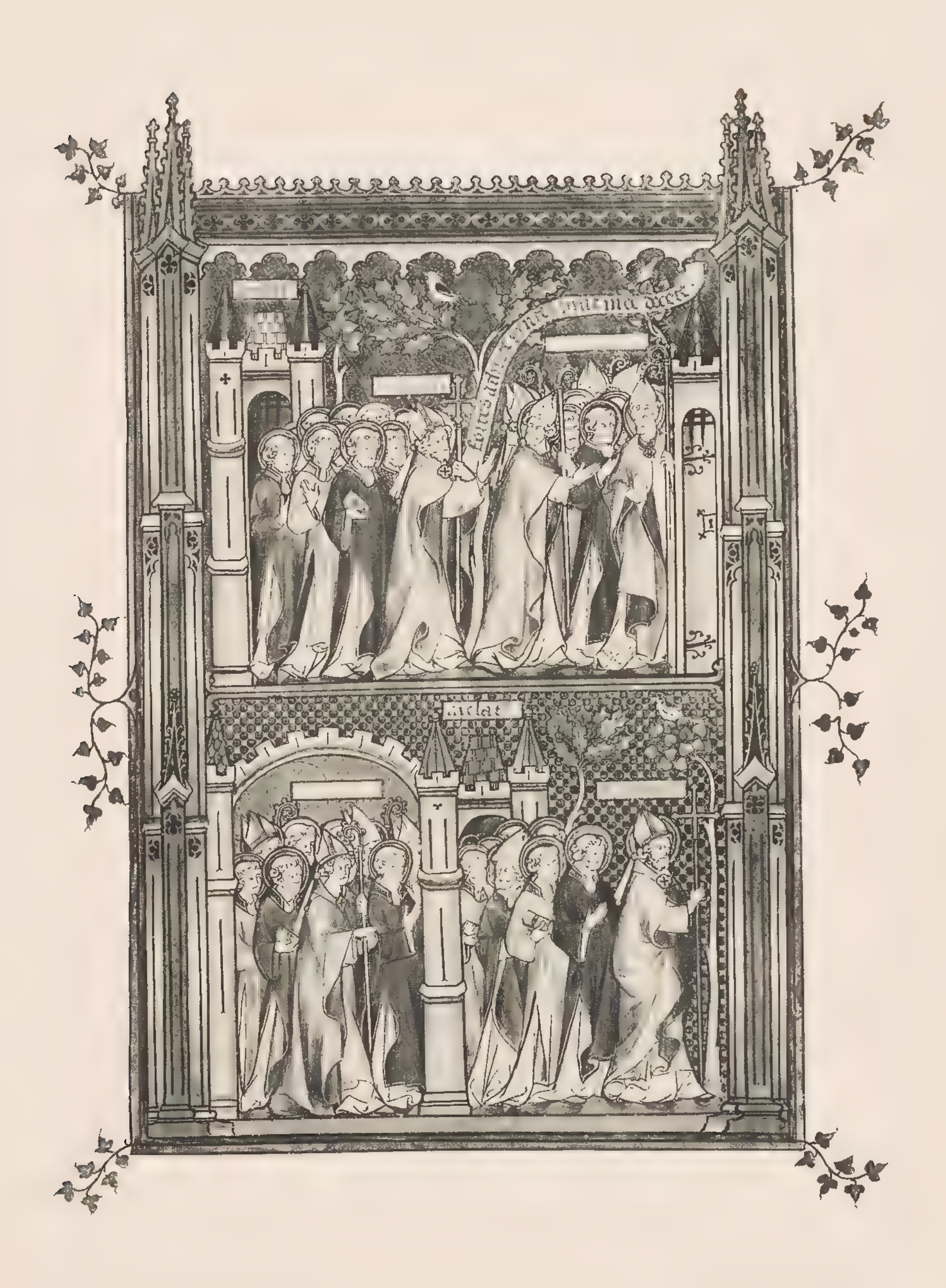
XXVII



XXVIII




dyon
dyon

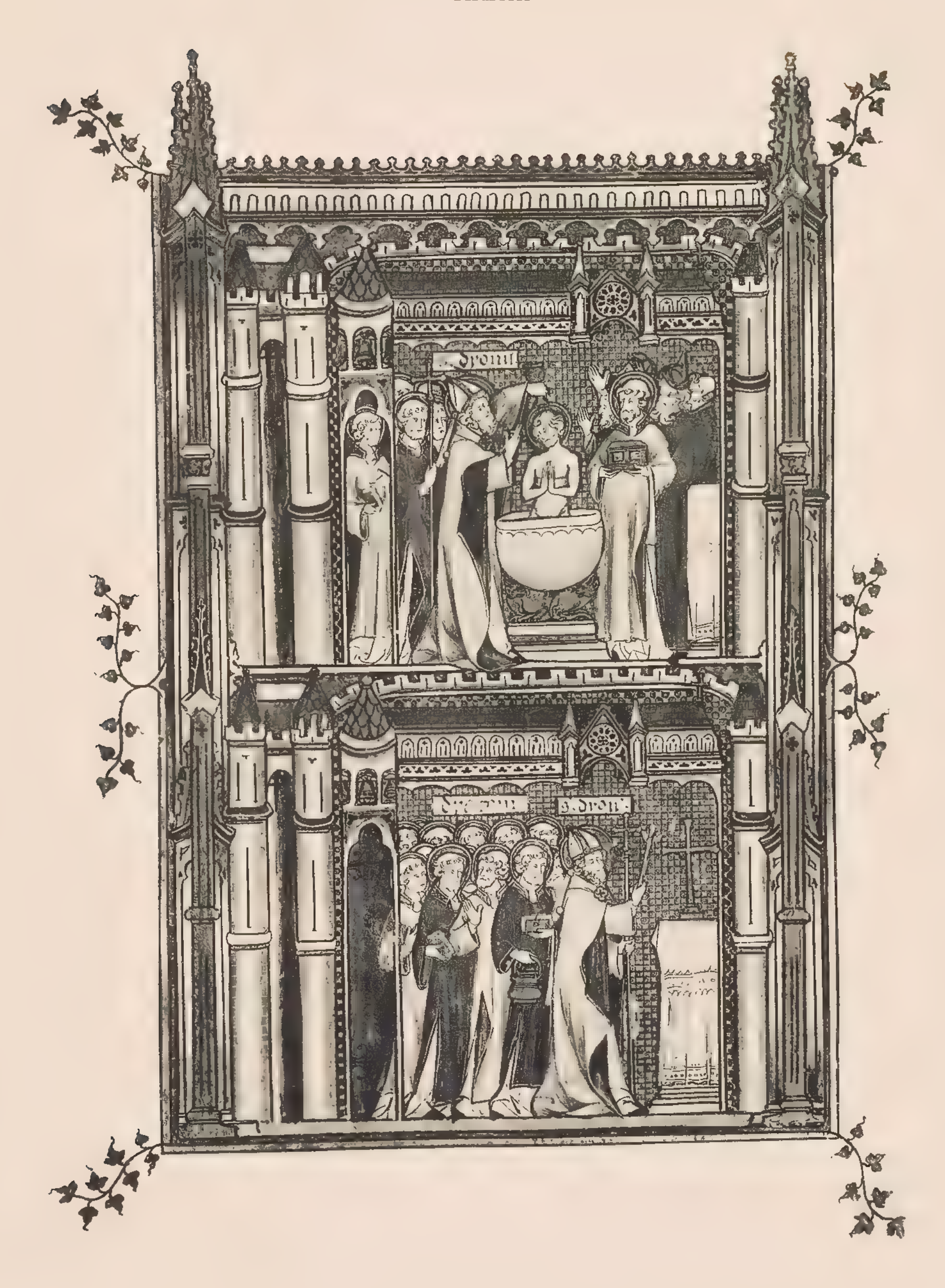




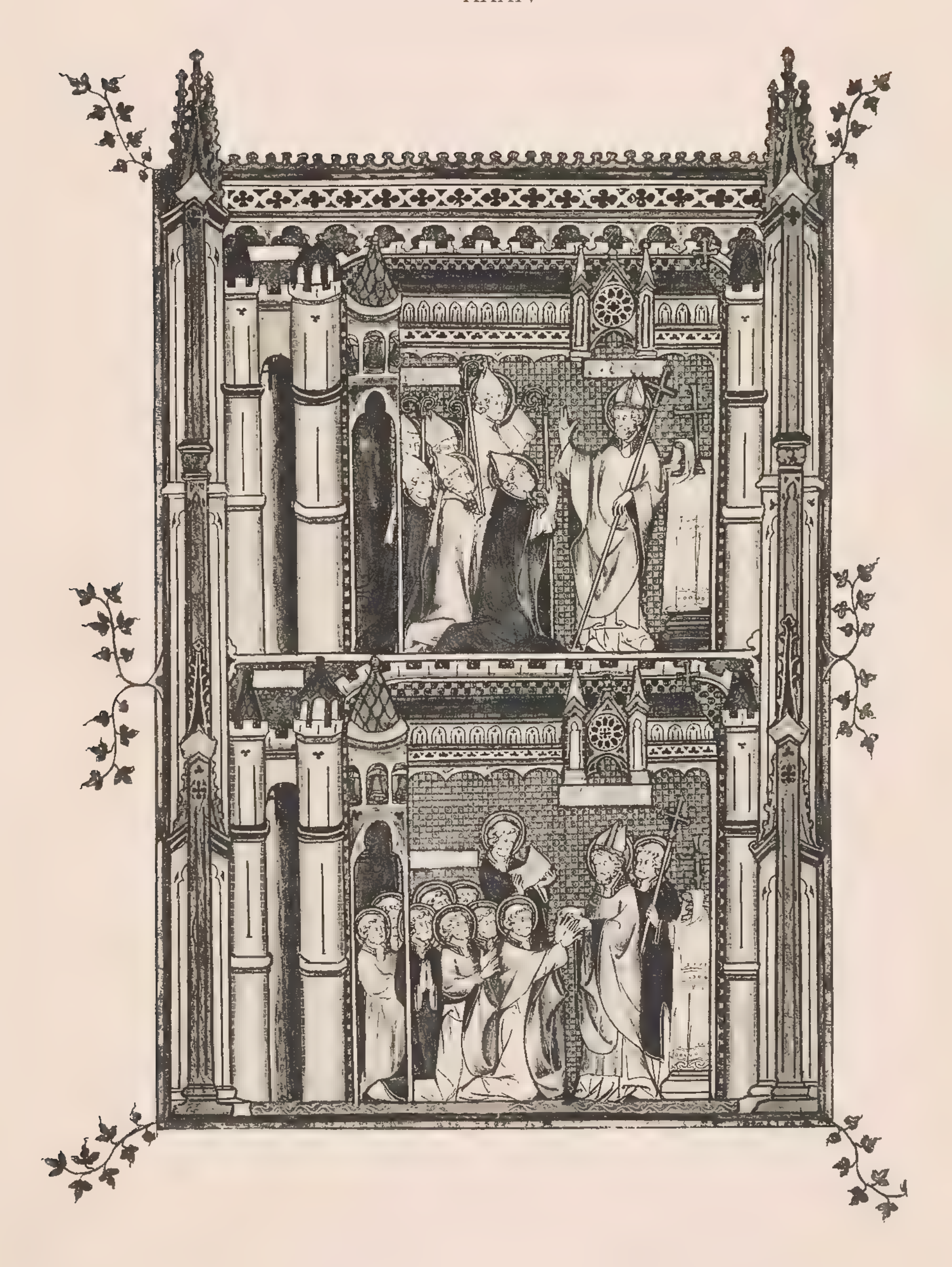
XXXII



XXXIII



XXXIV



XXXV

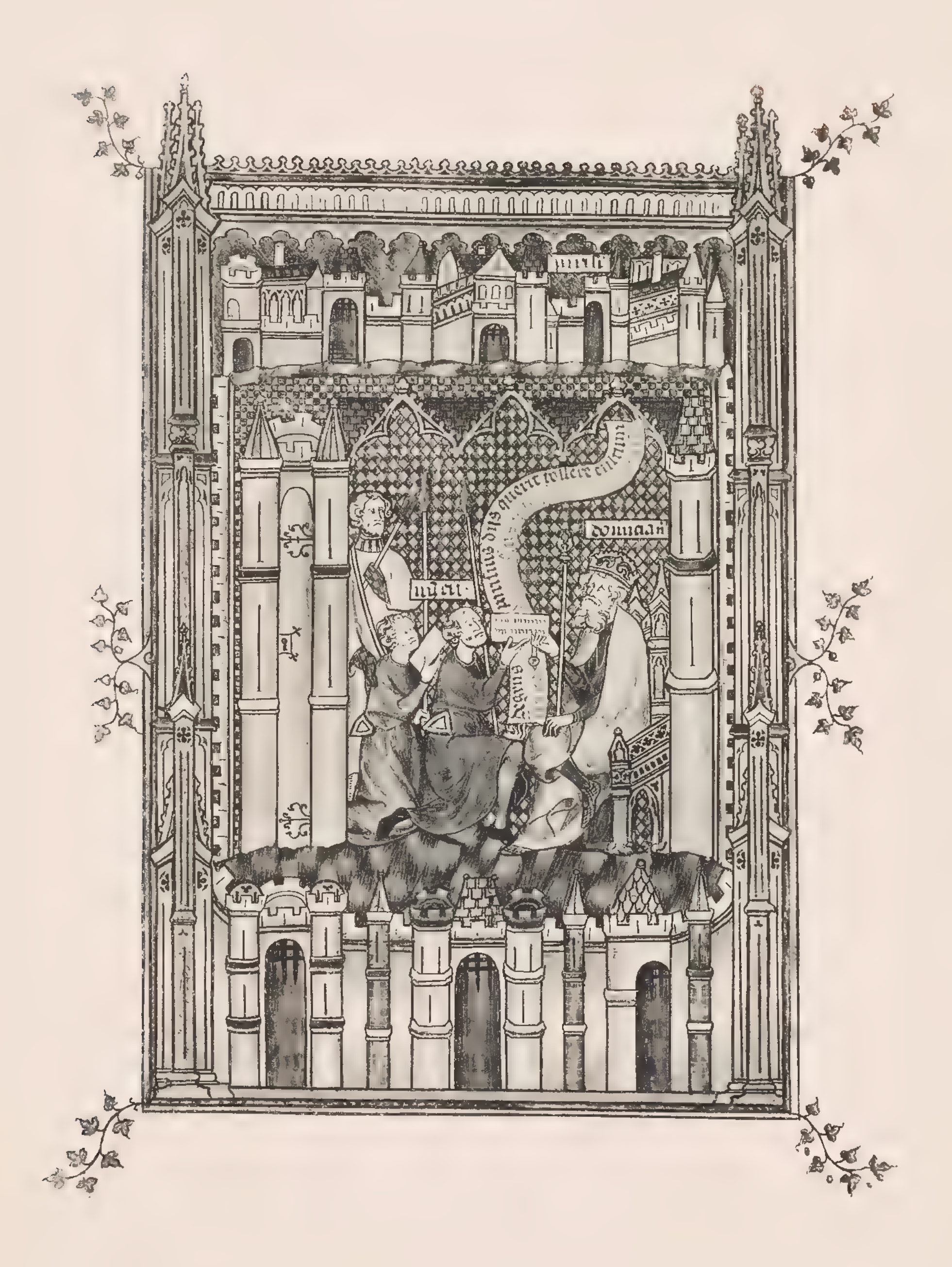



S. dion'

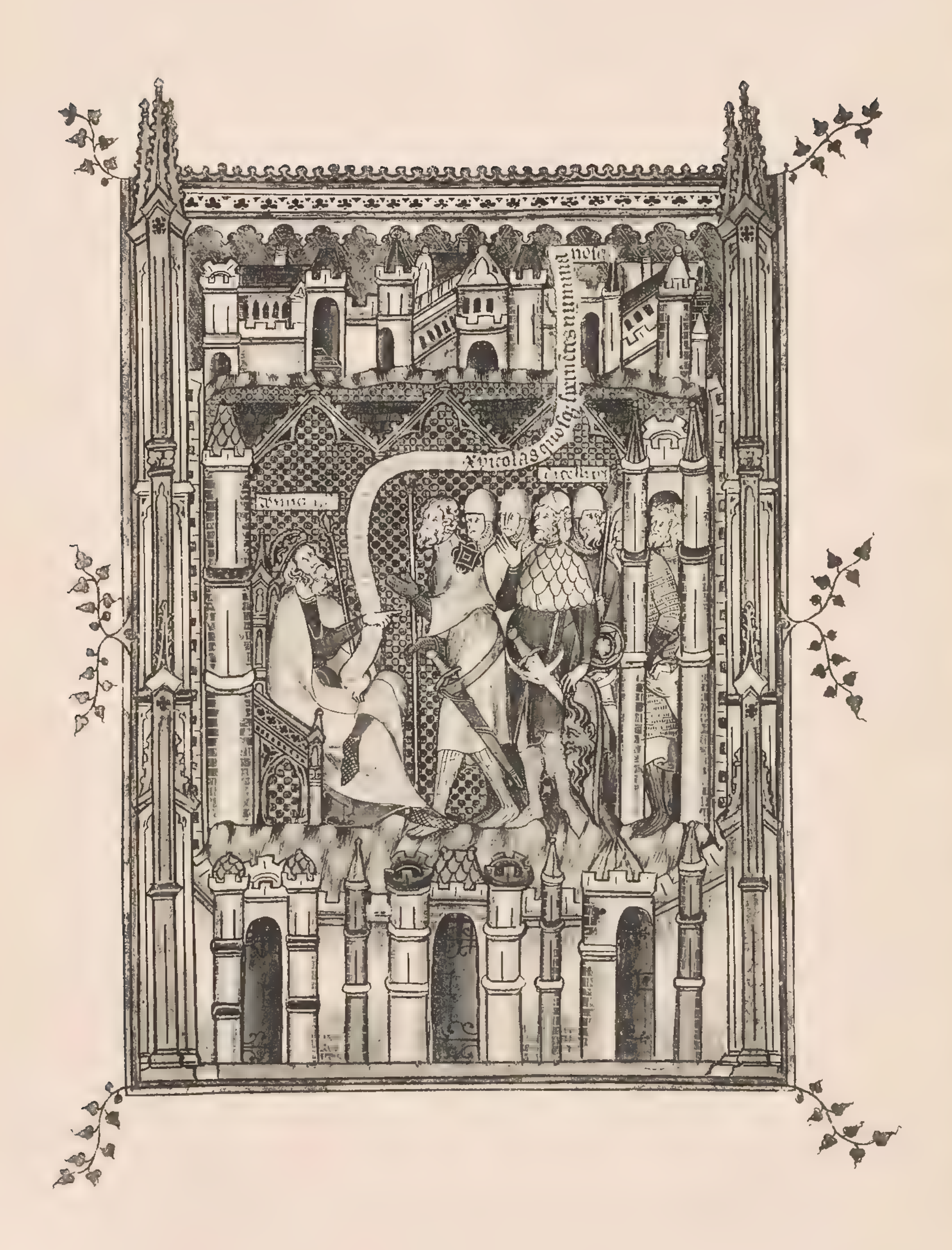
XXXVII



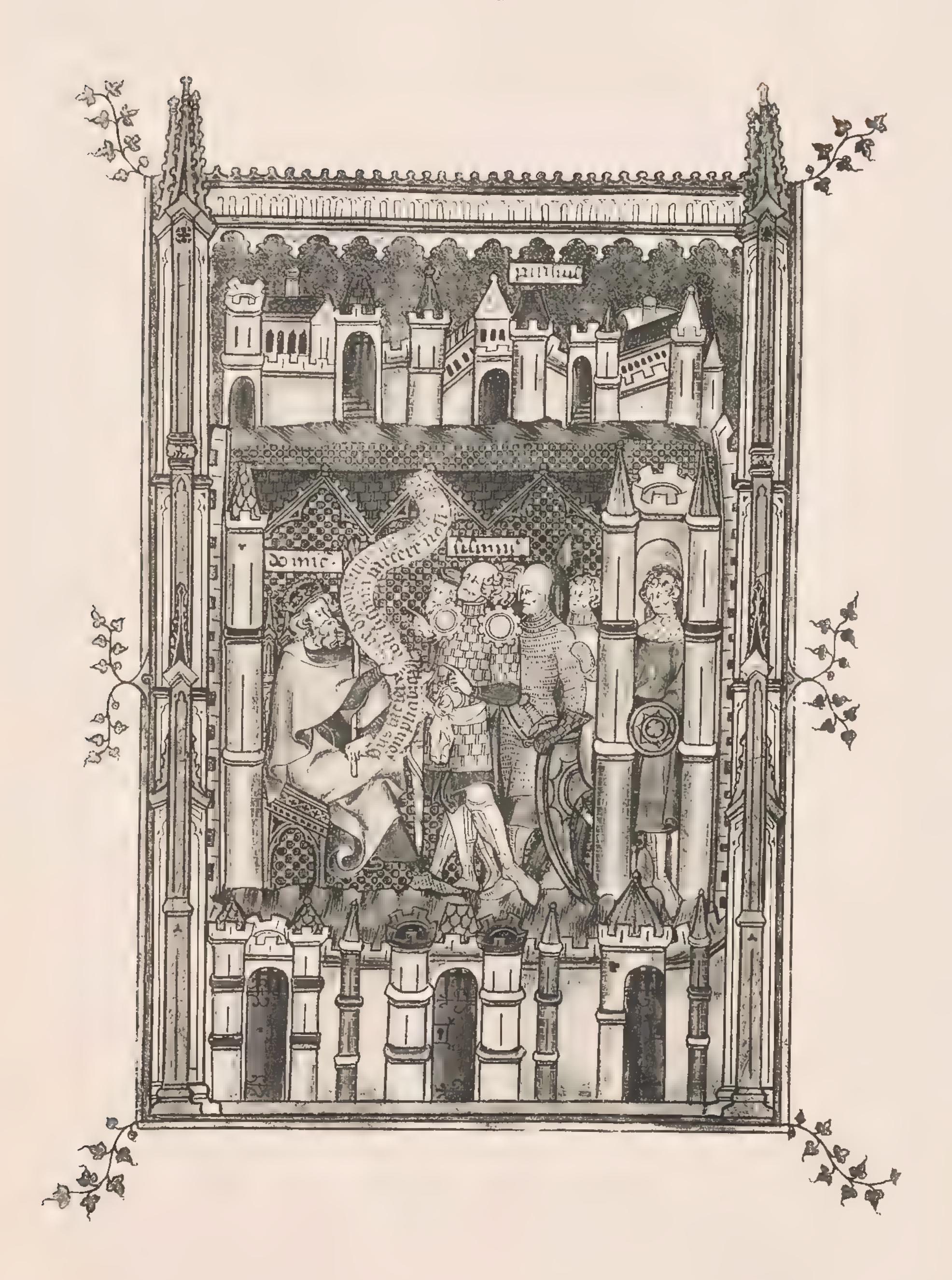
XXXVIII



XXXIX



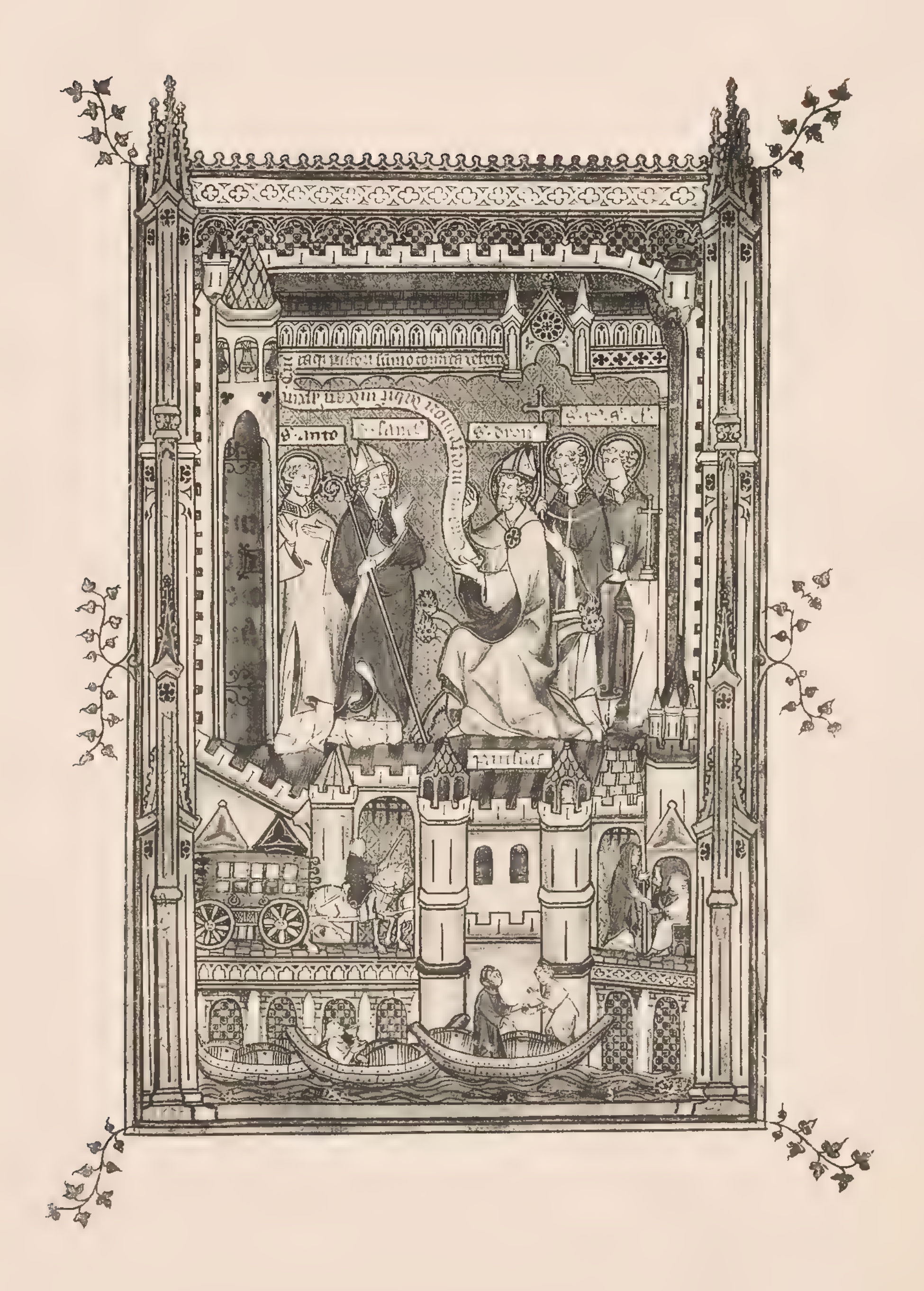
XL



XLI



XLII

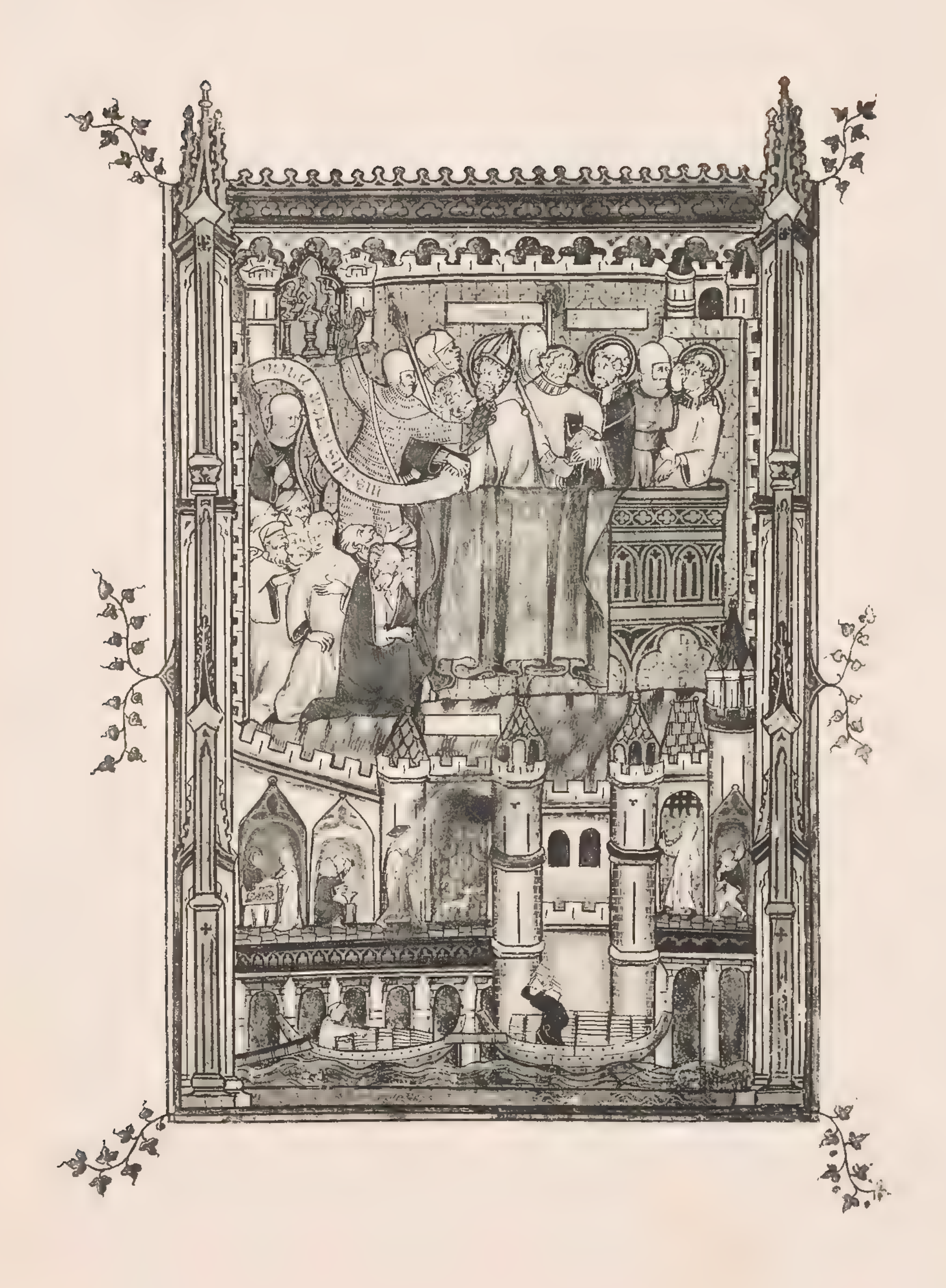


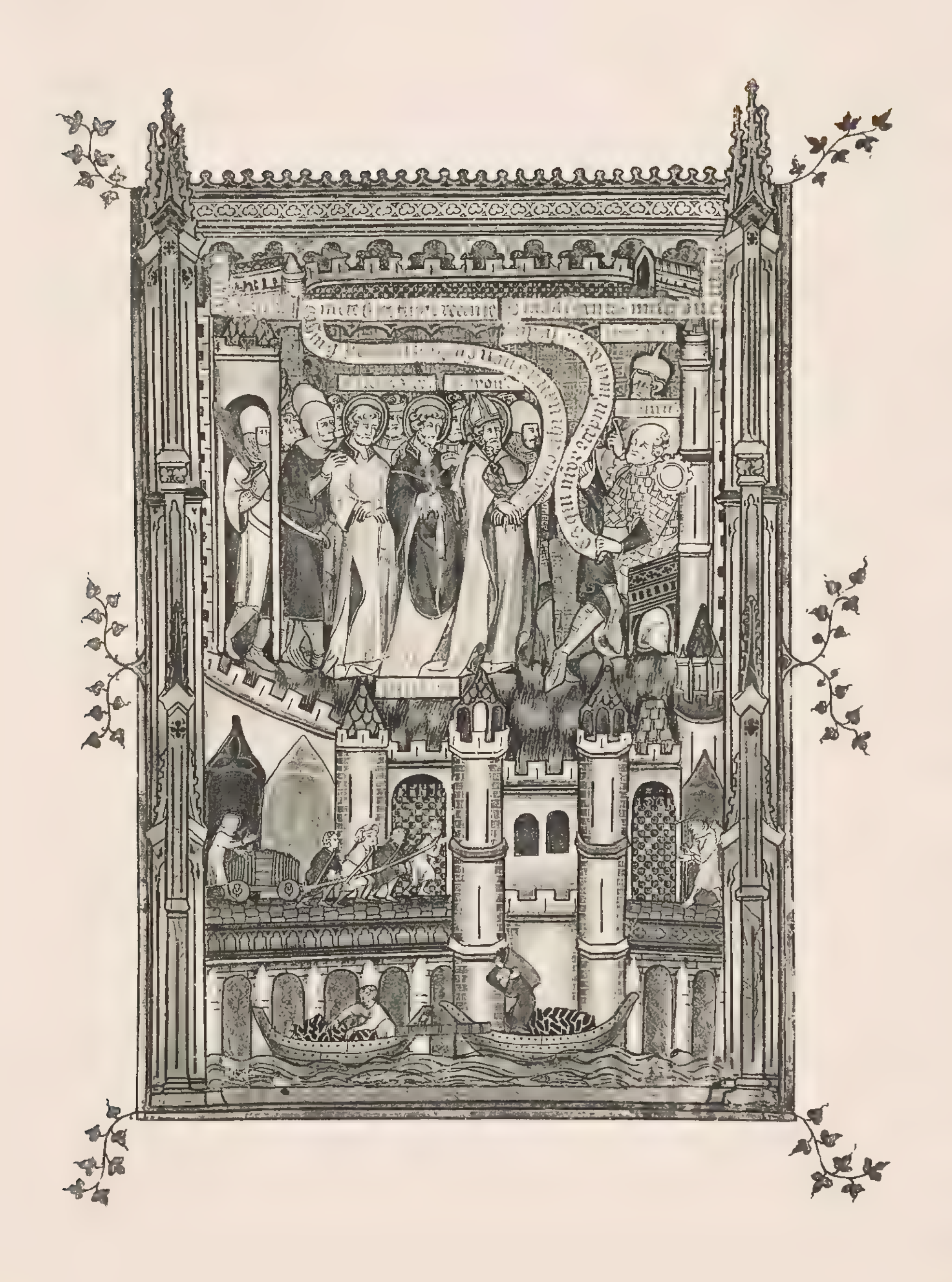


XLIV

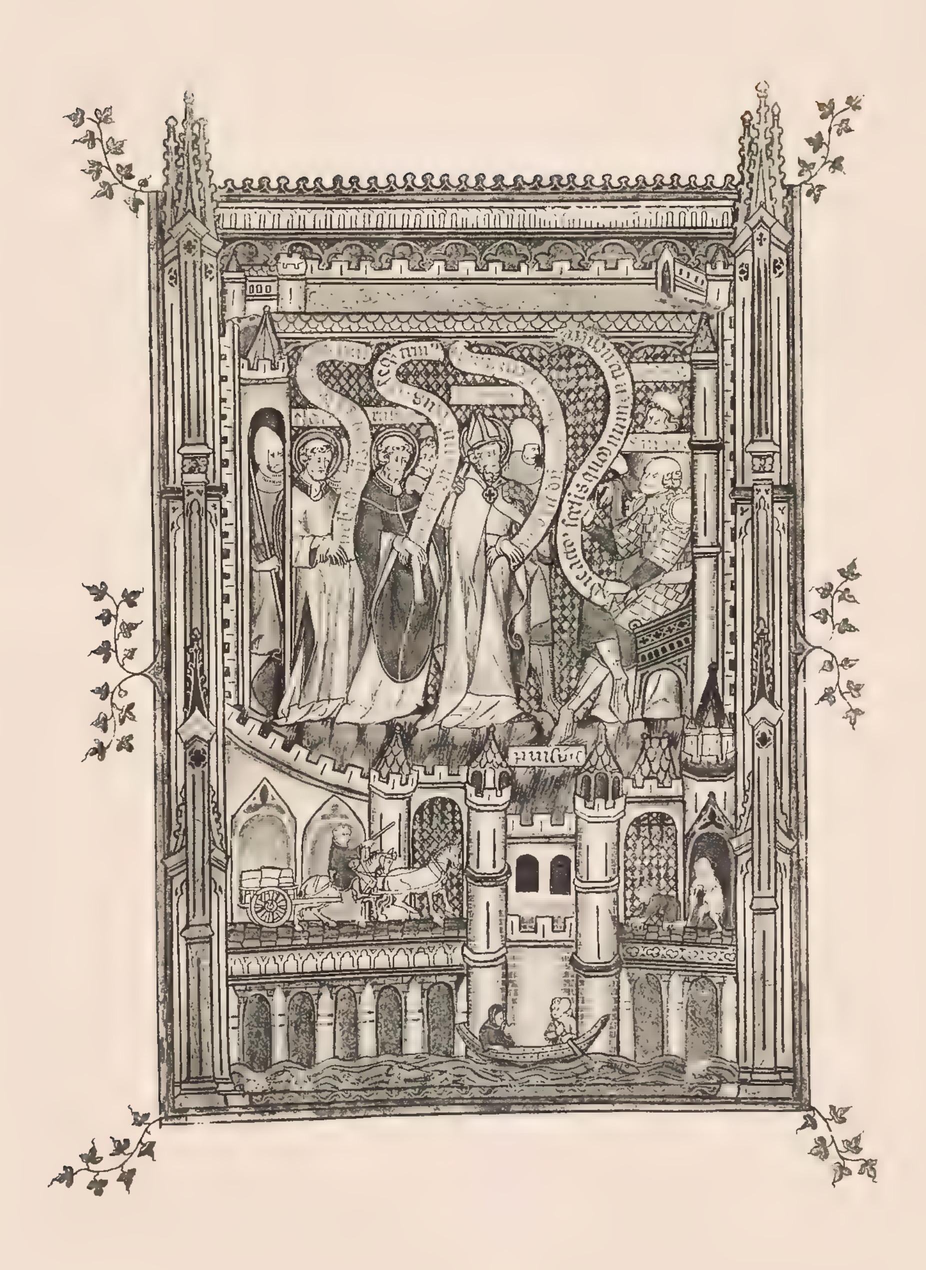


XLV

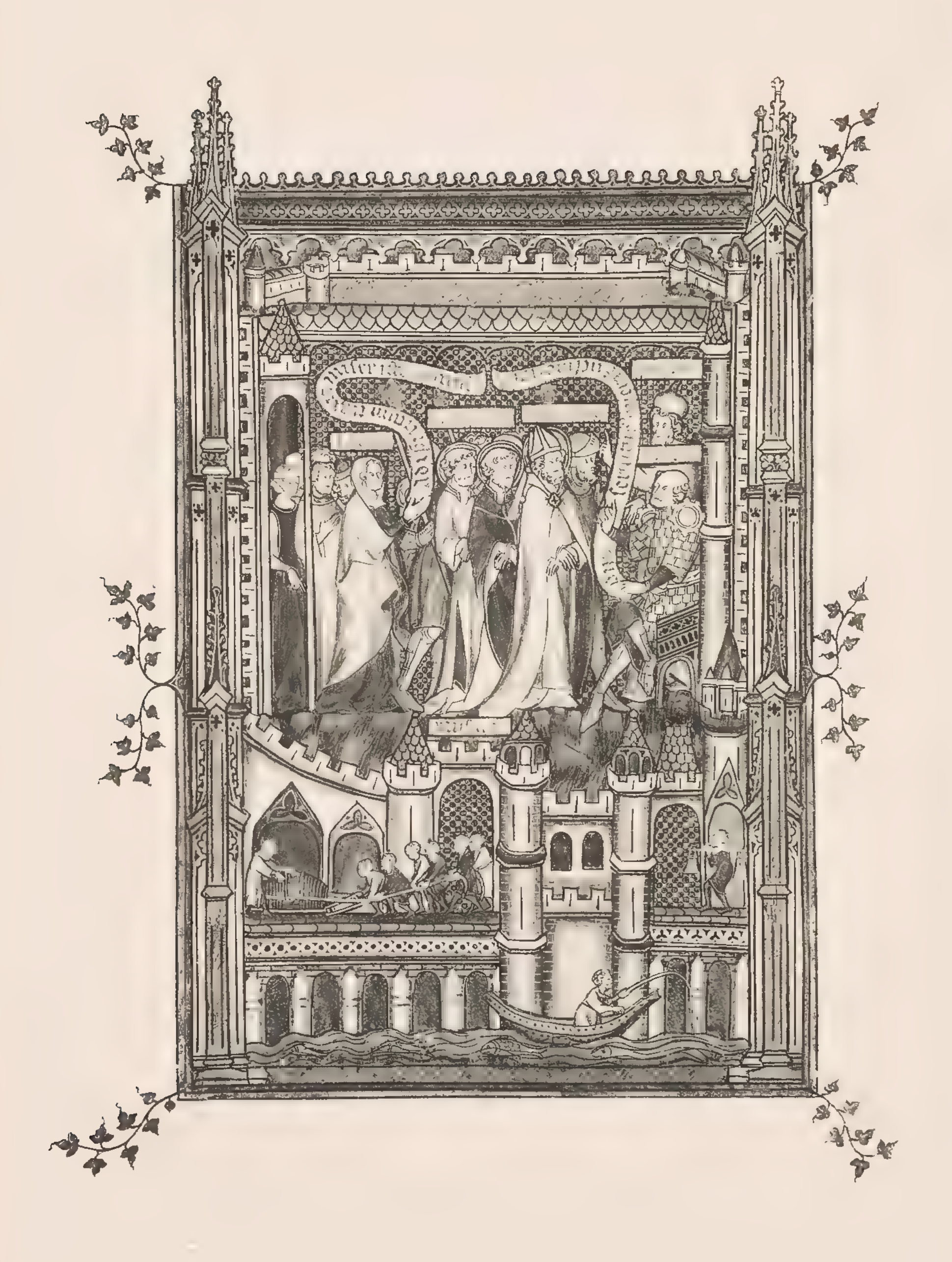




XLVII



XLVIII



XLIX

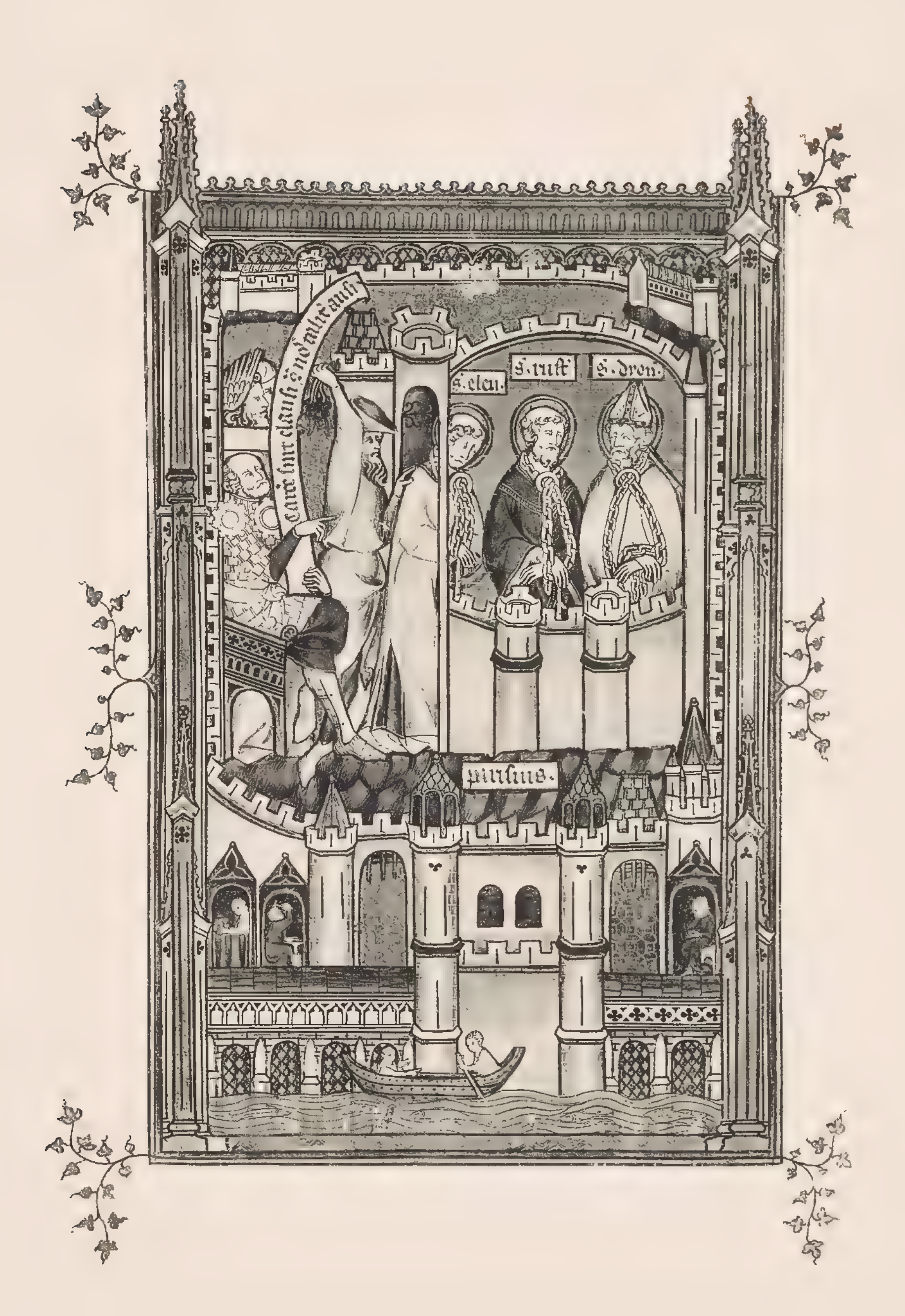


L



LI




s. eleu.
s. rust
s. dyon.
parisius.












paulus

LIX



LX



LXI



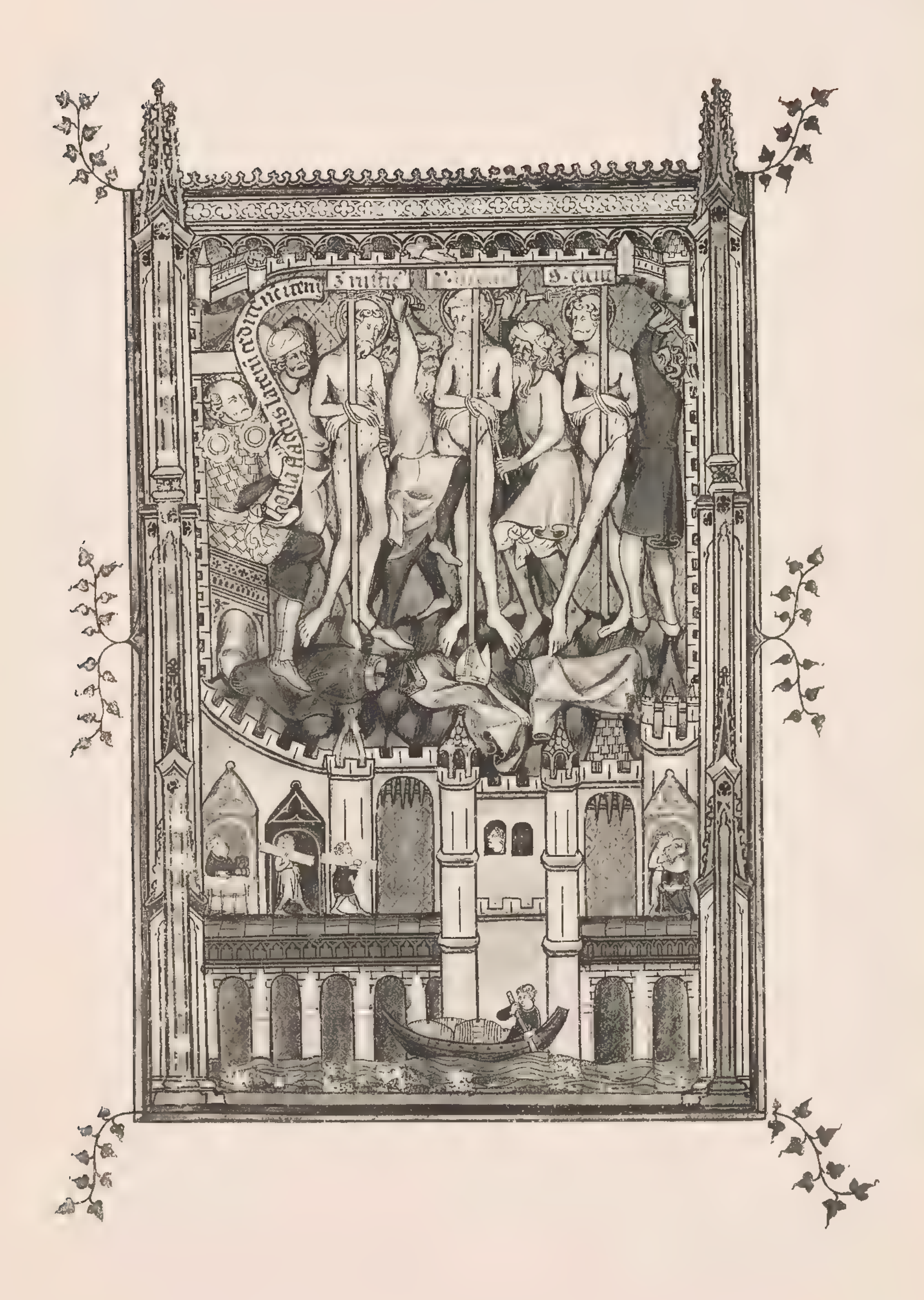

Larcia
s. dyon.
ihc xri

LXIII





LXV




sisinnius
larc'
s. el.
s. dyo.
s. rust.
mercurius


Sisinn'
Lictores

LXVIII

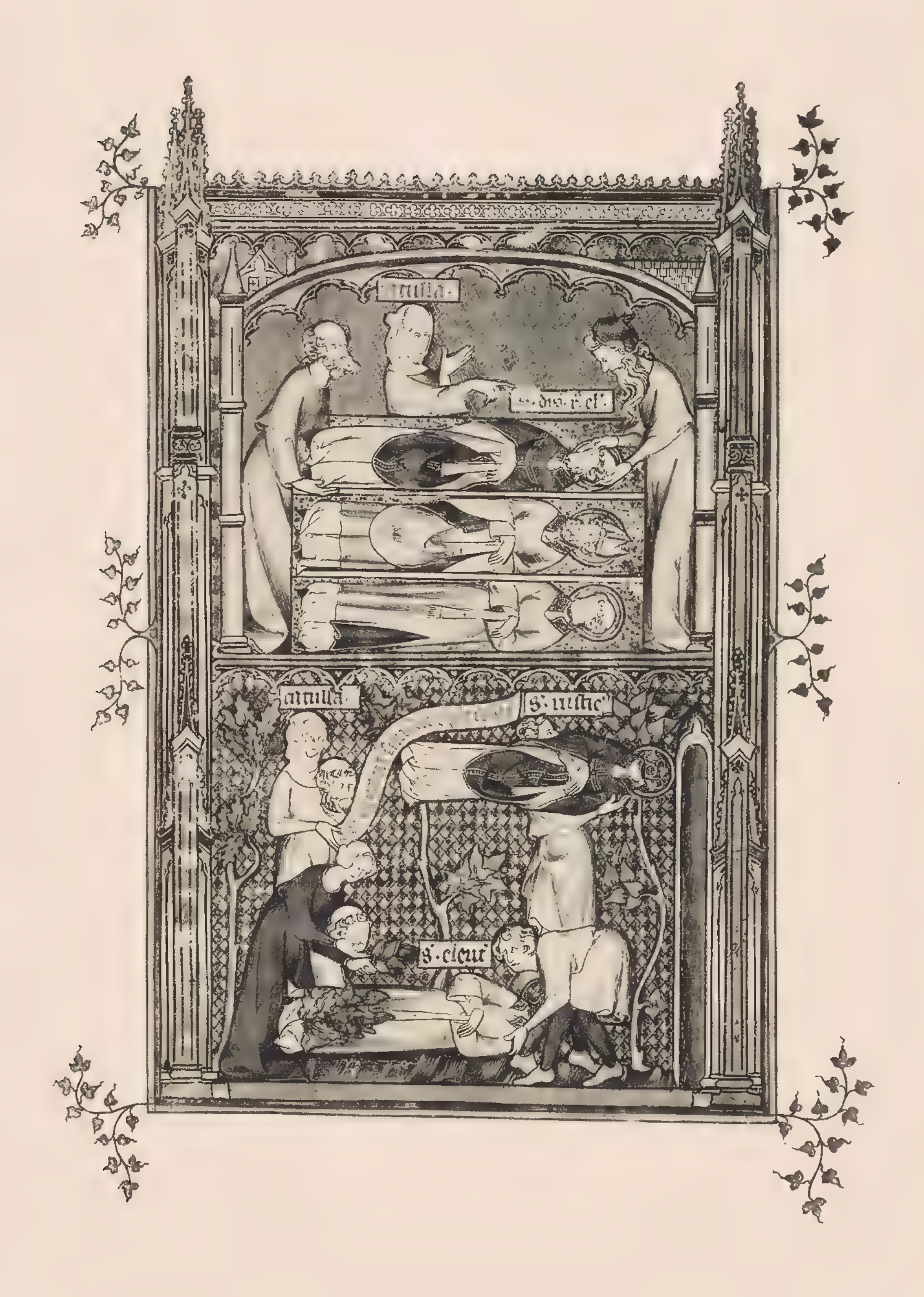








LXXII



LXXIII



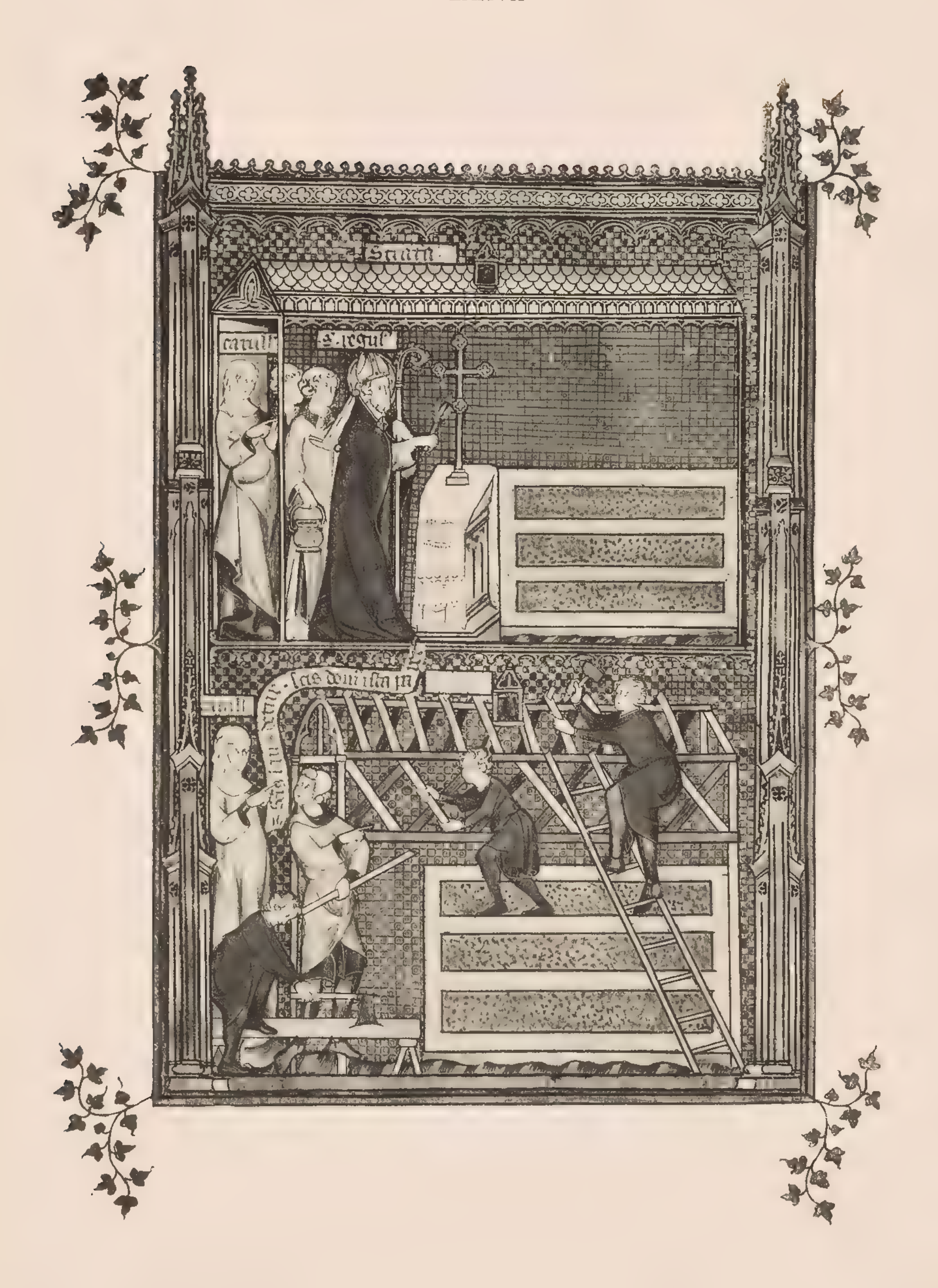
LXXIV



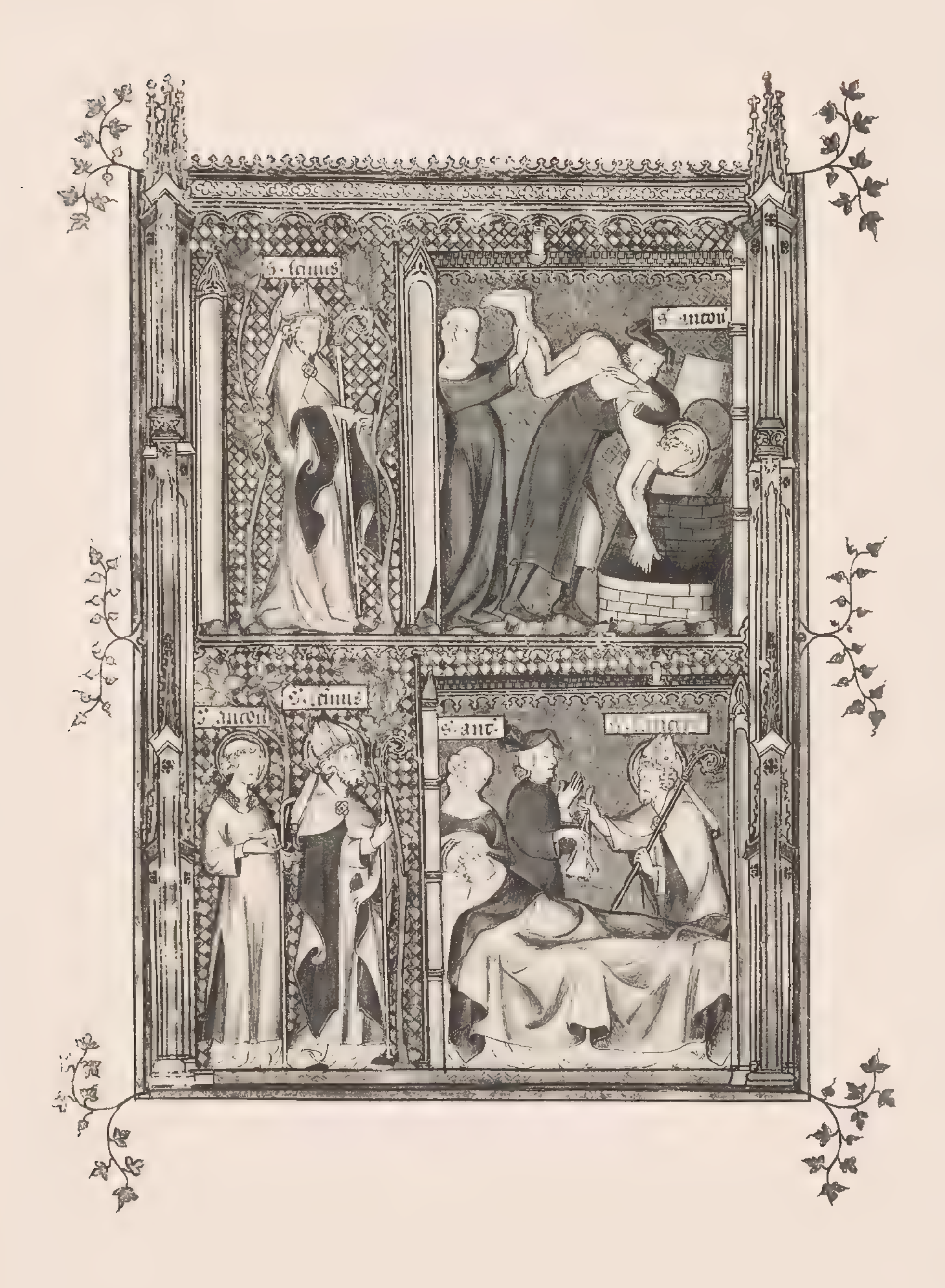

roma.


s. dyonisi

LXXVII



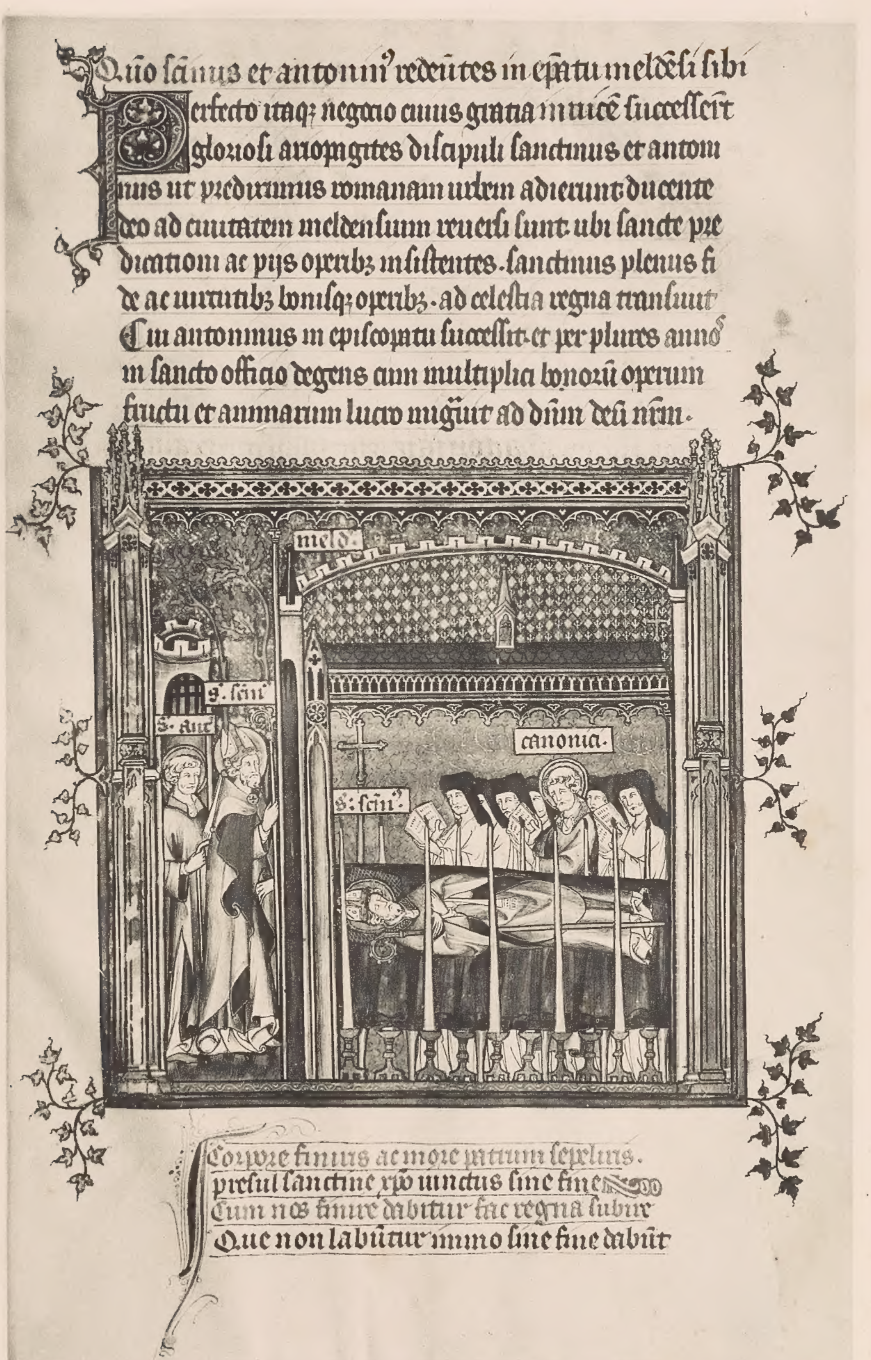
LXXVIII





LXXX





Quomodo sanctinus et antoninus redeuntes in episcopatu meldensi sibi
Perfecto itaque negocio cuius gratia in vicem successerit
gloriosi ariopagites discipuli sanctinus et antoni
nus ut prediximus romanam urbem adierunt ducente
deo ad ciuitatem meldensium reuersi sunt. ubi sancte pre
dicationi ac piis operibus insistentes. sanctinus plenus fi
de ac uirtutibus bonisque operibus. ad celestia regna transiuit
Cui antoninus in episcopatu successit. et per plures annos
in sancto officio degens cum multiplici bonorum operum
fructu et animarum lucro migrauit ad dominum deum nostrum.

Corpore finitus ac more patrum sepelitus.
presul sanctine xpo iunctus sine fine
Cum nos finire dabitur fac regna subire
Que non labuntur immo sine fine dabuntur

Phototypie Berthaud

PHOTOTYPIE BERTHAUD FRÈRES
31, RUE DE BELLEFOND — PARIS